



RAPPORT FINAL

Evaluation finale du volet 2 du programme : Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique

"LES FEMMES RURALES ONT UN ACCES ACCRU AUX OPPORTUNITES ECONOMIQUES, AUX MARCHES ET AUX INFRASTRUCTURES UTILISANT DES SERVICES ENERGETIQUES RENOUVELABLES MOINS COUTEUX PRESERVANT L'ENVIRONNEMENT ET LA VALORISATION DES FILIERES PORTEUSES"

Conditionnement du lait et production de la glace commercialisable à Dougouténé I, présente évaluation



Réalisée par :

Badji KARAMBE, Ingénieur agroéconomiste, Consultant

Septembre 2015

SOMMAIRE

RESUME.....	5
1. Rappel du contexte de l'évaluation finale	5
2. Déroulement de la mission :	6
3. Principaux résultats de l'évaluation :	6
3.1 Efficacité	6
3.2 Pertinence des actions de la composante 2 du RCE:	6
3.3 Genre et inclusion sociale.....	7
3.4 Principaux extraits de la composante 2 du RCE:.....	7
3.5 Changements induits par des actions de la composante du programme RCE :	8
4. Forces, faiblesses, opportunités et menaces :	10
4.1 Forces et Faiblesses du programme (Composante2).....	10
4.2 Opportunités et contraintes du programme (composante2)	12
5. Recommandations	12
5.1 <i>Parachever ce qui est entamé au terme de la phase actuelle dans une phase transitoire.</i> 12	
5.2 <i>Réfléchir à la mise en place d'une nouvelle phase du RCE</i>	13
6. Conclusion.....	14
INTRODUCTION.....	15
i. Rappel du contexte de l'évaluation	15
ii. Objectifs et portée de l'évaluation.....	16
□ Objectifs de l'évaluation	16
□ Portée de l'évaluation.....	16
1. RAPPEL DE L'APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	18
1.1 Approche	18
1.1.1. <i>Phase préparatoire</i>	18
1.1.2. <i>Phase de collecte des données sur le terrain</i>	19
1.1.3. <i>Phase de synthèse et de rapportage</i>	20
1.2 Etendue et limites de l'évaluation	20
2. DESCRIPTION DE LA COMPOSANTE 2.....	22
2.1. Aperçu sur la composante 2 du programme RCE	22
2.2. Cadre d'évaluation des performances et rappel des effets et impacts attendus du programme 23	
2.3. Résumé des hypothèses et suppositions	24
3. RESULTATS DE L'EVALUATION.....	25
3.1. Pertinence	25
3.1.1. <i>Par rapport à la cohérence des options de développement du pays</i>	25
3.1.2. <i>Par rapport aux priorités des parties prenantes et des bénéficiaires</i>	25
3.1.3. <i>Par rapport à la synergie et la complémentarité</i>	26
3.2. Efficacité	26

3.3.	Efficienne	29
3.4.	Effets/ changements induits.....	30
3.4.1	<i>Effets / changements induits</i>	30
	Source : Rapport final du programme, 2014.....	30
	Source : Présente évaluation, septembre 2015.....	31
	<i>Effet 2.1 : Les femmes rurales ont un accès accru aux équipements de technologie énergétique et unités de transformation, appropriés pour la transformation de leurs produits</i>	31
	<i>Effet 2.2 : Les affaires des femmes rurales sont davantage structurées, professionnalisées et mises en réseau pour la commercialisation de leurs produits</i>	31
	<i>Effet 2.3 : Les femmes rurales ont un accès accru aux services d'appui à la commercialisation pour accroître leurs revenus (finances, services de conseil, accès aux NTIC)</i>	31
3.4.2	<i>Renforcement des capacités</i>	32
3.4.3	<i>Equilibre genre et participation effective des femmes aux activités de la composante 2 du RCE</i> 35	
a.	<i>Genre et inclusion sociale</i>	35
b.	<i>Résultats de la participation des femmes</i>	35
3.4.4	<i>Changements induits par la composante2 du programme par volet</i>	36
a.	<i>Accès des femmes à l'équipement énergétique :</i>	36
b.	<i>Utilisation de foyer amélioré et réduction de la consommation des bois de chauffe :</i>	38
c.	<i>Insertion des femmes rurales dans le tissu économique en milieu rural :</i>	39
d.	<i>Réseautage des femmes rurales dans le commerce :</i>	41
e.	<i>Amélioration des conditions de vie des femmes rurales</i>	41
3.5.	Durabilité/viabilité.....	44
3.5.1	<i>Capacité institutionnelle</i>	44
3.5.2	<i>Capacité technique et organisationnelle</i>	45
3.5.3	<i>Appropriation du programme par les bénéficiaires</i>	45
3.5.4	<i>Partenariat</i>	46
4.1	Forces et Faiblesses du programme (Composante2).....	51
4.2	Opportunités et contraintes du programme (composante2)	52
6.1.	Parachever ce qui est entamé au terme de la phase actuelle dans une phase transitoire	55
6.1.1	<i>Par rapport aux unités de transformation et à leurs activités</i>	55
6.1.2	<i>Par rapport aux foyers améliorés</i>	55
6.1.3	<i>Par rapport aux aspects transversaux</i>	56
6.2.	Réfléchir à la mise en place d'une nouvelle phase du RCE	56
	Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation finale de la composante2 du RCE	59
	Annexe 2: Cadre d'évaluation des performances de la composante2 du programme RCE.....	67
	Annexe 3: Chronogramme des activités sur le terrain	69
	Annexe 4 : Liste des personnes et structures rencontrées	70
	Annexe 5 : Outils de collecte des données.....	74

SIGLES ET ABREVIATION

AMADER	: Agence Malienne pour le développement de l'énergie Domestique et de l'Electricité Rurale
APEJ	: Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
APROFEM	: Association pour la Promotion de la Femme et de l'Enfant au Mali
CARP Mali	: Convergence d'Actions pour la Réduction de la Pauvreté au Mali
CNESOLER	: Centre National de l'Energie Solaire et des Energies Renouvelables
CROCSAD	: Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CT	: Collectivités Territoriales
DRE	: Direction Régionale de l'Energie
DRPFFE	: Direction Régionale de la Promotion de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
EPA	: Établissement Public à caractère Administratif
FAFPA	: Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAO	: Food and Agriculture Organization
FARIS	: Fonds d'Appui à la Réduction des Inégalités entre les Sexes
FNS	: Fonds National de Solidarité
GIE	: Groupement d'Intérêt Économique
GRN	: Gestion des ressources naturelles
GT EAR	: Sécurité Alimentaire » du Groupe thématique Economie Agricole et Rurale
LTA / IER	: Laboratoire de Technologie Alimentaire / Institut d'Economie Rurale
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPIB	: Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda
RCE	: Renforcement des Capacités Economiques des Femmes
UNFIFPMA	: Union Nationale des Femmes Intervenant dans la Filière Poisson du Mali
UTC	: Unités de Transformation et de Commercialisation des Produits Locaux
WEE	: Women's Economic Empowerment

RESUME

1. *Rappel du contexte de l'évaluation finale*

La présente note résume le contenu du rapport sur l'évaluation finale de la composante 2 du Programme d'Appui à l'Autonomisation Économique des Femmes Rurales dans le contexte de l'Insécurité Alimentaire et du Changement Climatique du Mali (RCE) dans les régions de Koulikoro, Ségou et Mopti, ainsi que le district de Bamako. Ainsi, la composante 2 du RCE exécutée par ONU Femmes, sur laquelle porte de manière spécifique la présente évaluation s'intitule ***"les femmes rurales ont un accès accru aux opportunités économiques, aux marchés et aux infrastructures utilisant des services énergétiques renouvelables moins coûteux préservant l'environnement et la valorisation des filières porteuses"***.

Le programme d'Appui à l'Autonomisation Économique des Femmes Rurales dans le contexte de l'Insécurité Alimentaire et du Changement Climatique du Mali, initiative de deux (2) agences des Nations Unies (ONU Femmes et FAO) vise à contribuer à la création de richesses à travers le développement d'une plus grande synergie entre les activités de production, de transformation et de commercialisation. Il intègre les priorités nationales et les engagements sur l'Égalité du genre et l'Autonomisation de la femme et agit en faveur de (i) la réduction des inégalités de genre et (ii) de la création des conditions favorables à la promotion des emplois productifs décent et à l'accès aux facteurs de production et aux marchés pour les femmes qui sont dans une situation extrême de précarité.

La dynamique du RCE s'inscrit dans une approche programmatique intégrée et inclusive, et s'appuie sur des déterminants de renforcement de la gouvernance économique afin de réduire les inégalités de genre et de créer des conditions favorables à la promotion des emplois productifs décent et à l'accès aux facteurs de production et aux marchés pour les femmes qui sont dans une situation extrême de précarité. L'idée principale du programme vise à favoriser l'autonomisation économique des femmes rurales à travers la création d'activité génératrice de revenu, basées sur l'accès aux énergies renouvelables. Ainsi, en termes de résultat, le programme devait récupérer les surplus de production de la composante "production Agricole" afin de les transformer et les commercialiser.

Ses actions ciblent les femmes en situation économique difficile intervenant dans les chaînes de valeur des produits agricoles (spécifiquement dans les maillons de production, transformation et commercialisation) et font face aux défis de (i) réduction de l'inégalité de genre relative à l'insertion économique et création des conditions idoines, (ii) de reconnaissance de la contribution des femmes et de valorisation de leur travail, (iii) et de l'abrégement de la disparité hommes femmes dans l'accès et le contrôle des ressources et revenus familiaux.

L'évaluation finale du programme doit permettre de mesurer le niveau des résultats conformément à la planification et surtout les objectifs spécifiques qui étaient visés par le programme. Elle portera à ce

titre, aussi bien sur les produits, les effets (résultats) que l'impact du programme. Contrairement aux autres évaluations, survenues durant le projet, l'évaluation finale mettra un focus sur les résultats.

Aussi, l'évaluation permettra d'estimer réellement la contribution du programme aux indicateurs du plan de travail annuel (AWP) d'ONU femmes.

Pour finir, l'évaluation finale permettra de faire un apprentissage (leçons apprises) plus complet sur le programme. A travers une méthode d'évaluation participative, tous les acteurs contribueront afin de pouvoir expliquer les écarts des résultats et des objectifs spécifiques du programme, les insuffisances d'ordre programmatiques, sociologiques, culturelles etc. La consolidation des leçons apprises permettra de susciter de nouvelles questions de développement d'une part et d'autre part, elle permettra de mieux formuler une éventuelle extension du présent programme.

2. Déroulement de la mission :

A la suite des rencontres préparatoires entre le Consultant / évaluateur et les responsables du programme à Bamako a suivi l'étape de la production des outils de collecte de données et de l'échantillonnage. Ensuite, ce fut l'étape de terrain dans les localités échantillonnées sur la période du 17 au 28 septembre 2015.

Grâce aux dispositions prises à temps pour informer les villages (appels téléphoniques), la mobilisation a été relativement facile et importante. Les différentes cibles ont coopéré et la collecte des données s'est déroulée sans problèmes majeurs. Aussi c'est l'analyse des documents collectés, ainsi que les résultats de la revue documentaire et des enquêtes auprès des différentes cibles qui ont permis de tirer les leçons consignées dans les pages qui suivent.

3. Principaux résultats de l'évaluation :

3.1 Efficacité

L'analyse de l'efficacité a permis d'apprécier la consistance des acquis du programme en termes d'atteinte des résultats escomptés par rapport aux effets escomptés, le niveau d'atteinte des groupes cibles originalement prévus ainsi que la nature des facteurs qui ont favorisé ou limité l'atteinte des résultats.

Le taux d'exécution physique des activités planifiées est élevé et est en moyenne de 80%. Ces activités ont été réalisées par l'ONU-Femmes et ses partenaires notamment avec les ONG et organismes nationaux comme l'AMADER, CARP, Action Mopti, OPIB, Coopérative « Femmes en Action ».

3.2 Pertinence des actions de la composante 2 du RCE:

La pertinence des actions initiées transparaît nettement dans la revue documentaire et les entretiens. Ainsi, le RCE s'inscrit dans la logique de l'orientation du Gouvernement en matière de promotion de la femme et du genre : résoudre durablement et de façon combinée les problèmes de pauvreté et

d'inégalités liées au genre, le Mali a adopté un document stratégique et deux de politiques sectorielles qui sont respectivement, (i) le Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR), (ii) la Politique Nationale du Genre et ses documents opérationnels et (iii) la Politique Nationale de l'Energie.

La conception du RCE est en parfaite harmonie avec les besoins et politiques nationaux de renforcement des capacités des femmes, de leurs institutions et organisations dans les domaines de la vie socio-économique et politique, d'améliorer l'intégration du genre dans le processus de formulation, de suivi-évaluation dans les politiques et programmes nationaux et sectoriels de développement.

Les actions liées au renforcement des capacités techniques (Renforcement des capacités des femmes bénéficiaires sur les techniques de transformation, de conservation, de labellisation et de commercialisation des produits locaux, etc.) et matérielles (équipements et réhabilitation des infrastructures, etc.), sont des actions dont les femmes rurales, les jeunes et les unités ont perçu l'importance et les enjeux pour l'amélioration de leurs revenus, base de l'amélioration de leur statut familial. Ce sont des domaines et actions qu'ils se disent prêts à soutenir et à tout faire pour poursuivre.

3.3 Genre et inclusion sociale

Il est ressorti de l'analyse que les femmes sont impliquées dans toutes les activités du programme, et elles ont accès à ses bénéfices. S'agissant spécifiquement de la planification, distincte ici de la conception du programme, elle porte sur la participation des femmes à la planification de la mise en œuvre des activités à la suite du lancement du programme.

En confirmation de la revue documentaire, les enquêtes de terrain ont révélé qu'il n'y a pas eu de difficultés majeures pour impliquer les femmes aux activités du programme.

3.4 Principaux extraits de la composante 2 du RCE:

Ayant bénéficié directement aux femmes rurales engagées dans les circuits de transformation et commercialisation des produits locaux et aux groupements de jeunes repartis entre des communes vulnérables en matière de sécurité alimentaire des régions de Koulikoro, Ségou, Mopti et Bamako, la deuxième composante du programme après exécution sur la période de mars 2013 à septembre 2015, a permis d'obtenir les résultats concrets suivants :

- 13 unités de transformation et commercialisation de produits locaux mises en place y compris leur équipement avec des services énergétiques renouvelables;
- 01 unité de transformation de poisson quasiment achevée au passage de la mission d'évaluation;
- 02 études sur les filières porteuses réalisées ;

- 780 femmes formées en technique de transformation, commercialisation et labellisation des produits locaux ;
- 50 jeunes formés sur le mode opératoire et l'entretien des équipements énergétiques de transformation;
- Mise en place des fonds rotatifs dénommés FARIS (fonds d'appui à la réduction des inégalités entre les sexes) dans les 13 localités d'intervention et au moins 2100 femmes et jeunes ciblés comme bénéficiaires;
- 5000 ménages sensibilisés et équipés en foyers améliorés (Nafacaman et SEWA).

3.5 Changements induits par des actions de la composante du programme RCE :

Il s'agit changements induits par les actions de développement supportées par le programme dans sa zone d'intervention. Au cours des enquêtes, il a été rassemblé un nombre appréciable d'indicateurs et d'exemples illustrant les changements dans les variables suivantes :

- ***Accès des femmes à l'équipement énergétique qui s'est traduit par un relèvement qualitatif et quantitatif des produits transformés.***

Les changements induits par l'accès des femmes à l'équipement énergétique s'est traduit par des changements à des degrés plus ou variables en fonction du niveau de fonctionnement des unités mises en place. Ainsi, grâce au programme, les femmes gagnent avec les récoltes grâce à la minimisation des pertes sur la production fraîche (céréales, goyave, papaye, mangue etc.). Cette réduction des pertes s'accompagne aussi d'une amélioration de la qualité de la gamme de produits grâce aux différentes formations reçues qui ont permis aux femmes d'acquérir des meilleures capacités de transformation et conservation des produits agricoles. Les résultats atteints par le programme sont très encourageants. La mise en place des technologies énergétiques préservant l'environnement et contribuant à la valorisation des produits locaux est une véritable opportunité pour impliquer davantage les femmes et les hommes dans le développement durable équitable.

- ***Utilisation de foyer amélioré et réduction de la consommation des bois de chauffe :***

Le programme dans sa composante 2 a diffusé au sein des groupes de femmes des foyers améliorés à usage domestique.

Il est ressorti des enquêtes que la réduction de la consommation des bois de chauffe est assez visible grâce à l'utilisation des foyers améliorés.

En effet, il y avait 450 chargements de charrettes de bois de chauffe consommées entre juin et septembre 2013, avec une moyenne de 11,5 charrettes par femme contre 314 sur la même période en 2014 soit une économie sensible de 136 charrettes.

En plus de cette économie de bois et de charbon, l'utilisation de foyers améliorés présente d'autres avantages qui se résument à :

- rapidité dans la cuisson des aliments avec très peu de fumée qui ne dérange plus ;

- utilisation pratiquement à tous les endroits de la maison;
- permet l'hygiène à la maison;
- adaptation à la période hivernale;
- protection de l'environnement grâce à la réduction de la pression sur les ressources ligneuses.

- ***Insertion des femmes rurales dans le tissu économique en milieu rural :***

Cette insertion a été impulsée par l'avènement des activités génératrices des revenus (AGR) soutenues le fonds FARIS de pérennisation.

Le projet a directement développé des AGR qui rapportent de l'argent. Il s'agit des activités de transformation des produits locaux au sein des unités de transformation : production et vente de glace, de jus de produits locaux, de produits séchés ou fumés (échalote, viande, poisson), etc.

Près de 58% des chefs de ménages rencontrés reconnaissent que la création d'emplois au niveau des coopératives contre 4% qui sont d'avis contraire. En lien avec cet état de fait, il ressort que plus de 42% des emplois créés dans la coopérative sont occupés par des femmes contre 4% pour les hommes. S'agissant des emplois créés dans l'auto-emploi, 25% concernent les hommes contre 46% pour les femmes. Dans cette proportion des femmes entrepreneuses, 56% sont dans la transformation des produits locaux, 30% font du commerce et 14% pratiquent dans l'embouche ovine.

Pour ce qui est du renforcement du fond rotatif, le projet a doté les communautés féminines de sa zone d'intervention d'un montant de trois millions (3 000 000) FCFA par groupements comme fonds de roulement AGR. Les groupes de jeunes ont bénéficié de deux millions (2 000 000 FCA) pour appliquer des activités économiques.

L'accès au crédit a été rendu facile par les groupes de femmes et de jeunes. Les membres des groupes ont contracté des crédits qu'ils ont investis dans des AGR au sein du village. Du tableau, il ressort que le FARIS a bénéficié principalement aux femmes elles-mêmes et leurs coépouses (respectivement pour 58% et 11%), les jeunes femmes représentées par les belles-filles (11%) et les jeunes hommes et les maris autour de 5% pour chacune de ces dernières catégories.

D'un montant moyen de crédit de 45 1312 F CFA par bénéficiaire, le FARIS obtenu a été utilisé à différents usages pour l'insertion socioéconomique des femmes:

- Les investissements agricoles, 16% des bénéficiaires, concernent l'embouche bovine, l'achat d'animaux et des semences d'arachide
- Les activités de transformation des produits (16%) portant principalement celle des fruits et légumes (mangues, oseille de guinée) en jus commercialisés et des céréales (étuvage du riz, farine etc.)

- Le commerce (47%), il porte sur celui de condiments, le commerce de produits maraîchers (oignon principalement), des fruits ;
- Les autres domaines (21%) comprenant principalement le maraîchage et la cueillette des produits locaux dont le karité

- ***Réseautage des femmes rurales dans le commerce :***

Le RCE dans sa composante 2 a facilité la cohésion et la mobilisation sociale en amenant les femmes se réunir de façon plus régulière. Ainsi, les unités ont très souvent regroupé des femmes de différents villages et de diverses ethnies créant du coup un rapprochement entre les femmes de divers horizons, qui ont été formées et dédiées aux unités. Cela se prolonge dans les relations sociales car les femmes partagent les infos des événements sociaux ou personnels, les idées et le planning, constituant une source de renforcement de la cohésion.

Par ailleurs, tous les jeunes de tous les villages se sont mobilisés pour constituer de la main d'œuvre temporaire (fourniture des matières premières) et / ou spécialisée (entretien / utilisation des équipements).

- ***Amélioration des conditions de vie des femmes rurales***

La composante 2 du RCE a contribué à l'amélioration des conditions de vie de ses cibles qui sont pour l'essentiel des femmes rurales.

Ainsi, il apparaît que 63% des femmes estiment que le programme a apporté une amélioration dans leur statut social et / ou familial. Cela est illustré l'amélioration conséquente des revenus des femmes ainsi que leur contribution aux dépenses de la famille qui changent la vue de leur famille et celle de la société sur elles. En outre, près de 96% des chefs de ménages interviewés que les femmes, grâce au programme, ont acquis une autonomie financière leur conférant plus de respectabilité (selon 92% des chefs de ménages) qui, à son tour, s'est ensuite traduite par plus de cohésion dans les ménages.

Cette amélioration est en outre illustrée par des propos du genre : « *Mon statut familial est bien amélioré parce que j'arrive à faire face à mes petites dépenses* », « *Le projet a permis de renforcer ma capacité de résilience, j'ai une facilité de résolution de mes problèmes familiaux* » ou encore « *Mon statut social s'est amélioré et je remercie le bon Dieu et l'ONU-Femmes, car j'ai plus de responsabilité dans le commerce et ma famille* » « *Mon statut familial et social s'est amélioré puisque je ne m'endette plus auprès des autres femmes du village* » ; « *Plus de considération de la part d'autres femmes pour la fonction d'entretien d'équipements que j'assume* ».

4. Forces, faiblesses, opportunités et menaces :

4.1 Forces et Faiblesses du programme (Composante2)

«C'est un très bon projet, dans son montage. Il prend en compte les besoins de transformation des femmes ainsi que les valeurs ajoutées souhaitées. Il aide à l'autonomisation économique et

financière», telle est l'opinion d'un maire jugeant l'intervention. En effet, la composante 2 du RCE dispose d'un certain nombre de forces faisant sa spécificité en matière d'autonomisation des femmes rurales, et pouvant se résumer à :

- Renforcement des capacités multiformes (techniques, matérielles et économiques) des revenus par rapport aux activités des bénéficiaires
- Adhésion des hommes à une initiative quasi-exclusivement destinée aux femmes dans un milieu conservateur, créant ainsi de la cohésion ; Mise en relation des femmes d'entités localisées (ensemble de villages dans une commune, villages intercommunaux etc.) au-delà des cérémonies sociales, créant le fondement d'une mise en réseau dynamique ;
- Avènement d'un fonds d'appui à la promotion économique et réduction des inégalités liées au genre. La mise à disposition du FARIS (octroi de fonds 3 000 000 F pour les femmes, 2 000 000 F pour les jeunes) qui a boosté les AGR individuelles ainsi que l'acquisition de la matière première pour les UTC dans un contexte de pauvreté, renforce l'engagement des femmes à réussir ;
- Formation à l'utilisation des FA par des femmes qui en ont été équipées, se traduisant par une réduction de la pression sur les ressources en bois énergie dans un contexte où les questions environnementales dont celles de changement climatique se posent avec acuité.
- Allègement des tâches domestiques des femmes consécutif à l'accès aux équipements énergétiques améliorés ainsi que le renforcement des capacités techniques ; ainsi, les femmes ont plus de temps à consacrer à leurs AGR individuelles et / ou collectives ;
- Catalysation de la vivacité économique des femmes par la diversification des AGR ;

Malgré l'importance des forces constatées ci-dessus, il y a lieu de noter des faiblesses qui sont pour l'essentiel :

- La courte durée de l'intervention qui requiert, vu ses nombreux volets et ses objectifs, une durée plus longue que celle de deux ans et demi (y compris la phase additionnelle de neuf (9) mois sans coût additionnel) ;
- Insuffisance du fonds de roulement par rapport à la demande ;
- Certaines unités ne fonctionnent pas normalement faute de la non réalisation des formations requises (site de Bamako, de Sévaré) ou mauvaise qualité des formations faites à la hâte, et / ou de la non réalisation efficace d'un suivi post-formation pour assister les premières productions de l'unité.
- Non tenue de la formation de certaines femmes à la recherche de marchés ainsi qu'en conservation de longue durée des produits agricoles, rendant les débouchés étroits pour certaines productions qui sont souvent offertes en même temps pour différentes unités d'une même contrée ;
- Infrastructure de l'unité de transformation inachevée à Pignari Bana tandis que dans la même région à Sévaré, l'unité mise en place n'est pas opérationnelle.

4.2 Opportunités et contraintes du programme (composante2)

Comme opportunités à saisir, le programme a la faveur de :

- existence de la main d'œuvre (hommes, femmes), de la terre pour l'agriculture, le milieu accessible pour le commerce ;
- Disponibilité des produits forestiers non ligneux et agricoles constituant la base des matières pour la transformation durant presque toute l'année: échalote, tomate, lait, et produits de cueillette ;
- Disponibilité des produits agricoles céréaliers en saison et contre saison
- Existence de débouchés potentiels constitués de Bamako et environs pour écouler les produits transformés rencontrant les préférences du consommateur.
- Disponibilité des acteurs locaux prêts à animer l'unité.
- Disponibilité de la matière à transformer sans grand frais de transformation, cohésion communautaire aux activités.

A côté des opportunités des menaces qui méritent d'être soulignées

- L'arrêt de l'assistance technique et financière à cette phase du programme risque de compromettre la pérennité de l'intervention qui demeure pertinente ;
- Les spéculations agricoles de la zone sont similaires, si bien que les produits transformés et /ou conditionnés connaissent des offres concentrées, plusieurs acteurs proposant les mêmes produits presque au même moment et dans un espace plus ou moins commun.

5. *Recommandations*

La plus-value de l'évaluation est qu'au delà du constat des réussites, on puisse identifier les faiblesses persistantes et proposer des pistes de résolution ou d'amélioration en termes de recommandations.

C'est ce qu'a fait l'équipe d'évaluation tout au long du processus. Ainsi à différents niveaux, suite aux constats des faiblesses, les recommandations suivantes ont été faites :

5.1 *Parachever ce qui est entamé au terme de la phase actuelle dans une phase transitoire*

a. Par rapport aux unités de transformation et à leurs activités

Sur la base des constats et analyses faits ci-dessus, ainsi que des attentes et préoccupations fondamentales exprimées par les bénéficiaires (femmes et jeunes) mais aussi les autres partenaires du programme, la mission recommande que le RCE dans sa phase actuelle, puisse bénéficier d'une rallonge d'une année ou phase transitoire nécessaire et suffisante pour achever fondamentalement les actions/activités des unités de transformation prévues, planifiées mais qui n'ont pas pu être correctement réalisées dans les termes de la phase actuelle de la composante 2 du programme. Spécifiquement, il s'agira pour la composante 2 du RCE de :

- Compléter les équipements manquants des unités qui n'ont pas reçu la totalité ;

- Envisager une solution de rechange les équipements qui consomment trop de gaz avec du solaire performant pour plus d'efficacité dans la transformation, et plus d'efficience par rapport à la maîtrise des charges par les femmes ;
- Mettre le focus sur les techniques de conservation des produits frais dont ceux maraîchers et forestiers permettant d'étaler la capacité de transformation et de commercialisation,
- Renforcer davantage les capacités sur les recherches de débouchés pour les produits adaptés aux préférences et goûts des consommateurs ;
- Organiser davantage les femmes rurales en favorisant la mise en réseau de leurs coopératives pour un meilleur accès aux marchés (en harmonie avec la recommandation précédente)

b. Par rapport aux foyers améliorés

L'utilisation des foyers améliorés a suscité un véritable engouement au sein des femmes et de leurs organisations, s'expliquant en très grande partie par la visibilité des bénéfices qui peuvent en être tirés. Aussi, il s'avère capital d'entretenir cet élan à travers :

- Recenser les ménages pour donner le nombre requis de FA avec le soutien des microcrédits ;
- Former un noyau local de fabricants-réparateurs de foyers améliorés ;
- Augmenter le nombre de foyers améliorés pour les rendre accessible à toutes les femmes.
- Continuer à sensibiliser les femmes sur l'utilisation des foyers, son avantage pour les ménages et l'environnement.

c. Par rapport aux aspects transversaux

- Initier un processus d'alphabétisation fonctionnelle centrée autour des activités menées par les femmes et les jeunes dans le cadre de la composante 2 mais aussi aux questions de la bonne gouvernance ;
- Apporter plus de fonds d'aide à travers un renforcement du FARIS qui vient en soutien tant aux AGR collectives qu'individuelles.

5.2 Réfléchir à la mise en place d'une nouvelle phase du RCE

Les analyses faites précédemment montrent que la composante 2 du RCE ne souffre d'aucune ambiguïté quant à sa pertinence à résoudre les problèmes de pauvreté de la femme rurale. Aussi, elle a laissé apparaître des acquis certes indéniables mais très fragiles. Aussi en harmonie avec l'analyse faite ci-haut soutenue par des propos tels que « *Que le projet reste ou un autre projet ayant la même vision le remplace* », « *Que le projet reste avec nous si possible, ou que le projet revienne sous une autre forme* », il s'avère capital d'envisager une nouvelle phase.

En effet, une deuxième phase du programme permettra à l'ONU-Femmes de renforcer et d'intensifier ses interventions " Genre et Energie". Ainsi, une mise à échelle importante permettra d'atteindre plus de cibles et de répondre aux très nombreuses sollicitations. Elle sera également une réelle opportunité

à l'ONU-Femmes et à la FAO de mettre en place des unités de transformation et des périmètres sur l'ensemble de leurs zones d'intervention. Ainsi, les appuis complémentaires des deux institutions permettront de mettre en place toute la chaîne de production, de transformation et de commercialisation au niveau des mêmes sites élargis à plus de bénéficiaires.

Pour ce faire, des études approfondies devront être conduites pour faire le bilan des actions entreprises et identifier de nouvelles stratégies et activités à mener pour une meilleure intégration des femmes rurales au processus de développement local grâce à leur autonomisation économique, base d'une amélioration sensible de leur statut familial et social

6. Conclusion

La présente évaluation finale de la composante 2 du RCE a fait apparaître que de changements perceptibles sont intervenus dans sa zone d'intervention dans les régions de Koulikoro, Ségou et Mopti et le district de Bamako. Ces résultats sont le fruit d'efforts combinés des populations notamment des femmes et de divers autres intervenants (Etat à travers ses structures spécialisées telles que l'AMADER, ONG nationales et internationales). Parmi ces intervenants de la zone, l'action de la composante 2 de l'ONU-Femmes, à travers ses investissements en équipements, en réhabilitation des infrastructures, et ses actions de formations pratiques, informations, sensibilisations, conseils et autres apports variés, a été déterminante pour aboutir à de tels impacts. En effet, ceux-ci n'auraient pu être réalisés sans un apport massif de moyens divers et sans une approche et une démarche persistantes et bien ciblées. Ainsi, les unités de transformation et de commercialisation des produits locaux ont permis de renforcer davantage l'utilisation de l'énergie productive au niveau des zones bénéficiaires. On peut affirmer que beaucoup de femmes bénéficiaires maîtrisent parfaitement les techniques de transformation et ont bien assimilé les avantages liés à la valorisation des produits locaux.

Ces impacts qui couvrent divers aspects du développement, sont largement reconnus par les groupes cibles et les différents autres acteurs de la zone.

INTRODUCTION

i. Rappel du contexte de l'évaluation

Avec une population estimée à environ 16 millions d'habitants dont 43,6% vivant sous le seuil de pauvreté, le Mali est l'un des pays les plus pauvres de l'Afrique de l'Ouest. Son économie repose essentiellement sur le secteur agricole, qui occupe environ 75% de la population active et contribue à hauteur de 37% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB). Il faut aussi noter que, la part du secteur agricole dans les recettes d'exportation est estimée à environ 30%. Les chiffres montrent ainsi, la place prépondérante qu'occupe le secteur agricole au Mali. Malheureusement, pendant ces trois dernières années, le pays a connu une crise alimentaire due à une succession de périodes de mauvaise pluviométrie. Cette situation a précarisé davantage, la condition de vie des ménages dont une forte proportion a basculé dans une situation d'insécurité alimentaire latente. En plus de cette précarité alimentaire pouvant être considérée comme naturel, l'on a assisté en 2012 à une détérioration généralisée des conditions de vie des populations. En effet, confronté à une crise de nature complexe (religieux, politico sécuritaire) depuis janvier 2012, le Mali a traversé durant ces dernières années l'une des périodes les plus difficiles de son histoire. Plusieurs mouvements armés ont occupé une bonne partie du territoire obligeant ainsi la population du Nord à migrer vers le sud dans des familles d'accueil. En outre, le coup d'état militaire survenu le 22 mars 2012 a rompu l'ordre institutionnel et occasionné le départ de plusieurs bailleurs de fonds. Ce cumul de difficultés a eu des conséquences négatives sur la population, notamment les femmes et les filles dans les régions occupées.

En ce qui concerne la situation spécifique des femmes rurales, elles constituent, aux côtés des hommes, une force vive dans toutes les exploitations agricoles et interviennent à toutes les phases du processus de production et de valorisation des produits. Cependant, force est de constater une forte disparité dans les relations hommes/femmes quant à la question d'accès et de contrôle des ressources et des revenus. En effet, la population agricole malienne est caractérisée par son fort lien patriarcal qui confie systématiquement à l'homme les fonctions de responsabilités. Les chefs d'exploitation féminins ne représentent que 3.6% contre 96.4% pour les chefs d'exploitations masculins (Rapport CSCRP 2011). Concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du fait de la division traditionnelle du travail, les femmes jouent un grand rôle dans la survie des ménages. Malgré cet apport important dans l'économie familiale, le travail des femmes se conjugue avec la précarité et la non-reconnaissance morale et financière de leur contribution, surtout au niveau des exploitations familiales.

En lien avec son mandat, ONU Femmes en collaboration avec la FAO a initié un programme intitulé **"Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique "**.

Le programme, pris globalement était constitué de deux composantes. La composante¹ qui a été exécuté par la FAO, était basée sur l'*accès des femmes aux facteurs de productions*. En ce qui concerne la deuxième composante dont il est question dans la présente évaluation finale, elle portait sur l'*accès des femmes aux opportunités économiques et commerciales*.

ii. Objectifs et portée de l'évaluation

• Objectifs de l'évaluation

Selon notre compréhension de la mission, la présente étude a pour objectif général de mesurer le niveau des résultats conformément à la planification et surtout les objectifs spécifiques qui étaient visés par le programme. Elle portera à ce titre, aussi bien sur les produits, les effets (résultats) que l'impact du programme. Contrairement aux autres évaluations, survenues durant le projet, l'évaluation finale mettra un focus sur les résultats.

Spécifiquement, il s'agira pour l'étude de permettre de :

- Apprécier le niveau d'atteinte des objectifs planifiés du programme ;
- Permettre d'estimer réellement la contribution du programme aux indicateurs du plan de travail annuel(AWP) d'ONU femmes ;
- Permettre de faire un apprentissage (leçons apprises) plus complet sur le programme afin de pouvoir expliquer les écarts des résultats et des objectifs spécifiques du programme, les insuffisances d'ordre programmatiques, sociologiques, culturelles etc. ;
- Susciter, sur la base de la consolidation des leçons apprises, de nouvelles questions de développement d'une part et d'autre part, permettre de mieux formuler une éventuelle extension du présent programme.

• Portée de l'évaluation

Le programme « Appui à l'Autonomisation Economique des Femmes Rurales dans le contexte de l'Insécurité Alimentaire et du Changement Climatique du Mali - RCEF » est une initiative conjointe de deux Agences des Nations Unies à savoir la FAO et l'ONU-Femmes. A ce titre, il est géré suivant les règles et procédures régissant les programmes conjoints. De commun accord, les deux Agences ont confié à la FAO le rôle de l'Agent Administratif de ce programme. De ce fait, la FAO répond au nom des deux Agences devant les partenaires financiers en termes de signature sur les documents projets et de suivi budgétaire. Chaque Agence a géré les ressources selon les règles et procédures de son organisation pourvu que les rapports financiers soient compilés par la FAO avant transmission à la Suède. ONU Femmes assure la coordination technique et est donc en charge de la production du rapport technique et du suivi des indicateurs clés du programme.

Ainsi, le programme a démarré ses activités en mars 2013 pour une durée initiale de deux (02) ans. En outre, le programme dans sa composante 2 a été sans responsable attitrée au terme de la fin du contrat de la chargée de programme qui était un volontaire. En dépit de cet état de fait, le RCE dans sa composante 2 a bénéficié d'une extension sans coût de janvier à septembre 2015.

En fin de mise en œuvre, l'ONU-Femmes, en concertation avec ses partenaires techniques et financiers, a décidé de procéder à une évaluation finale. Il s'agira pour le consultant / évaluateur

d'une part, d'établir le bilan des actions réalisées, de capitaliser les acquis, d'en tirer les leçons apprises et, d'autre part de définir des orientations pertinentes dans une perspective de continuation et/ou de réplique de l'expérience.

Le présent rapport d'évaluation finale, conduite dans le contexte décrit ci-dessus, contient outre le résumé, la table des matières, l'introduction, les objectifs de l'évaluation, les questions de recherche et la méthodologie appliquée, avant de donner les détails des résultats, des conclusions, des recommandations, des leçons apprises et les annexes.

1. RAPPEL DE L'APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1 Approche

1.1.1. Phase préparatoire

Cette phase a commencé par un léger travail initial consistant notamment en une collecte préliminaire d'informations, au niveau du bureau de l'ONU-Femmes pour rassembler des documents au sujet du projet, et de l'ONU-Femmes en général de même qu'au sujet de la zone d'intervention concernée par l'étude en question. Ceci a permis de passer aux étapes suivantes :

- a. **Discussion autour des Termes de Références :** Cette rencontre a permis une meilleure compréhension des TDR et les détails de l'offre de service, afin d'uniformiser les points de vue. Cela a été l'opportunité d'entretiens avec les cadres de l'ONU-Femmes (chargée de programme, coordinatrice des programmes, le chargé de Suivi Évaluation) pour déjà évoquer le **rapport de conception initial** servant de **document synthétique de cadrage** de l'évaluation. Ce document a fait l'objet d'un échange entre le commanditaire et le consultant et a permis de discuter avec le consultant de la manière dont il entend structurer la **démarche de l'évaluation** dont la **préparation des outils de collecte des données**, les cibles devant faire objet de l'échantillonnage.
- b. **Analyse documentaire :** Elle a consisté d'abord en une analyse et exploitation des documents pertinents (document de programme soumis aux bailleurs de fond pour financement; rapports d'étape des partenaires de mis en œuvre; note stratégique d'ONU-Femmes; rapport de synthèse des rapports des partenaires de mise en œuvre; etc.). Elle a concerné tous les documents relatifs au projet. Ainsi, les documents de formulation, les rapports d'activités et divers rapports internes et externes seront récoltés et traités. Ils ont permis, en ce qui concerne les documents de formulation, de se renseigner davantage sur les logiques d'intervention du programme, notamment les impacts, effets, efficacités et efficacies visés, de même que les stratégies envisagées au départ des actions concernées. Les rapports d'étapes et de suivi ont permis de voir la progression, l'évolution des éléments de la logique et de se faire une idée sur ces aspects.
Ainsi pour cette d'évaluation, la revue a constitué la base des données complémentaires à recueillir en vue de l'étape de terrain ainsi qu'à approfondir la démarche d'intervention de l'étude.
- c. **Préparation des outils de collecte d'information :** Pendant cette phase, des outils de collecte de données ont été conçus de manière à prendre en compte les préoccupations du commanditaire soulevées dans les TDR, notamment les objectifs assignés à la mission. Il s'est agi de :
 - Des outils permettant de collecter les **données indirectes** sur les effets du projet à travers des :
 - **Guide d'entretien** pour l'équipe de l'ONU-Femmes ;
 - **Guide d'entretien** pour les partenaires d'exécution du programme ;

- **Guide d'entretien pour autres acteurs** au titre des responsables villageois, des leaders d'opinions, des collectivités territoriales, des administrations, des services techniques de la zone du projet partenaires d'exécution ;
- **Guide pour le focus group de discussion** avec les organisations des bénéficiaires ;
- Des outils permettant de collecter des **données directes** sur les effets du projet à travers :
 - **Questionnaires pour les bénéficiaires** du projet (Femmes transformatrices / bénéficiaires FARIS, Jeunes bénéficiaires FARIS, Jeunes pour l'entretien.) ;
 - **Questionnaires pour les chefs de ménages** sur les bénéfices du projet
- Des fiches d'analyse des résultats des enquêtes de terrain et celle des entretiens semi-structurés ont servi au consultant pour faire la synthèse des résultats des travaux.

d. A la **définition de l'échantillon** : Ici, un premier travail a consisté à délimiter le champ de l'étude qui comprenait les 14 localités d'intervention du volet 2 du programme. Ensuite a suivi la définition de l'échantillon comprenant les bénéficiaires directs (Femmes transformatrices / bénéficiaires FARIS, Jeunes bénéficiaires FARIS, Jeunes pour l'entretien), les partenaires de mise en œuvre, les autres partenaires au titre des responsables villageois, des leaders d'opinions, des collectivités territoriales, des administrations, des services techniques de la zone du projet partenaires d'exécution sur la base des résultats à atteindre conformément aux TDRs.

1.1.2. Phase de collecte des données sur le terrain

Cette phase a commencé par la prise en contact téléphonique avec la personne ressource locale devant annoncer l'arrivée de l'équipe au niveau de la zone concernée.

Ainsi, l'équipe a touché l'ensemble des localités programmées. Ainsi, des entretiens ont été réalisés sur le terrain auprès des bénéficiaires directs et de leurs organisations (focus groupes), des partenaires de mise en œuvre et institutionnels du programme.

La quasi-totalité des cibles visées a répondu aux questionnaires.

Le décompte des fiches ainsi que le taux de réalisation se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°1 : Décompte des fiches et taux de réalisation des enquêtes

Type d'outils	Prévus	Réalisés	Taux
Bénéficiaires directs			
Organisations de femmes (unités de transformations)	9	9	100%
Femmes transformatrices / bénéficiaires FARIS	45	39	87%
Jeunes bénéficiaires FARIS	18	10	56%
Jeunes pour l'entretien	18	10	56%
Chefs de ménage	24	24	100%
Informateurs-clés	11	10	10%
Partenaires	6	6	
Services techniques, ONGs, Administration et collectivités Chefs de villages	25	15	60%
Equipe ONU-Femmes	4	4	
Total	160	127	85%

Source : Présente évaluation finale du RCE, Septembre 2015

Le décompte montre que la réalisation a été de 85% des prévisions. Ceci s'expliquerait par le fait que l'équipe d'évaluation avait considéré que dans chaque commune il y avait une représentation de l'administration générale, un service technique de l'Etat. Ce qui n'a pas été le cas sur le terrain.

La fin de la collecte des informations sur le terrain a été suivie de visites des sites en vue de confirmer ou infirmer certaines assertions.

1.1.3. Phase de synthèse et de rapportage

Bien que l'analyse et la synthèse se fassent tout au long des étapes passées, l'analyse synthétique générale a été faite à l'issue des visites de terrain. A cette étape, un travail de traitement général, d'organisation, d'analyse et de synthèse des données a été réalisé à Bamako par l'équipe d'évaluateurs. Les informations issues de ce travail ont été consignées, suivant un canevas préétabli, dans le présent rapport provisoire qui sera présenté pour observations, aux responsables de l'ONU-Femmes à Bamako, au Comité de référence ainsi qu'au Bureau Régional à Dakar.

1.2 Etendue et limites de l'évaluation

La présente évaluation a concerné seulement la composante 2 du programme c'est-à-dire le volet exécuté par ONU femmes Mali. Cependant, pour des raisons de complémentarité des résultats issus des deux volets, le consultant a rencontré dans le cadre de cette évaluation le représentant du volet exécuté par la FAO.

a. Les thématiques couvertes par l'évaluation :

Dans le cadre de l'évaluation du programme, le consultant devra concevoir des outils de manière à couvrir tous les résultats et objectif du programme (composante 2). Cela impliquera l'analyse des thématiques ci-dessous :

- L'accès des femmes à l'équipement énergétique ;

- La réduction de la consommation des bois de chauffe;
- Utilisation de foyer amélioré
- Insertion des femmes rurales dans le tissu économique en milieu rural;
- Le réseautage des femmes rurales dans le commerce;
- Amélioration des conditions de vie des femmes rurales.

b. La taille du programme à évaluer:

Tous les volets du programme mis en œuvre depuis début 2014 à maintenant, sont concernés par la présente évaluation. Ainsi, l'évaluation finale du programme a porté sur la totalité de la composante 2 **"Accroître l'accès des femmes rurales aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois et aux opportunités économiques et marchés (ONU Femmes)"**.

c. Couverture géographique :

Le volet du programme exécuté par ONU-femmes a été conduit dans 14 localités. Les produits issus de la mise en œuvre du programme ont été visités dans le cadre de la présente étude. Il s'agit des unités de transformation des produits locaux. En outre, un échantillonnage a été fait pour les interviews à conduire.

2. DESCRIPTION DE LA COMPOSANTE 2

2.1. Aperçu sur la composante 2 du programme RCE

ONU-Femmes est une organisation du Système des Nations Unies qui accompagne le Mali dans le développement depuis plusieurs années avec le mandat d'entité *pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes*. Ainsi, en lien avec ce mandat et en partenariat avec la coopération Suédoise et la FAO, elle a initié un programme appelé « *Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique* » en vue d'une amélioration des conditions socioéconomiques des femmes rurales.

Initialement prévu dans 10 communes, ledit programme, initiative conjointe de l'ONU-Femmes et de la FAO, a été étendu à quatre (04) autres localités portant le nombre total de communes concernées à douze (12) et qui comptent parmi les plus vulnérables en matière de sécurité alimentaire dans les régions de Koulikoro (03) , Ségou (03) et Mopti (06). Les cibles directes du programme sont les femmes des 10 communes rurales et des 2 communes urbaines réparties en trois catégories : les femmes rurales qui sont engagées dans les activités de production agricole, les femmes qui sont engagées dans les circuits de production économique et de commercialisation des produits locaux organisées en coopérative, les femmes entrepreneurs qui sont actives dans les activités de transformation de la production locale soit de façon individuelle ou à travers des coopératives multi fonctionnelles. Il s'agit donc pour le programme de contribuer de mars 2013 au 30 septembre 2015 à :

- (i) la réduction de l'insécurité alimentaire en équipant et en rendant fonctionnel 25 périmètres maraîchers à partir des forages fonctionnant en énergie solaire avec des systèmes facilitant l'arrosage (système goutte à goutte) dans 12 communes;
- (ii) Accroître l'accès des femmes rurales aux opportunités économiques, aux marchés ainsi qu'aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois.

Ainsi, les données de base sur la composante 2 du programme sont présentées dans le tableau :

Tableau N°2 : Données de base sur la composante 2 du programme RCE

Composante 2 du programme	<i>"Les femmes rurales ont un accès accru aux opportunités économiques, aux marchés et aux infrastructures utilisant des services énergétiques renouvelables moins coûteux préservant l'environnement et la valorisation des filières porteuses"</i>
Partenaire financier	SUEDE/FAO
Budget total de la composante 2	US\$ 1 420 000 soit 9 481 340 Couronne Suédoises
Date de démarrage du projet	1 ^{er} Mars 2013
Date d'achèvement du programme	30 septembre 2015
Partenaires d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Malienne pour l'Energie Domestique et le Développement de l'Electrification Rurale (AMADER) ; • Centre National de l'Energie Solaire et des Energies Renouvelables (CNESOLER) ; Ministère du Développement Rural ; • Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB) ; • Institut d'Economie Rurale (IER) ; • Laboratoire de Technologie Alimentaire (LTA) • ONGs nationales: Action Mopti, APROFEM, CARP Mali
Zone d'intervention	<p>Région de Koulikoro :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cercle de Kati : Communes rurales de Ouélessébougou (Simidji) et de Baguinéda (Baguineda-Camp, Massaconi) • Cercle de Dioïla : Commune rurale de Kilidouougou (N'Tobougou) <p>Région de Ségou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cercle de Macina : Communes rurales de BokyWéré et de Monimpebougou • Cercle de Ségou : Commune rurale de Pélengana <p>Région de Mopti</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cercle de Mopti : Commune rurale de Kounari (Manako) ; Commune urbaine de Mopti (Sévaré) • Cercle de Djenné : Commune rurale de DandougouFakala/Konio • Cercle de Bandiagara : Commune rurale de PignariBana/Goundaga • Cercle de Douentza : Commune rurale de Dangal Boré/Boré • Cercle de Koro : Commune rurale de Dougouténé 1/Toroli <p>District de Bamako</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commune VI
Bénéficiaires	Femmes engagées dans les circuits de production, de transformation et commercialisation des produits agroalimentaires locaux ; Groupements de jeunes

Source : Rapport final de la composante2, Présente évaluation finale du RCE, Septembre 2015

2.2.Cadre d'évaluation des performances et rappel des effets et impacts attendus du programme

Un cadre répertoriant la logique du programme *dans sa composante2* « *Les femmes rurales ont un accès accru aux opportunités économiques, aux marchés et aux infrastructures utilisant des services énergétiques renouvelables moins coûteux préservant l'environnement et la valorisation des filières porteuses* », ainsi que les indicateurs, sources de données, les méthodes de collecte de ces données, les fréquences, et les responsabilités, a été élaboré et constitue un outil de suivi adéquat. De façon générale les principaux objectifs planifiés et les résultats attendus (niveaux produits, effets et impacts) pendant la période que va couvrir cette évaluation sont formulés avec des indicateurs attendus en fin du programme (indicateurs concernant la période d'évaluation : 2013 à 2015, voir le tableau en annexe).

2.3. Résumé des hypothèses et suppositions

Les suppositions décrivent les risques et périls qui pourraient menacer voir entraver la réalisation des résultats. Ainsi, ces risques ainsi que les stratégies de mitigation ont été identifiés dans le tableau suivant :

Tableau N°3 : Résumé des hypothèses et suppositions du programme RCE

Risques majeurs	Stratégies de mitigation
Insécurité grandissante dans la région de Mopti	Stratégie communautaire avec une forte implication des leaders traditionnels et communautaires
Retard dans la mise en place des unités de transformation	Lancement à temps du processus de mise en place des unités hybrides et de manière graduelle
Insuffisance de production et d'approvisionnement pour faire fonctionner les unités	Mise en place de techniques culturales performantes et de variétés à haut rendement Mise en place de réseau autour d'une unité de transformation
Insuffisance dans la maîtrise de la technologie	Organisation de visites d'études et surtout formation avancée de l'équipe technique d'entretien notamment le pool d'ingénieurs locaux

Source : Prodoc du RCE, 2013

Il y a lieu de noter que l'essentiel des risques dont celui de la sécurité supposés advenir, a effectivement eu lieu. Cependant à en juger par les résultats atteints, les mesures préconisées pour minimiser les risques ont produit les effets escomptés.

3. RESULTATS DE L'EVALUATION

3.1.Pertinence

3.1.1. Par rapport à la cohérence des options de développement du pays

Les volets de la composante 2 « Accroître l'accès des femmes rurales aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois et aux opportunités économiques et marchés » sont conformes à la politique de développement du Mali. Ces volets et les activités afférentes s'intègrent bien dans les axes prioritaires du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), adopté par le Gouvernement du Mali en 2012 et constituant le cadre unique de référence et de négociation avec les partenaires techniques et financiers pour le développement du pays durant la période 2012 – 2017. Ainsi, le RCE s'inscrit dans la logique de l'orientation du Gouvernement en matière de promotion de la femme et du genre : résoudre durablement et de façon combinée les problèmes de pauvreté et d'inégalités liées au genre, le Mali a adopté un document stratégique et deux de politiques sectorielles qui sont respectivement, (i) le Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR), (ii) la Politique Nationale du Genre et ses documents opérationnels et (iii) la Politique Nationale de l'Energie.

La conception du RCE est en parfaite harmonie avec les besoins et politiques nationaux de renforcement des capacités des femmes, de leurs institutions et organisations dans les domaines de la vie socio-économique et politique, d'améliorer l'intégration du genre dans le processus de formulation, de suivi-évaluation dans les politiques et programmes nationaux et sectoriels de développement.

3.1.2. Par rapport aux priorités des parties prenantes et des bénéficiaires

Le RCE correspond aux axes de partenariat définis entre le gouvernement du Mali, l'ONU-Femmes et la Coopération Suédoise, spécifiquement par rapport aux objectifs et stratégies de développement durable et la promotion du renforcement des capacités des femmes.

Par ailleurs, les acteurs locaux trouvent le programme pertinent parce qu'il prend en charge la résolution des problèmes réels de pauvreté que les communautés vivent en général et les femmes en particulier. En effet, presque partout dans les enquêtes et à tous les niveaux (93% des personnes rencontrées), il est ressorti, que la plupart des actions initiées dans les thématiques couvertes par la composante 2 (*L'accès des femmes à l'équipement énergétique ; La réduction de la consommation des bois de chauffe; Utilisation de foyer amélioré ; Insertion des femmes rurales dans le tissu économique en milieu rural; Le réseautage des femmes rurales dans le commerce; Amélioration des conditions de vie des femmes rurales*), correspondaient, dans une très large mesure, à un besoin réel des populations . La pertinence des actions supportées par l'ONU-Femmes est évidente et est ressentie comme tel par les bénéficiaires et partenaires.

3.1.3. Par rapport à la synergie et la complémentarité

Le passage en revue du document de programme dans sa composante 2 montre la pertinence et la cohérence entre l'analyse de la situation, les problèmes de développement identifiés et les 4 effets recherchés par le RCE dans la partie mise en œuvre par l'ONU-Femmes.

La définition des critères de choix des douze (12) communes rurales met en avant la vulnérabilité en matière de sécurité alimentaire, suivie de la présence des interventions en cours dans les différentes communes des régions de Koulikoro et de Mopti. En effet, les différentes communes retenues dans ces deux régions sont ciblées par rapport aux interventions de ONU Femmes dans le cadre du projet d'appui à la prise en compte du genre dans la décentralisation et dans le cadre du projet « Énergie pour la Réduction des Inégalités Genre au Mali »¹ dans les villages de Simidji (commune de Ouélessébougou, cercle de Kati) et de N'Tobougou (chef-lieu de la commune du Kilidougou, cercle de Dioila) situés dans la région de Koulikoro, et des interventions de la FAO au niveau du plateau dogon. Il s'agit surtout d'une extension et consolidation des interventions initiées dans ces différentes communes en lien avec les plans de développement communaux. Il s'agit de communes qui disposent de protocole de collaboration avec ONU Femmes en vue de l'amélioration des conditions de vie des femmes. Ainsi, il s'agit pour le RCE de créer une synergie avec les interventions antérieures de l'ONU-Femmes mais aussi d'être en complémentarité avec d'autres partenaires clés tels que la FAO dans les mêmes zones d'intervention.

3.2. Efficacité

L'analyse de l'efficacité a permis d'apprécier la consistance des acquis du programme en termes d'atteinte des résultats escomptés par rapport aux effets escomptés, le niveau d'atteinte des groupes cibles originalement prévus ainsi que la nature des facteurs qui ont favorisé ou limité l'atteinte des résultats.

Aussi pour les différents résultats attendus, le tableau ci-dessous présente les activités prévues et le niveau de réalisation de ces activités en relation avec leur contribution aux résultats y afférents :

¹ Le résultat attendu au niveau des villages pilotes est l'utilisation rationnelle de l'énergie pour l'augmentation des revenus des ménages et l'amélioration du bien-être social des plus vulnérables que sont les femmes et les jeunes. Il s'agissait de : (i) alléger au moins une (01) des tâches domestiques des femmes selon les besoins exprimés par village ; (ii) développer/moderniser au moins deux (02) activités génératrices de revenus des hommes et des femmes par village, grâce à une bonne exploitation de l'énergie moderne et la mise en place des équipements technologiques adaptés (Unités des Transformation et de Commercialisation des Produits Locaux) ; (iii) générer des emplois stables au bénéfice des jeunes filles et des garçons.

Tableau N°4 : Taux d'exécution des activités du programme

Activités Principales	Activités réalisées	Taux de réalisation
Produit 2.1 - Les femmes rurales ont davantage accès aux équipements technologiques énergétiques et à des unités de transformation adaptées pour la transformation de leur production		
2.1.1 Installer trois (3) unités de séchoir hybride pour les fruits et légumes dans les trois chefs-lieux de Commune	3 unités de séchage équipées d'un grand séchoir hybride (solaire/gaz)	100%
2.1.2 Installer une (1) unité de transformation de poisson Dialakoroba	une (01) unité de transformation de poisson à Bamako en cours de finalisation	40%
2.1.3 Réaliser les études de filières porteuses pour chaque commune et mettre en œuvre les actions pour leur développement	02 études sur les filières porteuses réalisées	100%
2.1.4 Equiper les 10 centres multifonctionnels des femmes	10 unités de transformation et commercialisation de produits locaux équipés avec des services énergétiques renouvelables	100%
2.1.5 Organiser des séances de sensibilisation/démonstration sur l'utilité des foyers améliorés et doter les ménages de 5000 foyers améliorés	5000 ménages sensibilisés et équipés en foyers améliorés (Nafacaman et SEWA).	100%
2.1.6. Apporter une assistance technique pour les choix et les stratégies de transformation (spécialiste en agroalimentaire ; Expert en Genre et développement rural)	Renforcement des capacités des femmes bénéficiaires sur les techniques de transformation, de conservation, de labellisation et de commercialisation des produits locaux	100%
Produit 2.2- Les entreprises rurales des femmes sont davantage structurées, professionnalisées et mises en réseau pour l'écoulement des produits		
2.2.1 Renforcer les capacités de 75 jeunes (filles/garçons) sur l'utilisation et la maintenance des séchoirs hybrides	50 jeunes formés sur le mode opératoire et l'entretien des équipements énergétiques de transformation	100%
2.2.2 Mettre en place un pool de maintenanciers des équipements solaires au niveau de chaque commune	Non réalisé	0%
2.2.3 Former 15 femmes de la Coopérative multifonctionnelle sur la maintenance et l'utilisation de l'Unité de poisson	Un voyage d'études a été organisé au Sénégal (Joal Fadiouth, Bawane, Fandène, Dakar) pour permettre aux membres de la coopérative bénéficiaire de l'unité de poisson de s'inspirer de l'expérience des formatrices de poisson du Sénégal regroupées en groupements interprofessionnels. La mission a permis d'apprécier entre autres les systèmes de gestion transparente et démocratique au sein des unités ainsi que les modèles de répartition des gains et intérêts générés par les activités des femmes.	100%
2.2.4 Former 390 femmes sur l'emballage, la conservation, la labellisation et la commercialisation des produits (30 par commune et 30 capitales régionales)	390 femmes formées en technique de transformation, commercialisation et labellisation des produits locaux	100%
2.2.5 Renforcer les capacités des réseaux et leurs démembrements au niveau communal sur la gestion, les rôles et responsabilités, coordination, sensibilisation/communication etc.)	Renforcement des capacités en Gestion	100%
2.2.5 Acheter une voiture (4x4) pour la coordination technique et la supervision du programme, les missions de formation et de supervision		100%

2.2.6 Organiser des ateliers de formation au bénéfice de 390 femmes en techniques de transformation (séchage, fabrication des jus/compotes de fruits et légumes etc.)	390 femmes formées en technique de transformation, commercialisation et labellisation des produits locaux	100%
Produit 2.3 - Les femmes rurales ont davantage accès à des services de soutien à la commercialisation en vue d'accroître les revenus (finance, conseils, accès aux NTIC)		
2.3.1 Appuyer les coopératives et associations des femmes rurales au développement des plans d'affaire et à l'accès au crédit (fonds de garantie)	Mise en place des fonds rotatifs dénommés FARIS (fonds d'appui à la réduction des inégalités entre les sexes) dans les 13 localités d'intervention et au moins 2100 femmes et jeunes ciblés comme bénéficiaires	100%
Apporter une assistance technique pour la coordination des actions de mise en œuvre en direction des femmes rurales (Coordination technique du programme :)	Accès des femmes à des services de soutien à la commercialisation	100%
2.3.2 Mettre à jour le site web du Réseau des femmes opératrices économiques avec les actions des femmes rurales et des formations sur le e-commerce	Non réalisé	0%
Renforcer la mise en place d'un appui conseil de 10 jeunes filles diplômées en marketing	Renforcement des capacités en Marketing	100%
2.3.3 Mettre en place un dispositif de circulation de l'information sur les opportunités sur le marché national et international	Non réalisé	0%

Source : Prodoc du programme RCE (2013), présente évaluation, Septembre 2015

Le taux d'exécution physique des activités planifiées est élevé et est en moyenne de 80%. Ces activités ont été réalisées par l'ONU-Femmes et ses partenaires notamment avec les ONG et organismes nationaux comme l'AMADER, CARP, Action Mopti, OPIB, Coopérative « Femmes en Action».

Par ailleurs, conformément aux protocoles de collaboration entre l'agence Onusienne et les différents partenaires d'autres activités majeures pour conforter celles indiquées ci-dessus en vue d'une meilleure contribution aux produits y afférents. Ces activités portent principalement sur les aspects suivants :

- i. la réhabilitation des locaux des unités et leur alimentation en eau et électricité (système d'adduction d'eau solaire, kits solaires/photovoltaïques pour l'électrification);
- ii. la formation des femmes en technique de transformation, de commercialisation et labellisation des produits locaux et leur équipement en petits matériels de travail (bassines, seaux, thermomètres à liquide, glacières, blouses etc.);
- iii. la formation des jeunes sur le mode opératoire et l'entretien des équipements de transformation;
- iv. la mise en place des fonds rotatifs pour la diversification des activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes;

Le taux d'exécution a permis une réalisation d'ensemble des produits qui, à leur tour, ont contribué au résultat global comme l'indique les indicateurs y afférents dans le tableau suivant :

Tableau N°5 : Indicateurs de l'objectif global assigné à la composante 2

Indicateur de résultats	Prévu	Estimé/réalisé
% de baisse des pertes sur la production fraîche	30%	60%
% des femmes des zones d'intervention (Femmes, Hommes) ayant augmenté leur revenu	20%	40%
% de réduction des tâches domestiques des femmes rurales	30%	10%
Nombre d'emplois directs créés pour jeunes filles et garçons	150	Plus de 500

Source : Rapport final du programme, novembre 2014 et présente évaluation, Septembre 2015

L'analyse des indicateurs du tableau ci-dessus montrent que des changements importants se sont produits aux niveaux des bénéficiaires. La comparaison des données prévues et celles réalisées / estimées des rapports de la présente période et des enquêtes directes permettent de suivre cette évolution et d'apprécier son ampleur et sa constance.

Partout, les indicateurs sont presque doublés sauf au niveau de la réduction des tâches domestiques des femmes rurales. Là aussi, il y a lieu d'être plus alerte dans l'analyse. En effet, le progrès de 10% sur une prévision de 30% s'explique par le fait que les femmes dont les tâches domestiques ont diminué s'adonnent à d'autres travaux domestiques plus bénéfiques pour elles-mêmes et leurs enfants.

Par ailleurs, le faible progrès de cet indicateur peut aussi avoir des explications d'ordre culturel. En effet, les femmes rurales pensent que certaines tâches ne se délèguent pas. Ainsi, bien que l'utilisation des fourneaux et des plateformes multifonctionnelles (moulins, décortiqueuse) leur permet de gagner du temps mais elles doivent obligatoirement en perdre pour attendre l'heure officielle du repas du mari ou de la famille avant de s'engager à autre chose.

3.3.Efficience

La notion d'efficience fait appel à une utilisation rationnelle des ressources disponibles. ONU-Femmes a reçu 1 420 000 USD (9 481 340 Couronne suédoise) pour l'exécution de la composante 2.

A défaut des données financières périodiques portant sur l'ensemble cette enveloppe, l'analyse a été sur les dépenses relatives aux équipements achetés ou mission effectuées ou divers constituant des postes assez sensibles dans l'allocation des ressources. Ainsi, une analyse fine de ces dépenses de 2013 à 2014 montre que les ressources programmées ont pu assurer les objectifs assignés au départ.

L'ONU-Femmes assurant des audits périodiques, le rapport se cantonnera à l'analyse de l'importance des impacts induits par les ressources mobilisées. Les aspects d'efficience dans le sens habituel en évaluation, c'est-à-dire les résultats obtenus par rapport aux moyens mis en œuvre trouvent, de façon globale, des réponses positives dans les données du tableau ; les réalisations étant inférieures aux prévisions dans la plupart des cas. En effet, sur une prévision globale de 155 665 375 FCFA, le programme a pu réaliser une dépense globale de 147 482 114 FCFA, soit un taux d'exécution de 95% sur le montant global de prévision avec un reliquat de 8 183 261 FCFA.

La réalisation des activités a été rendue possible grâce à la gestion efficace des ressources allouées aux activités. Les actions ont été financées par *ONU-Femmes* sur la base (montant alloué à chaque action) d'une adaptation des activités conformément au financement disponible.

3.4.Effets/ changements induits

3.4.1 Effets / changements induits

L'analyse des indicateurs, mis en évidence par la revue documentaire soutenue par les enquêtes de terrain, montre à suffisance que de changements appréciables se sont produits aux niveaux des bénéficiaires.

La comparaison des valeurs ciblées contre celles estimées / réalisées ainsi que les résultats des enquêtes directes permettent de suivre cette évolution et d'apprécier son ampleur et sa constance. Les données recueillies attestent dans l'ensemble une évolution constante en rapport avec les prévisions contenues dans les différents plans d'action et rapports.

Tableau N°6 : Effets / Impacts selon les thèmes d'intervention

Indicateurs	Valeurs ciblées	Valeurs actuelles
But : Les femmes rurales ont un accès accru aux opportunités économiques, aux marchés et aux infrastructures utilisant des services énergétiques renouvelables moins coûteux préservant l'environnement et la valorisation des filières porteuses		
% de baisse des pertes sur la production fraîche	30%	60%
% des femmes des zones d'intervention (Femmes, Hommes) ayant augmenté leur revenu	20%	40%
% de réduction des tâches domestiques des femmes rurale	30%	10%
Nombre d'emplois directs créés pour jeunes filles et garçons	150	Plus de 500
Effet 2.1 - Les femmes rurales ont davantage accès aux équipements technologiques énergétiques et à des unités de transformation adaptées pour la transformation de leur production		
Nombre d'unités de séchoirs hybrides installé (B : 0 ; C : 3 en 2013)	3	3
Nombre d'unité de transformation de poisson implanté (B : 0 ; C : 1)	1	1
Nombre de centres multifonctionnels équipés au niveau des communes	10	10
Effet 2.2- Les entreprises rurales des femmes sont davantage structurées, professionnalisées et mises en réseau pour l'écoulement des produits		
Nombre de filles/garçons maîtrisant l'utilisation et la maintenance des séchoirs hybrides (B : 0 ; C : 75)	75	50
Nombre d'emplois directs créés pour les jeunes (filles/garçons) dans les zones cibles	150	500
Nombre de femmes formés sur les différentes techniques de transformation, conservation et commercialisation	150	
Effet 2.3 - Les femmes rurales ont davantage accès à des services de soutien à la commercialisation en vue d'accroître les revenus		
Existence d'un site web actualisé		ND
% des plans d'affaires financés	2%	ND

Source : Rapport final du programme, 2014

De façon générale, dans la zone du programme, concernant les effets / impacts des actions, il y a eu une évolution significative de la situation. Toutes les couches de la population sont unanimes sur le point. Il en est de même des organisations de développement intervenant dans la zone. Les conditions économiques et sociales des populations ont connu un changement très perceptible. Il en est de même en ce qui concerne la position des groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants. Les habitudes et comportement des familles et leurs conditions de vie ont également évolué dans le bon sens.

Dans ces changements, les acteurs reconnaissent qu'une part déterminante est attribuable aux actions du programme RCE dans la zone, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau N°7 : Réponses des actions et activités prévues et réalisées aux besoins

Désignations	Aux besoins individuels	Aux besoins de l'organisation
Taux (%)	79%	74%

Source : Présente évaluation, septembre 2015

Environ 79% des bénéficiaires estiment que les actions et activités prévues et réalisées répondent à leurs besoins propres en lien avec les objectifs spécifiques. Et 74% de ces mêmes personnes pensent que les actions et activités répondent en outre aux besoins de l'organisation. Cela est attesté par les propos ci-après :

Effet 2.1 : Les femmes rurales ont un accès accru aux équipements de technologie énergétique et unités de transformation, appropriés pour la transformation de leurs produits

- 13 unités de transformation et commercialisation de produits locaux mises en place y compris leur équipement avec des services énergétiques renouvelables;
- 01 unité de transformation de poisson quasiment achevé au passage de la mission d'évaluation;
- 5000 ménages sensibilisés et équipés en foyers améliorés (Nafacaman et SEWA).

Effet 2.2 : Les affaires des femmes rurales sont davantage structurées, professionnalisées et mises en réseau pour la commercialisation de leurs produits

- 02 études sur les filières porteuses réalisées ;
- 780 femmes formées en technique de transformation, commercialisation et labellisation des produits locaux ;

Effet 2.3 : Les femmes rurales ont un accès accru aux services d'appui à la commercialisation pour accroître leurs revenus (finances, services de conseil, accès aux NTIC)

- Mise en place des fonds rotatifs dénommés FARIS (fonds d'appui à la réduction des inégalités entre les sexes) dans les 13 localités d'intervention et au moins 2100 femmes et jeunes ciblés comme bénéficiaires;

3.4.2 Renforcement des capacités

Dans le renforcement des capacités à deux aspects complémentaires à distinguer, d'abord celui technique illustré par des formations dans divers domaines avec un objectif de renforcement des connaissances et compétences, et celui en équipements et infrastructures. Aussi, le renforcement de capacités (capacités techniques et capacités matérielles) des bénéficiaires, constitués principalement de femmes et de jeunes, devant se matérialiser par l'appropriation par des concernés des extrants et résultats générés par le programme est retracé dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°8: Renforcement des capacités des femmes et de leurs organisations.

Résultats	Appropriation par les concernés		Pourquoi ?
	Oui	Non	
Techniques de transformation agro-alimentaire - 780 Femmes, organisées en coopérative ont été formées, en technique de transformation et commercialisation de produits locaux agricoles. formation des femmes en technique de transformation, de commercialisation et labellisation des produits locaux - 60 membres de la Coopérative « Femmes en action » en techniques de transformation de poisson et leur dotation en fonds rotatifs ont été réalisés.	X		Pour la plupart des unités installées ² , les femmes ont acquis le savoir et le savoir-faire en : production des fruits et légumes en sirop, nectar et confiture ; séchage des fruits et légumes (échalote, tomate etc.) ; en fabrication des produits à base de céréales (brisures de maïs, dégué de mil, tiakiri, farine infantile, fonio et Djouka précuits), en transformation des produits d'origine animale (viande, poisson, lait) etc. Les femmes ont aussi été initiées sur les règles d'hygiène et de sécurité dans la transformation agroalimentaire. Elles ont aussi bénéficié été renforcées en techniques de commercialisation et labellisation des produits transformés
Mode opératoire et entretien des équipements la formation des jeunes sur le mode opératoire et l'entretien des équipements de transformation	X		50 jeunes (hommes, filles) ont été formés sur le mode opératoire et l'entretien des équipements de transformation. Des jeunes hommes ont été recrutés comme conducteurs de moto charrettes. D'autres emplois (vendeuses, formatrices) sont en cours de création pour motiver les femmes les plus actives et dynamiques au niveau des sites pilotes
Mise en place du FARIS Mise en place des fonds rotatifs pour la diversification des activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes	X		Au moins 2100 autres bénéficiaires, composés de femmes et jeunes, issus essentiellement des associations villageoises (150 par site) sont directement concernés par les fonds rotatifs (crédit individuel) pour développer des activités génératrices de revenus.
Formation et sensibilisation à l'utilisation des FA Formation et la sensibilisation des femmes à l'utilisation des foyers améliorés (Nafacaman et SEWA)	X		Au moins 5000 ménages ruraux ont été concernés par les activités de diffusion des foyers améliorés
Etudes réalisées Des études sur les filières agricoles et maraichères porteuses			Des études sur les filières porteuses ont été menées pour les régions de Ségou et Mopti afin d'identifier les produits les rentables à transformer et commercialiser au sein des unités
Visite d'échanges d'expériences - <i>Voyage d'expériences (Joal Fadiouth, Bawane, Fandène, Dakar)</i>	X		Ce voyage a permis aux bénéficiaires de : - d'apprécier les systèmes de gestion transparente et démocratique au sein des

² Les unités récemment installées (dont l'Unité de transformation de poisson à Bamako, l'UTC de Sévaré etc.) ont encore besoin de renforcement de capacités techniques

<p>Un voyage d'échanges d'expériences en transformation de poisson organisé au Sénégal au profit des femmes de la Coopérative femmes en action, et de quelques conseillers techniques de la Direction Nationale de la Promotion de la Femme et du Ministère du Développement Rural ont pris part à la mission.</p> <p>- <i>Visites d'échanges d'expériences entre unités autour des expériences réussies portant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La recherche de nouveau marchés/clients ; - Comment amélioré la vente ; - La diversification des produits ; - La présentation des produits ; 			<p>unités ainsi que les modèles de répartition des gains et intérêts générés par les activités des femmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'effectuer une visite au niveau de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) du Sénégal dans le but d'échanger sur les possibilités de partenariat dans le cadre du renforcement des capacités des femmes dans le domaine de la technologie des poissons. <p>Quant à la visite d'échanges entre unités, les participants ont défini, des activités et stratégies mises en valeur au niveau de leurs unités.</p>
<p>Réhabilitation des infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réhabilitation des locaux des unités et leur alimentation en eau et électricité (système d'adduction d'eau solaire, kits solaires/photovoltaïques pour l'électrification) 			<p>Quatorze (14) unités de transformation et de commercialisation des produits agroalimentaires sont réhabilitées et équipées, et sont fonctionnelles pour la majorité d'entre elles³ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dix (10) unités polyvalentes de transformation et commercialisation des produits au niveau des chefs-lieux de commune/villages, - trois (03) unités de séchage équipées d'un grand séchoir hybride (solaire/gaz) au niveau régional et - une (01) unité de transformation de poisson à Bamako.
<p>Acquisition d'équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> - réhabilitation des locaux des unités et leur alimentation en eau et électricité (système d'adduction d'eau solaire, kits solaires/photovoltaïques pour l'électrification) - l'équipement des unités en séchoir à gaz, séchoir solaire, cuiseur solaire, congélateur solaire, réfrigérateur à gaz, séchoir hybride, moto charrette, kiosques de vente - l'équipement des femmes à l'utilisation des foyers améliorés (Nafacaman et SEWA) ainsi que leur équipement - équipement en petits matériels de travail (bassines, seaux, thermomètres à liquide, glacières, blouses etc.) 	X		

Source : Présente évaluation finale, septembre 2015

Selon le tableau ci-dessus, les femmes et leurs organisations ont bénéficié de renforcement de capacités techniques et matérielles dans différents domaines complémentaires. Ainsi, elles se sont bien approprié ces capacités dans la mesure elles arrivent à prendre en charge les activités que le programme leur confie grâce aux capacités acquises.

En effet, la plupart des bénéficiaires notamment les femmes et les jeunes formées peuvent expliquer et appliquer les différentes techniques de production, de transformation et de relations avec le marché enseignées. De ce fait, la formation apparaît comme l'une des activités les plus importantes et les mieux réussies du programme, du fait qu'elle a considérablement contribué à l'amélioration de l'environnement des affaires. Ainsi, elle a touché plusieurs domaines et personnes qui améliorent leurs connaissances et compétences qu'elles mettent, durant toute leur vie professionnelle, au service des activités diverses dans lesquelles elles sont impliquées. C'est là un point positif du programme RCE dans sa composante 2.

En outre, le renforcement des capacités matérielles à travers la réhabilitation des infrastructures et la dotation en équipements de 14 coopératives a permis de réaliser l'effectivité de dix (10) unités polyvalentes de transformation et commercialisation des produits au niveau des chefs-lieux de commune/villages, trois (03) unités de séchage équipées d'un grand séchoir hybride (solaire/gaz) au niveau régional et une (01) unité de transformation de poisson à Bamako.

³ Id 2

Figure 1 : UTC de N'Tobougou avant (à gauche) et après (à droite) la réhabilitation



Source : Rapport final du programme, novembre 204 et présente évaluation, septembre 2015

Ainsi, le renforcement des compétences techniques des cibles et de leurs groupements sur divers thématiques liées aux procédés de transformation, à la gestion des équipements, au marketing des produits a eu pour conséquence une disponibilité d'une masse de compétences pour impulser l'efficacité et l'efficience des outils dotés et la viabilité des unités de production.

Figure 2 : Mise à disposition des foyers améliorés (à droite) et séances de démonstration de leur utilisation



Source : Rapport final du programme, novembre 204 et présente évaluation, septembre 2015

Le RCE vise, à travers sa composante2, à contribuer à l'amélioration du bien-être des femmes rurales de sa zone d'intervention dans les régions de Koulikoro, Ségou et Mopti ainsi que le district de Bamako par un accroissement de leurs capacités à travers une intervention intégrée de développement à l'horizon de septembre 2015. Aussi, les changements observés dans les différents domaines d'intervention du programme montrent une évolution progressive vers l'atteinte de cet objectif d'amélioration du statut familial et social de la femme rurale comme cela sera abordé dans les paragraphes suivants.

3.4.3 *Equilibre genre et participation effective des femmes aux activités de la composante 2 du RCE*

a. Genre et inclusion sociale

La revue documentaire fait part de résultats sur l'implication des femmes dans les activités du programme comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau N°9 : Implication des femmes dans les activités du programme

N	Etapas	Implications			Commentaires (en quoi ?)
		Oui	Non	Autres	
1	Planification	X			Les femmes étaient représentées à l'atelier de lancement du programme
2	Exécution / Suivi	X			Les femmes et leurs organisations participent à la mise en œuvre du programme
3	Accès aux bénéficiaires du programme	X			Les femmes et leurs organisations ont bénéficié des formations, des équipements et de 'FARIS'

Source : Présente évaluation, septembre 2015.

L'analyse du tableau permet d'affirmer que les femmes sont impliquées dans toutes les activités du programme, et elles ont accès à ses bénéficiaires. S'agissant spécifiquement de la planification, distincte ici de la conception du programme, elle porte sur la participation des femmes à la planification de la mise en œuvre des activités à la suite du lancement du programme.

En confirmation de la revue documentaire, il est ressorti des enquêtes de terrain qu'il n'y a pas eu de difficultés majeures pour impliquer les femmes aux activités du programme

b. Résultats de la participation des femmes

Les résultats de la participation des femmes ont déjà induit des résultats fort appréciables qui se traduisent par :

- l'accès à des appuis conseils ayant favorisé l'acquisition de certaines aptitudes et techniques : la bonne maîtrise de la méthode d'auto perfectionnement, la maîtrise des techniques de transformation, ,
- une meilleure organisation des femmes autour des unités de transformation ;
- une grande cohésion autour des sujets concernant les femmes et leurs groupements;
- facilitation de la mobilisation autour des actions au niveau village ou de l'unité de transformation grâce à plus d'entente et de collaboration ;
- des extrants importants qui sont, entre autres, l'acquisition des équipements de transformation, des foyers améliorés, la mise en place du FARIS,
- la valorisation de la pérennisation des actions et acquis du programme.

Ces résultats encourageants de la participation des femmes ne doivent pas faire perdre de vue quelques faiblesses à corriger dans certaines localités où il s'est avéré que les unités sont récemment installées, et qu'elles attendent d'être formées sur les plans technique et de la gestion.

3.4.4 *Changements induits par la composante 2 du programme par volet*

Selon les domaines d'intervention de la composante 2 du programme, le degré de changement est variable. Mais, tout le monde est unanime que dans les domaines clés de l'accès des femmes à l'équipement énergétique, l'utilisation du foyer amélioré, l'insertion socioéconomique des femmes rurales, les résultats les plus appréciables ont été enregistrés. Des données plus précises sur ces différents aspects, sont développées dans les paragraphes suivants :

a. Accès des femmes à l'équipement énergétique :

A travers la composante 2, le RCE a prévu et réalisé la réhabilitation et l'équipement de *quatorze (14) unités de transformation et de commercialisation des produits agroalimentaires*: dix (10) unités polyvalentes de transformation et commercialisation des produits au niveau des chefs-lieux de commune/villages, trois (03) unités de séchage équipées d'un grand séchoir hybride (solaire/gaz) au niveau régional et une (01) unité de transformation de poisson à Bamako.

. Sur le plan infrastructurel, l'appui du projet a concerné la mise à disposition de facteurs physiques permettant des activités de transformations (infrastructures et équipements de production).

Aussi, le tableau qui suit donne une idée sur l'apport du programme en termes d'accès énergétique aux bénéficiaires :

Tableau N°10 : Apport du programme en termes d'accès à l'énergie pour les bénéficiaires.

Désignation	Energie pour la cuisson des aliments		Energie pour la transformation des produits agropastoraux		Energie pour l'allègement des tâches domestiques (décorticage et mouture des céréales, broyage de karité, exhaure de l'eau, irrigation, etc.)		Energie pour la modernisation/développement d'activités génératrices de revenu	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Taux (%)	95	5	16	84	37	63	32	68

Source : Présente évaluation, septembre 2015

Le tableau ci-dessus montre encore l'importance de l'apport du programme en termes d'accès à l'énergie de façon non exclusive des différents usages. Ainsi, l'apport énergétique pour la cuisson est prépondérant pour 95% des bénéficiaires interrogées, suivi de l'allègement des tâches domestiques (37%), de la modernisation / développement d'activités génératrices de revenu (32%) et la transformation des produits agropastoraux (16%).

Les changements induits par l'accès des femmes à l'équipement énergétique s'est traduit par des changements à des degrés plus ou variables en fonction du niveau de fonctionnement des unités mises en place.

Ainsi, grâce au programme, les femmes gagnent avec les récoltes grâce à la minimisation des pertes sur la production fraîche (céréales, goyave, papaye, mangue etc.). Cette réduction des pertes s'accompagne aussi d'une amélioration de la qualité de la gamme de produits grâce aux différentes formations reçues qui ont permis aux femmes d'acquérir des meilleures capacités de transformation et conservation des produits agricoles.

Les produits transformés portent sur :

- Production de jus de gingembre, d'oseille de Guinée (ou dabléni) ;
- Produits maraîchers (oignon, tomate etc.)
- Céréales (crème de mil ou dèguè, fonio transformé : fonio blanchi, précuit, diouka) ;
- Fruits (papaye, mangue)

Les aspects de mise en marché prennent de plus en plus de l'importance par la création de points de ventes mais aussi par la participation aux événements commerciaux tels que les foires ou encore des contrats commerciaux (Cas d'un commerçant à Ouéléssebouyou).

Tout cela s'est traduit par une augmentation des revenus des femmes et des jeunes bénéficiaires grâce aux nouveaux investissements sur la base du crédit obtenu et la mise en œuvre consécutive de plusieurs AGR par les femmes individuelles.

Malgré ce progrès indéniable, il y a lieu d'améliorer concomitamment la qualité des produits grâce à un meilleur renforcement des capacités de transformation des femmes assorti d'une plus grande maîtrise des techniques de mise en marché / commercialisation.

S'agissant de la création d'emplois permanents, pour plus de 63% des personnes interrogées, l'accès des femmes à l'équipement énergétique consécutif à la création d'unités de transformation des produits agropastoraux s'est traduit aussi par la création d'emplois au niveau des unités opérationnelles avec une moyenne deux salariés (un vendeur des produits et un gardien).

Figure 3 : Séchoir hybride (solaire / gaz) et congélateur solaire respectivement pour le séchage et le conditionnement des produits frais



Source : Rapport final du programme, novembre 204 et présente évaluation, septembre 2015

b. Utilisation de foyer amélioré et réduction de la consommation des bois de chauffe :

Le programme dans sa composante 2 a diffusé au sein des groupes de femmes des foyers améliorés à usage domestique.

Il est ressorti des enquêtes que la réduction de la consommation des bois de chauffe est assez visible grâce à l'utilisation des foyers améliorés, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°11 : Economie de revenus sur l'achat d'énergie

Désignations	Situation de départ en 2013		Période intermédiaire 2014		Situation actuelle	
	Chargement de charrettes	Épargne réalisée	Chargement de charrettes	Épargne réalisée	Chargement de charrettes	Épargne réalisée
Total	450	0	314	136	286	28
Moyenne	11,5	0	8	3,5	7,3	0,7

Source : Présente évaluation finale, septembre 2015

En effet, les données du tableau qu'au démarrage du projet, il y avait 450 chargements de charrettes de bois de chauffe consommées entre juin et septembre, avec une moyenne de 11,5 charrette par femme contre 314 sur la même période en 2014 soit une économie sensible de 136 charrettes.

En plus de cette économie de bois et de charbon, l'utilisation de foyers améliorés présente d'autres avantages qui se résument à :

- rapidité dans la cuisson des aliments avec très peu de fumée qui ne dérange plus ;
- utilisation pratiquement à tous les endroits de la maison;
- permet l'hygiène à la maison;
- adaptation à la période hivernale;
- protection de l'environnement grâce à la réduction de la pression sur les ressources ligneuses.

Figure 4 : Mise à disposition des foyers améliorés (à droite et au centre) et séances de démonstration de leur utilisation



Source : Rapport final du programme, novembre 2004 et présente évaluation, septembre 2015

Ainsi, tandis que les décisions concernant les dépenses du ménage reviennent en général aux hommes, l'achat d'un foyer amélioré a été catalysé ou décidé par les femmes qui ont, dans ce dernier cas, directement assuré les coûts afférents, qu'elles soient chefs de famille ou conjointes. Cette situation renforce du coup leur participation aux dépenses du ménage, et consolide par la même occasion leur statut dans la famille.

c. Insertion des femmes rurales dans le tissu économique en milieu rural :

Cette insertion a été impulsée par l'avènement des activités génératrices des revenus (AGR) soutenues le fonds FARIS de pérennisation.

Le projet a directement développé des AGR qui rapportent de l'argent. Il s'agit des activités de transformation des produits locaux au sein des unités de transformation : production et vente de glace, de jus de produits locaux, de produits séchés ou fumés (échalote, viande, poisson), etc.

Pour ce qui est du renforcement du fond rotatif, le projet a doté les communautés féminines de sa zone d'intervention d'un montant de trois millions (3 000 000) FCFA par groupement de femmes comme fonds de roulement AGR. Les groupes de jeunes ont bénéficié de deux millions (2 000 000) FCA) pour appliquer des activités économiques.

L'accès au crédit a été rendu facile par les groupes de femmes et de jeunes. Les membres des groupes ont contracté des crédits qu'ils ont investis dans des AGR au sein du village comme l'attestent les données du tableau suivant :

Tableau N°12 : Services financiers induits par le FARIS

Montant moyen de crédit reçu (F CFA)	Personne bénéficiaire (%)					Réception du FARIS à temps par rapport aux activités planifiées (%)			Destination du fonds (%)			
	MM ⁴	BF	Fils	Cép	Mari	Oui	Non	NA	IA ⁵	TP	Co	Autres
45 131,58	58	11	5	11	5	84	5	11	16	16	47	21

Source : Présente évaluation, septembre 2015

⁴ MM : Moi-même ; BF : Belle Fille ; Cép : Coépouse

⁵ IA : Investissement agricole ; TP : Transformation des produits ; Co : Commerce

Du tableau, il ressort que le FARIS a bénéficié principalement aux femmes elles-mêmes et leurs coépouses (respectivement pour 58% et 11%), les jeunes femmes représentées par les belles-filles (11%) et les jeunes hommes et les maris autour de 5% pour chacune de ces dernières catégories.

D'un montant moyen de crédit de 45 1312 F CFA par bénéficiaire, le FARIS obtenu a été utilisé à différents usages pour l'insertion socioéconomique des femmes:

- Les investissements agricoles, 16% des bénéficiaires, concernent l'embouche bovine, l'achat d'animaux et des semences d'arachide
- Les activités de transformation des produits (16%) portant principalement celle des fruits et légumes (mangues, oseille de guinée) en jus commercialisés et des céréales (étuvage du riz, farine etc.)
- Le commerce (47%), il porte sur celui de condiments, le commerce de produits maraîchers (oignon principalement), des fruits ;
- Les autres domaines (21%) comprenant principalement le maraîchage et la cueillette des produits locaux dont le karité

De façon générale, les bénéficiaires estiment que le FARIS se poursuivra tant que le crédit plus intérêt sont payés avec civisme en faveur d'autres acteurs. Ainsi, ils mettent le focus sur le fait que les membres formés devraient être au devant des faits pour cela.

En lien avec les conduites des AGR, les bénéficiaires dans leur majorité, ont bénéficié de formation en langue de bamanan au cours des sessions alternant des séances théoriques appuyées par des démonstrations pratiques. Grâce aux formations, les bénéficiaires notamment les femmes ont acquis plusieurs savoirs et savoir-faire sur la transformation des produits agricoles (mangue, oignon, dah rouge, tamarin,...); leur marketing et gestion des produits. Ainsi, l'élaboration et l'exécution de plans d'activités ainsi que le maniement des outils de gestion de l'entreprise sont rentrés dans les pratiques quotidiennes des groupements et des individus.

Aussi, le tableau traduit bien l'évolution constatée par rapport à la création d'emplois au niveau des unités et par rapport à l'auto-emploi selon les témoignages des chefs de ménages des femmes bénéficiaires:

Tableau N°13 : Création d'emplois par la composante 2 du programme RCE

Désignation	Création d'emplois au sein de la coopérative				Création d'auto emploi	
	Oui (%)	Non (%)	Si oui, nombre créé dans le ménage		Hommes	Femmes
			Hommes	Femmes		
Nombre			1	10	6	11
Pourcentage (%)	58	4	4	42	25	46

Source : Présente évaluation, septembre 2015

Près de 58% des chefs de ménages rencontrés reconnaissent que la création d'emplois au niveau des coopératives contre 4% qui sont d'avis contraire. En lien avec cet état de fait, il ressort que plus de 42% des emplois créés dans la coopérative sont occupés par des femmes contre 4% pour les hommes. S'agissant des emplois créés dans l'auto-emploi, 25% concernent les hommes contre 46% pour les femmes. Dans cette proportion des femmes entrepreneuses, 56% sont dans la transformation des produits locaux, 30% font du commerce et 14% pratiquent dans l'emboche ovine.

En marge de ces renforcements de capacités, les femmes ont été accompagnées dans la démarche d'obtention de l'acte de naissance et le traitement de base en cas de maladie des enfants.

Figure 5: Processus d'emballage et de commercialisation des produits transformés lors d'une foire à Bamako



Source : Rapport final du programme, novembre 2014 et présente évaluation, septembre 2015

d. Réseautage des femmes rurales dans le commerce :

Le RCE dans sa composante 2 a facilité la cohésion et la mobilisation sociale en amenant les femmes se réunir de façon plus régulière. Ainsi, les unités ont très souvent regroupé des femmes de différents villages et de diverses ethnies créant du coup un rapprochement entre les femmes de divers horizons, qui ont été formées et dédiées aux unités. Cela se prolonge dans les relations sociales car les femmes partagent les infos des événements sociaux ou personnels, les idées et le planning, constituant une source de renforcement de la cohésion.

Par ailleurs, tous les jeunes de tous les villages se sont mobilisés pour constituer de la main d'œuvre temporaire (fourniture des matières premières) et / ou spécialisée (entretien / utilisation des équipements).

e. Amélioration des conditions de vie des femmes rurales

L'intégration des femmes au programme s'est traduite par plusieurs avantages. Parmi ceux-ci, l'on note :

- la réduction des tâches domestiques dont l'un des aspects les plus significatifs réside dans le ramassage et la recherche du bois, comme l'indique le tableau suivant :

Tableau N°14 : État du ramassage et de la recherche du bois de chauffe avant et avec le programme

Désignations	Diminution de la fréquence corvée de ramassage du bois		Diminution du nombre de femmes impliquées dans la recherche de bois	
	Fréquence avant programme	Fréquence avec le programme	Nombre de femmes avant le programme	Nombre de femmes avec le projet
Moyenne	22,5	9,17	28	13

Source : Présente évaluation, septembre 2015.

Ainsi, l'on retiendra qu'avant l'avènement du programme, il y avait une fréquence moyenne de 22,5 ramassages de bois de chauffe contre 9 avec le programme, soit 40% de réduction. Quant au nombre de femmes impliquées dans la recherche de bois, il est passé de 28 avant le programme à 13 avec le programme soit 46% de réduction.

- L'amélioration de l'autonomie financière des femmes intégrées au programme, et l'orientation consécutive du revenu sont davantage illustrés par les propos des chefs de ménages concernés dans le tableau qui suit :

Tableau N°15 : Contribution des femmes aux dépenses grâce aux revenus générés grâce à l'appui

Désignations	Autonomie financière améliorée	Scolarisation des enfants (FCFA)	Dépenses de santé (FCFA)	Dépenses alimentaires (FCFA)	Dépenses de la campagne agricole (FCFA)			
					Frais de labour	Achat de semences	Achat d'équipements	Paiement de la main d'œuvre
Montant / rubrique	96%	11 700	11 250	39 190	20 000	10 400	60 500	17 500

Source : Présente évaluation, septembre 2015.

Aussi, les chefs de ménages (96%) des femmes bénéficiaires du RCE reconnaissent une amélioration de leurs revenus grâce à l'accompagnement du programme, et donnent une estimation de leurs contributions aux différentes dépenses de la famille allant des dépenses de santé (11 250 F CFA), à celles de l'agriculture dont la rubrique la plus importante est l'acquisition des équipements (60 500 FCFA).

L'accroissement de la respectabilité et de la cohésion sociale grâce à une contribution des femmes dans les dépenses de la famille :

Tableau N°16 : Accroissement de la respectabilité et de la cohésion sociale

Désignations	Autonomie financière améliorée	Plus de respect dans le ménage	Plus de cohésion dans le ménage
Taux moyen	96%	92%	83%

Source : Présente évaluation, septembre 2015.

Comme indiqué à la suite du tableau N, près de 96% des chefs de ménages interviewés que les femmes, grâce au programme, ont acquis une autonomie financière leur conférant plus de

respectabilité (selon 92% des chefs de ménages) qui, à son tour, s'est ensuite traduite par plus de cohésion dans les ménages.

En outre, le programme a contribué à la réduction de l'exode rural des jeunes filles, comme indiqué par le tableau :

Tableau N°17 : Contribution du programme à la maîtrise de l'exode rural des filles

Désignations	Contribution à la réduction de l'exode rural			Total
	Oui	Non	Pas de changement	
Exode maîtrisé à cause du programme	42	16	42	100

Source : Présente évaluation, septembre 2015.

Plus de 42% des personnes interrogées pensent que le programme a contribué à la réduction de l'exode des filles par la création d'emplois, notamment la transformation des produits locaux ; Grâce au projet, l'exode des filles est maîtrisé (ont appris à transformer ce qui est produit localement).

Moins de 16% des personnes interrogées disent que le programme n'a pas eu d'effets sur la maîtrise de l'exode des filles pour des raisons liées au fait que les jeunes filles ne sont pas initiées au programme ou encore qu'elles n'ont pas participé pas aux activités.

Près de 42% des personnes estiment qu'il n'y a pas de changement car leurs villages ne connaissent une tradition d'exode des filles illustré par des propos du genre : «Les filles ne partent pas à l'exode.» «Nos filles ne sont jamais allées en exode.»

A la suite des points développés ci-dessus, il apparaît que la composante2 du RCE a contribué à l'amélioration des conditions de vie de ses cibles qui sont pour l'essentiel des femmes rurales, comme l'indique le tableau suivant :

Tableau N°18, : Etat sur le statut social et / ou social

Désignation	Amélioration de statut social et / ou familial (%)			Effets des activités du programme sur l'environnement global des affaires (%)		
	Oui	Non	Ne sait pas	Oui	Non	Ne sait pas
Taux réalisé	63	17	20	66	16	18

Source : Présente évaluation, septembre 2015.

Ainsi, il apparaît que 63% des femmes estiment que le programme a apporté une amélioration dans leur statut social et / ou familial. Cela est illustré l'amélioration conséquente des revenus des femmes ainsi que leur contribution aux dépenses de la famille qui changent la vue de leur famille et celle de la société sur elles.

Cette amélioration est en outre illustrée par des propos du genre : « *Mon statut familial est bien amélioré parce que j'arrive à faire face à mes petites dépenses* », « *Le projet a permis de renforcer ma capacité de résilience, j'ai une facilité de résolution de mes problèmes familiaux* » ou encore « *Mon statut social s'est amélioré et je remercie le bon Dieu et l'ONU-Femmes, car j'ai plus de responsabilité dans le commerce et ma famille* » « *Mon statut familial et social s'est amélioré puisque je ne m'endette plus auprès des autres femmes du village* » ; « *Plus de considération de la part d'autres femmes pour la fonction d'entretien d'équipements que j'assume* ».

Par ailleurs, les activités du programme RCE ont eu des effets positifs sur l'environnement global des affaires par l'impulsion d'une grande autonomisation financière et économique des femmes. Ainsi, elles mènent de multiple activités économiques (commerce, embouches bovine / ovine, transformation des produits agricoles (fruits et légumes, céréales, cueillette). Les propos des femmes rurales opératrices économiques individuelles ou en coopératives illustrent bien cette amélioration :

« *J'ai disposé d'argent pour acheter les matériels et le bois.* » ; « *Nièta avait un réel problème de promotion des AGR en faveur des femmes, mais la coopérative manquait d'appui technique et financier. Le projet a résolu cette contrainte.* » « *Le projet a permis l'augmentation de nos revenus.* » « *Avec le projet je fais la transformation des produits (oignon, mange...) car il nous a formé et nous a donné des matériels ainsi que des fonds de roulement (3millions: 1 pour les jeunes et 2 pour les femmes)* » « *Car nous ne faisons pas la transformation avant le projet les produits locaux n'étaient pas valorisés* ».

Les revenus ont augmenté avec l'octroi des fonds de roulement (trois millions pour les femmes et deux millions pour les jeunes. Le FARIS (200 000 F/village) a permis aux jeunes d'avoir des revenus par l'embouche ovine (mouton, chèvre) la transformation semi-industrielle (conservation des produits agricoles dont la vente aux meilleurs prix a procuré des revenus aux jeunes).

Cela a créé une relation de type nouveau et renforcé les rapports sociaux entre les femmes intégrées au programme.

3.5.Durabilité/viabilité

3.5.1 Capacité institutionnelle

L'amélioration des conditions socio-économiques des femmes est un des objectifs majeurs du programme RCE dans sa composante et aussi un aspect intégrant la réflexion après l'accès l'équipement énergétique, installation et le renforcement des unités multifonctionnelles ainsi que la facilitation de l'accès aux foyers.

Pour un programme viable, le processus de retrait de la zone d'intervention commence le premier jour de son intervention. Ainsi, une implication effective à chaque phase du processus de l'intervention du programme, ainsi que les suivis et évaluations minutieux aideront les femmes rurales bénéficiaires des investissements à se mouvoir dans la réflexion, renforceront leurs capacités, leurs espoir et optimisme leurs capacités de bâtir ce qui leur permettra d'agir plus facilement après le retrait du programme.

De façon globale, il apparaît que les réalisations vont rester et seront utilisées pour beaucoup d'entre elles par les bénéficiaires, et que les compétences acquises requerront encore d'être soutenues pour pouvoir constituer un atout à cette pérennisation.

Cela est soutenu par le fait que les activités initiées sont certes des priorités de la zone, cependant il n'y a pas de structures organisées ayant des capacités de prendre le relais immédiat du programme à l'arrêt du financement.

3.5.2 Capacité technique et organisationnelle

Le renforcement des capacités des bénéficiaires et de leurs unités est l'une des activités phares de l'intervention. La plupart des partenaires de mise en œuvre (dont l'OPIB et Action Mopti) du programme sont originaires ou sont bien de la zone d'intervention, aussi s'ils le désirent pourront y rester et travailler, si les termes de collaboration avec les femmes et leurs entités le permettent, ou simplement en tant que volontaires pour un temps déterminé.

3.5.3 Appropriation du programme par les bénéficiaires

Pour les unités ayant bénéficié de renforcement de capacités de façon soutenue, et les femmes se sont appropriées, il y a des compétences pour faire fonctionner l'unité de sorte à en tirer profit en contractualisant avec les producteurs pour disposer de la matière à transformer. Et cela est souvent soutenu par les propos de cette bénéficiaire, membre d'un groupement de transformatrices : « Des matières premières disponibles, un noyau de personnes formées donnent une bonne suite. Certaines activités sont la continuité des activités locales appliquées par les femmes, Nous sommes 30 personnes rodées aux techniques enseignées, alors l'unité peut bien poursuivre ses activités». Cependant, pour les unités récemment installées, les produits agricoles transformables par celles-ci sont disponibles mais il faut refaire la formation et prévoir un coaching d'accompagnement pendant un certain temps.

Quant au FARIS, il répond à un réel besoin de financement et de catalyseur des AGR dans la plupart des zones bénéficiaires. En effet, le FARIS, en soutenant les AGR des femmes et jeunes, renforce aussi un système traditionnel d'épargne et de crédit. Ainsi, il apparaît que le FARIS, système de distribution de crédit viable et pertinent, peut avancer et se poursuivre même après l'arrêt du programme. Cela est attesté par les témoignages d'une bénéficiaire libellés comme suit : ***«Le créneau appuyé par le projet est une activité habituelle de notre organisation. Avec la multiplication***

continue du fonds de crédit, les activités de crédit /épargne se poursuivront sans problème, notre expérience en la matière a été renforcée par les notions techniques de gestion.»

3.5.4 Partenariat

Pour la mise en œuvre efficace de sa composante dans le cadre du RCE, l'ONU Femmes a initié et entretenu deux types de partenariats qui sont :

- a. Le partenariat stratégique a concerné les autorités communales et villageoises (chefs de village, maires, préfets) surtout dans la mise à disposition des locaux à réhabiliter pour l'implantation des unités. Les locaux des unités de Sévaré et de Pelingana ont été attribués par les directions régionales de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille de Ségou et Mopti; celles-ci ont été régulièrement informées sur l'évolution du programme et associées au suivi de certaines interventions sur le terrain.
- b. Le partenariat de mise en œuvre a permis d'établir des accords de collaboration avec des structures étatiques et des ONG nationales.

L'analyse du tableau ci-dessous montre que le Programme entretient des relations avec tous les intervenants dans ses actions à différents niveaux. Au delà de la nature des relations et de leurs ampleurs ce qui est essentiel dans ce tableau, ce sont les éléments d'atouts et de contraintes qui apparaissent à tous les niveaux.

Tableau N°19 : Réseau de relations de la composante2 du programme RCE

N	Organisation/ Institution	Nature des relations avec le RCE_C2	Actions menées avec la C2 RCE	Atouts des relations	Contraintes des relations
1	FAO	- Coordination - Partenariat	- Administratives et de coordination Financières	- Réduction des charges de fonctionnement	- Retard dans l'envoi des fonds
2	Bureau National ONU-Femmes	- Coordination - Hiérarchique	- Administratives et financières - Supervision, suivi	- Facilitation des relations avec les partenaires	- Pas de staff attitré pour le programme depuis la fin du contrat de la chargée gromme ; -
4	Etat à travers ses agences et autres structures spécialisées (AMADER, CNESOLER, OPIB, IER/LTA)	- Collaboration - Entraide	- Choix, fourniture, installation et entretien des équipements - Formation / Appui conseil en technologie alimentaire - Formation d'une équipe de maintenance de base. - Appui financier des activités ; - Suivi des activités ; - Rencontres périodiques.	- Renforcement des capacités - Facilitation des relations - Exécution correcte des activités du RCE (Supervision,..) - Apporter l'expertise technique spécifique à son domaine d'activité (énergie, transformation, marketing)	- Insuffisance dans le suivi coordonné des activités
5	ONGs Nationales (Action Mopti, CARP Mali, APROFEM)	- Collaboration - Appui	- Réalisation des formations - Appui à l'organisation du circuit de commercialisation des produits transformés. - Autres prestation de services au bénéfice de la composante 2.	- Renforcement des capacités - Facilitation des relations - Animation / sensibilisation - Vulgarisation / diffusion - Exécution correcte des activités du RCE (Supervision,..) -	- Insuffisance dans le suivi coordonné des activités
6	Collectivités territoriales	- Collaboration - Assistance - Appui financier	- Mise à disposition de locaux à réhabiliter ; - Réunions/Supervision	- Participation communautaire	- Manque ou retard de feed- back dans l'information / action
7	Organisations socioprofessionnelles locales (unités de transformation)	- Collaboration - Assistance - Appui financier - -	- Réalisation de puits. - Participation aux sessions de formation et de démonstration. - Commercialisation des produits. - Mobilisation des participants. - Gestion et entretien des centres et de leurs équipements	- Financement des activités - Renforcement de capacités - Amélioration des revenus, et des conditions de vies des membres.	- Faibles capacités de mobilisation des ressources ; - Faibles capacités de gestion.

Source : Présente évaluation, septembre 2015.

De façon générale, l'importance et la qualité du partenariat du RCE sont bien connues des partenaires eux-mêmes avec une bonne description des rôles et responsabilités de chacun. Ce qui constitue un atout majeur dans la mise en œuvre du programme. Aussi, l'observation du tableau de partenariat laisse entrevoir un triolisme dans le partenariat :

- i. Le *système ONUSIEN représenté par l'ONU-Femmes elle-même*. A ce titre, son rôle se limite essentiellement au financement, au suivi-externe des activités des autres entités qui suivent ;
- ii. L'*Etat à travers ses agences et autres structures spécialisées* (AMADER, CNESOLER, OPIB, LTA/IER) et les collectivités territoriales. Le rôle de ces entités étatiques, sur la base de contrats les liant à l'ONU-Femmes, porte sur les aspects suivants spécifiques et / ou complémentaires :
 - Choix, fourniture, installation et entretien des équipements
 - Formation / Appui conseil en technologie alimentaire
 - Formation d'une équipe de maintenance de base.
 - Autres appuis conseils en fonction du niveau d'expertise et des besoins
 - Suivi des activités ;
 - Rencontres périodiques.

Quant aux collectivités territoriales, elles appuient à la mise à disposition de locaux à réhabiliter pour abriter les unités; et prennent part aux réunions/Supervision

- iii. Les *partenaires de la société civile constitués par les ONGs* ((Action Mopti, CARP Mali, APROFEM) et des organisations. Pour les ONGs, en fonction des contrats les liant à l'ONU-Femmes, elles assurent les activités suivantes :

- Réalisation des formations
- Appui à l'organisation du circuit de commercialisation des produits transformés.
- Autres prestation de services au bénéfice de la composante 2.

Quant aux organisations des femmes bénéficiaires :

- Réalisation de puits.
- Participation aux sessions de formation et de démonstration.
- Commercialisation des produits.
- Mobilisation des participants.
- Gestion et entretien des centres et de leurs équipements.

Ce triolisme a présenté beaucoup d'atouts dans la mise en œuvre efficace de la composante2 du RCE.

Ces atouts se résument essentiellement à :

- Réduction des charges de fonctionnement
- Facilitation des relations avec les partenaires
- Renforcement des capacités
- Exécution correcte des activités du RCE (Supervision;..)
- Apport de l'expertise technique spécifique à son domaine d'activité (énergie, transformation, marketing)
- Participation communautaire
- Financement des activités
- Amélioration des revenus, et des conditions de vies des membres.

A côté de ces atouts combien inestimables, se présentent des contraintes qui, si elles ne sont pas bien jugulées, pourraient constituer un sérieux handicap pour la viabilité de l'intervention à court et moyen termes :

- Retard dans l'envoi des fonds
- Charge de travail élevée pour le staff ;
- Insuffisance dans le suivi coordonné des activités
- Manque ou retard de feed-back dans l'information / action
- Faibles capacités de mobilisation des ressources ;
- Faibles capacités de gestion.

Ainsi, l'on note que les contraintes majeures portent sur l'insuffisance dans le suivi coordonné des activités, les faibles capacités de gestion et de mobilisation de ressources. En effet, il a été noté une insuffisance dans le suivi coordonné entre l'ONU-Femmes et ses partenaires de mise en œuvre ; ce qui a pu se traduire par un certain retard dans la réalisation de certaines activités ainsi que la qualité de certains équipements relevés par les bénéficiaires sur le terrain.

Aussi, il apparaît capital de finaliser les activités restantes pour les unités de transformation mais aussi assurer un suivi-post formation de quelques mois pour espérer avoir une certaine pérennité.

Par ailleurs, au niveau du Système des Nations Unies au Mali, le programme a été inséré dans le cluster Sécurité Alimentaire et les partenaires d'exécution ont participé à des réunions de ce cluster pour partager et bénéficier des avis techniques pour la conduite de ses activités.

Dans sa stratégie de faire-faire, le programme a recruté et travaillé avec des partenaires techniques qui ont exécuté des volets spécifiques : les DRE des régions concernées, les DRPFPE, les ONG de mise en œuvre. La présence de ces entités a permis une gestion de proximité du projet.

Si le programme a mobilisé à travers son comité de suivi, les services techniques au niveau local des cercles (agriculture, élevage, Eaux et forêts, DRE/AMADER, DRPFPE), il est à noter que l'exécution du programme n'a pas beaucoup tenu compte du contexte régional des mécanismes de suivi et de partage des expériences, d'analyse des informations sur les activités exécutées, les difficultés rencontrées, les propositions de solutions. Notamment, le Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD) qui est une entité régionale existante dans chacune des régions du Mali et dédiée à la coordination des interventions pour le développement.

La présence du programme dans le cluster nutrition, sécurité alimentaire, développement rural du CROCSAD pouvait être bénéfique dans les orientations techniques pour le choix des équipements/outils à donner aux ruraux mais aussi par rapport aux aspects de suivi / pérennisation avec les services techniques.

Au niveau des Collectivités Territoriales, les autorités municipales, les coopératives et Associations de femmes/jeunes, ont été des relais importants dans le dispositif d'exécution du projet. Les fonctions assurées par ces structures sont : identifier les besoins pertinentes des bénéficiaires des interventions du projet (stade de conception), fournir toutes les informations utiles à la coordination du programme, réception des équipements/outils et leur gestion.

Au niveau interne à Bamako, le programme a été exécuté par un mécanisme de Suivi Evaluation pour connaître les avancées, détecter les difficultés et articuler les actions sur le territoire d'intervention. Cette coordination technique du projet a assuré, tout au long de sa mise en œuvre, des actions de supervision sur terrain et a produit des rapports mensuels et trimestriels ainsi que le rapport budget, qui rendent compte du déroulement des activités du projet.

Dans les perspectives / recommandations, il s'est avéré important de

- Développer des méthodes de suivi rapides entre l'ONU-Femmes et ses différents partenaires de mise en œuvre ;
- Renforcement de l'implication des services techniques déconcentrés de l'agriculture pour le maintien et la consolidation de la collaboration ;
- Il y a des AGR pertinentes qui ont été développées par l'ONU-Femmes au profit des femmes rurales de sa zone d'intervention au titre de la composante 2 du RCE. Ces acquis bien que perceptibles, nécessitent d'être renforcés
- Former davantage en gestion et organisation les bénéficiaires et les affilier en réseau.

4. ANALYSE FFOM DU PROGRAMME (COMPOSANTE2)

4.1 Forces et Faiblesses du programme (Composante2)

«C'est un très bon projet, dans son montage. Il prend en compte les besoins de transformation des femmes ainsi que les valeurs souhaitées. Il aide à l'autonomisation économique et financière», telle est l'opinion d'un maire jugeant l'intervention. En effet, la composante 2 du RCE dispose d'un certain nombre de forces faisant sa spécificité en matière d'autonomisation des femmes rurales, et pouvant se résumer à :

- Renforcement des capacités multiformes (techniques, matérielles et économiques) des revenus par rapport aux activités des bénéficiaires
- Adhésion des hommes à une initiative quasi-exclusivement destinée aux femmes dans un milieu conservateur, créant ainsi de la cohésion ; Mise en relation des femmes d'entités localisées (ensemble de villages dans une commune, villages intercommunaux etc.) au-delà des cérémonies sociales, créant le fondement d'une mise en réseau dynamique ;
- Avènement d'un fonds d'appui à la promotion économique et réduction des inégalités liées au genre. La mise à disposition du FARIS (octroi de fonds 3 000 000 F pour les femmes, 2 000 000 F pour les jeunes) qui a boosté les AGR individuelles ainsi que l'acquisition de la matière première pour les UTC dans un contexte de pauvreté, renforce l'engagement des femmes à réussir ;
- Formation à l'utilisation des FA par des femmes qui en ont été équipées, se traduisant par une réduction de la pression sur les ressources en bois énergie dans un contexte où les questions environnementales dont celles de changement climatique se posent avec acuité.
- Allègement des tâches domestiques des femmes consécutif à l'accès aux équipements énergétiques améliorés ainsi que le renforcement des capacités techniques ; ainsi, les femmes ont plus de temps à consacrer à leurs AGR individuelles et / ou collectives ;
- Catalysation de la vivacité économique des femmes par la diversification des AGR ;

Malgré l'importance des forces constatées ci-dessus, il y a lieu de noter des faiblesses qui sont pour l'essentiel :

- La courte durée de l'intervention qui requiert, vu ses nombreux volets et ses objectifs, une durée plus longue que celle de deux ans et demi (y compris la phase additionnelle de neuf (9) mois sans coût additionnel) ;
- Insuffisance du fonds de roulement par rapport à la demande ;
- Certaines unités ne fonctionnent pas normalement faute de la non réalisation des formations requises (site de Bamako, de Sévaré) ou mauvaise qualité des formations faites à la hâte, et / ou de la non réalisation efficace d'un suivi post-formation pour assister les premières productions de l'unité.

- Non tenue de la formation de certaines femmes à la recherche de marchés ainsi qu'en conservation de longue durée des produits agricoles, rendant les débouchés étroits pour certaines productions qui sont souvent offertes en même temps pour différentes unités d'une même contrée ;
- Infrastructure de l'unité de transformation inachevée à Pignari Bana tandis que dans la même région à Sévaré, l'unité mise en place n'est pas opérationnelle.

4.2 Opportunités et contraintes du programme (composante2)

Comme opportunités à saisir, le programme a la faveur de :

- existence de la main d'œuvre (hommes, femmes), de la terre pour l'agriculture, le milieu accessible pour le commerce ;
- Disponibilité des produits forestiers non ligneux et agricoles constituant la base des matières pour la transformation durant presque toute l'année: échalote, tomate, lait, et produits de cueillette ;
- Disponibilité des produits agricoles céréaliers en saison et contre saison
- Existence de débouchés potentiels constitués de Bamako et environs pour écouler les produits transformés rencontrant les préférences du consommateur.
- Disponibilité des acteurs locaux prêts à animer l'unité.
- Disponibilité de la matière à transformer sans grand frais de transformation, cohésion communautaire aux activités.
- L'arrêt de l'assistance technique et financière à cette phase du programme risque de compromettre la pérennité de l'intervention qui demeure pertinente ;
-
- Les spéculations agricoles de la zone sont similaires, si bien que les produits transformés et /ou conditionnés connaissent des offres concentrées, plusieurs acteurs proposant les mêmes produits presque au même moment et dans un espace plus ou moins commun.

5. LEÇONS APPRISES

A l'issue des différentes étapes d'analyse, il est important de relever les principaux atouts dont le programme peut se targuer mais aussi les principales limites qu'il doit améliorer.

Parmi les succès de la composante 2 du RCE, l'on retient la transformation des produits locaux qui est une activité phare, le FARIS, FA, les actions de renforcement des capacités. S'agissant du FARIS, les crédits accordés aux femmes a permis à nombre d'entre elles d'appuyer leurs activités habituelles. De façon synthétique, il ressort des enquêtes que l'avènement des unités multifonctionnelles a créé un regroupement au sein d'une organisation unique des femmes des plusieurs villages autour d'un seul idéal qui est celui de leur promotion socioéconomique. Cet engouement d'ensemble des femmes et de la communauté pour l'unité dotée de capacités technique, matérielles et financières, a constitué une opportunité réelle de relance des AGR individuelles et collectives, mais aussi une mise en réseau des femmes de la commune autour d'un projet économique communal. En fait le caractère instable de la pluviométrie découlant du changement climatique (irrégularité des pluies dans le temps et dans l'espace se traduisant des alternances de sécheresse / inondation) entraîne la fragilité des écosystèmes et transforme en zones d'insécurité alimentaire des localités de production jadis excédentaires accroissant davantage la vulnérabilité des populations rurales, particulièrement les femmes. Aussi investir dans des technologies facilement assimilables adaptées à l'environnement et aux besoins des femmes est capital.

La transformation, par la valorisation de la production locale, réussit non seulement à regrouper des acteurs localisés à plusieurs km mais aussi à permettre la création des emplois dans les différentes chaînes de valeur agricoles principalement pour les femmes et les jeunes.

Tout cela est consolidé par l'utilisation de foyers améliorés ayant de multiples incidences positives : contribution significative à la réduction des tâches domestiques de la femme rurales, de la pression entropique sur l'environnement et une économie substantielle sur l'utilisation du bois de chauffe.

Certes l'avènement des unités dans l'ensemble a provoqué une immense joie dans beaucoup localités ; mais il a des limites qui devraient être mises en évidence afin de remédier aux difficultés posées. Ainsi, à Sévaré, l'unité est installée mais n'est pas fonctionnelle depuis son installation, faute d'équipements complets et appropriés (Le séchoir hybride) est jugé n'être adapté. Par ailleurs, il se pose un problème d'approvisionnement du site en eau comme à Boky Wèrè, où le séchoir est jugé consommer trop de gaz dans une contrée où l'indisponibilité du produit n'est pas à démontrer.

A Pignari-Bana, première commune productrice d'oignon, d'échalote et de tomate dans le cercle de Bandiagara, l'unité ne fonctionne pas depuis sa réalisation car le bâtiment devant l'abriter n'est pas encore achevé ; ce qui est une grosse perte tant la matière première existe. Et que les femmes sont engagées.

Tout cela dénote des acquis certes importants mais encore très fragiles. En effet, les équipements technologiques mis à la disposition des femmes sont encore insuffisants par rapport à leur nombre, au volume de leur travail et aux potentialités à exploiter au niveau des localités rurales.

Les perspectives vues se retrouvent dans le renforcement des capacités, et plus d'accès au fonds de roulement. De façon globale, les unités multifonctionnelles sont bien perçues dans l'ensemble de la zone d'intervention. Ainsi, l'unité est perçue comme un catalyseur (créateur de valeur ajoutée) dans la mesure où les femmes y exploitent les productions dont elles sont fournisseurs de matières premières. Aussi, il apparaît que les activités peuvent se poursuivre mais à la condition de suffisamment préparer les femmes par plus de formation et d'équipement. Pour les unités de façon globale, tout départ du programme est prématuré car nombre de problèmes existent: faiblesse du niveau d'équipement, difficultés d'accès à certains produits de base, risque de rester non opérationnelles pour certaines unités si jamais les équipements ne sont pas complétés. Cependant, du point de vue individuel, les impacts du programme existeront dans les entreprises individuelles.

Donc, les appuis doivent continuer pour rendre les unités existantes plus performantes et rentables. Il s'agira de les équiper davantage et de renforcer les infrastructures. Les formations de perfectionnement (transformation, gestion, marketing etc.) et les appuis /conseils rapprochés doivent se poursuivre. Un partenariat doit être tissé avec des structures comme le laboratoire de technologie alimentaire et des centres d'analyse agroalimentaires pour un suivi permanent de la qualité des produits transformés. Des emballages de qualité supérieure doivent être mis à la disposition des transformatrices pour un meilleur conditionnement et conservation des produits. Sans ces mesures d'accompagnement pouvant aboutir à une certification, les produits des femmes seront peu compétitifs sur les marchés porteurs. Aussi, pour la mise en place de nouvelles infrastructures, il est important de construire des bâtiments neufs car les unités doivent répondre aux attentes des consommateurs à travers des standards et normes de qualité.

En conclusion, les acteurs femmes et jeunes sont aptes à poursuivre et à renforcer les actions initiées si compte est tenu du développement fait ci-dessus ; car nombre des actions sont pratiquées depuis longtemps par les concernés et la forme conseillée par le programme ne fait que renforcer les pratiques locales.

6. RECOMMANDATIONS

La plus value de l'évaluation est qu'au delà du constat des réussites, on puisse identifier les faiblesses persistantes et proposer des pistes de résolution ou d'amélioration en termes de recommandations.

C'est ce qu'a fait l'équipe d'évaluation tout au long du processus. Ainsi à différents niveaux, suite aux constats des faiblesses, les recommandations suivantes ont été faites :

6.1.Parachever ce qui est entamé au terme de la phase actuelle dans une phase transitoire

6.1.1 Par rapport aux unités de transformation et à leurs activités

Sur la base des constats et analyses faits ci-dessus, ainsi que des attentes et préoccupations fondamentales exprimées par les bénéficiaires (femmes et jeunes) mais aussi les autres partenaires du programme, la mission recommande que le RCE dans sa phase actuelle, puisse bénéficier d'une rallonge d'une année (12 mois) ou phase transitoire nécessaire et suffisante pour achever fondamentalement les actions/activités des unités de transformation prévues, planifiées mais qui n'ont pas pu être correctement réalisées dans les termes de la phase actuelle de la composante 2 du programme. Spécifiquement, il s'agira pour la composante 2 du RCE de :

- Compléter les équipements manquants des unités qui n'ont pas reçu la totalité ;
- Envisager une solution de rechange les équipements qui consomment trop de gaz avec du solaire performant pour plus d'efficacité dans la transformation, et plus d'efficience par rapport à la maîtrise des charges par les femmes ;
- Mettre le focus sur les techniques de conservation des produits frais dont ceux maraîchers et forestiers permettant d'étaler la capacité de transformation et de commercialisation,
- Renforcer davantage les capacités sur les recherches de débouchés pour les produits adaptés aux préférences et goûts des consommateurs ;
- Organiser davantage les femmes rurales en favorisant la mise en réseau de leurs coopératives pour un meilleur accès aux marchés (en harmonie avec la recommandation précédente)

6.1.2 Par rapport aux foyers améliorés

L'utilisation des foyers améliorés a suscité un véritable engouement au sein des femmes et de leurs organisations, s'expliquant en très grande partie par la visibilité des bénéfices qui peuvent en être tirés. Aussi, il s'avère capital d'entretenir cet élan à travers :

- Recenser les ménages pour donner le nombre requis de FA avec le soutien des microcrédits ;
- Former un noyau local de fabricant-réparateurs de foyers améliorés ;
- Augmenter le nombre de foyers améliorés pour les rendre accessible à toutes les femmes.
- Continuer à sensibiliser les femmes sur l'utilisation des foyers, son avantage pour les ménages et l'environnement.

6.1.3 Par rapport aux aspects transversaux

- Initier un processus d'alphabétisation fonctionnelle centrée autour des activités menées par les femmes et les jeunes dans le cadre de la composante 2 mais aussi aux questions de la bonne gouvernance ;
- Apporter plus de fonds d'aide à travers un renforcement du FARIS qui vient en soutien tant aux AGR collectives qu'individuelles.

6.2. Réfléchir à la mise en place d'une nouvelle phase du RCE

Les analyses faites précédemment montrent que la composante 2 du RCE ne souffre d'aucune ambiguïté quant à sa pertinence à résoudre les problèmes de pauvreté de la femme rurale. Aussi, elle a laissé apparaître des acquis certes indéniables mais très fragiles. Aussi en harmonie avec l'analyse faite ci-haut soutenue par des propos tels que « *Que le projet reste ou un autre projet ayant la même vision le remplace* », « *Que le projet reste avec nous si possible, ou que le projet revienne sous une autre forme* », il s'avère capital d'envisager une nouvelle phase.

En effet, une deuxième phase du programme permettra à l'ONU-Femmes de renforcer et d'intensifier ses interventions " Genre et Energie". Ainsi, une mise à échelle importante permettra d'atteindre plus de cibles et de répondre aux très nombreuses sollicitations. Elle sera également une réelle opportunité à l'ONU-Femmes et à la FAO de mettre en place des unités de transformation et des périmètres sur l'ensemble de leurs zones d'intervention. Ainsi, les appuis complémentaires des deux institutions permettront de mettre en place toute la chaîne de production, de transformation et de commercialisation au niveau des mêmes sites élargis à plus de bénéficiaires.

Pour ce faire, des études approfondies devront être conduites pour faire le bilan des actions entreprises et identifier de nouvelles stratégies et activités à mener pour une meilleure intégration des femmes rurales au processus de développement local grâce à leur autonomisation économique, base d'une amélioration sensible de leur statut familial et social

CONCLUSION

La présente évaluation finale de la composante 2 du RCE a fait apparaître que de changements perceptibles sont intervenus dans sa zone d'intervention dans les régions de Koulikoro, Ségou et Mopti. Ces résultats sont le fruit d'efforts combinés des populations notamment des femmes et de divers autres intervenants (Etat à travers ses structures spécialisées telles que l'AMADER, ONG nationales et internationales). Parmi ces intervenants de la zone, l'action de la composante 2 de l'ONU-Femmes, à travers ses investissements en équipements, en réhabilitation des infrastructures, et ses actions de formations pratiques, informations, sensibilisations, conseils et autres apports variés, a été déterminante pour aboutir à de tels impacts. En effet, ceux-ci n'auraient pu être réalisés sans un apport massif de moyens divers et sans une approche et une démarche persistantes et bien ciblées. Ainsi, les unités de transformation et de commercialisation des produits locaux ont permis de renforcer davantage l'utilisation de l'énergie productive au niveau des zones bénéficiaires. On peut affirmer que beaucoup de femmes bénéficiaires maîtrisent parfaitement les techniques de transformation et ont bien assimilé les avantages liés à la valorisation des produits locaux.

Ces changements qui couvrent divers aspects du développement, sont largement reconnus par les groupes cibles et les différents autres acteurs de la zone.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMADER., Janvier 2013 - Rapport de mise en œuvre dans les villages pilotes de Simidji et N'Tobougou (Région de Koulikoro)

BAMBA O., Février 2014 - Rapport Annuel d'activités. [OPIB](#)

FAO/ONU-Femmes., Mai 2013 – Document du programme "Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique"

KANAKOMO F., Mai 2014- Rapport de mission

KANAKOMO F. et al., Novembre 2014 - Rapport de fin de programme "Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique" Composante 2 du programme exécutée par ONU Femmes "Les femmes rurales ont un accès accru aux opportunités économiques, aux marchés et aux infrastructures utilisant des services énergétiques renouvelables moins coûteux préservant l'environnement et la valorisation des filières porteuses"

ONU-Femmes., Mai 2013 - Rapport de démarrage de la composante 2 du programme "Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique" Composante 2 du programme exécutée par ONU Femmes "Les femmes rurales ont un accès accru aux opportunités économiques, aux marchés et aux infrastructures utilisant des services énergétiques renouvelables moins coûteux préservant l'environnement et la valorisation des filières porteuses"

OPIB.,2013 – Projet Massaconi Composante 2 du programme exécutée par ONU Femmes "Les femmes rurales ont un accès accru aux opportunités économiques, aux marchés et aux infrastructures utilisant des services énergétiques renouvelables moins coûteux préservant l'environnement et la valorisation des filières porteuses"

SOUFOUNTERA M., Mars 2014- Rapport de mission ONU-FEMMES dans la région de Ségou

SOUFOUNTERA M., Janvier 2014- Rapport de mission ONU-FEMMES dans la région de Ségou

SOUFOUNTERA M., Octobre 2013- Rapport de mission ONU-FEMMES

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation finale de la composante2 du RCE

I. INFORMATION SUR LE POSTE

Titre du poste : Consultant pour l'évaluation finale du volet 2 du programme : Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique

Type de Contrat : Temporaire

Durée du contrat : 01 mois

Lieu d'affectation : Bamako

Département : Bureau Mali

Superviseur (Titre/Grade) : Spécialiste/coordonnatrice des Programme

II. CONTEXTE DE L'ORGANISATION

Avec une population estimée à environ 16 millions d'habitants dont 43,6% vivant sous le seuil de pauvreté, le Mali est l'un des pays les plus pauvres de l'Afrique de l'Ouest. Son économie repose essentiellement sur le secteur agricole, qui occupe environ 75% de la population active et contribue à hauteur de 37% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) ; Il faut aussi noter que, la part du secteur agricole dans les recettes d'exportation est estimée à environ 30%. Les chiffres montrent ainsi, la place prépondérante qu'occupe le secteur agricole au Mali. Malheureusement, pendant ces trois dernières années, le pays a connu une crise alimentaire due à une succession de période de mauvaise pluviométrie. Cette situation a précarisé davantage, la condition de vie des ménages dont une forte proportion a basculé dans une situation d'insécurité alimentaire latente. En plus de cette précarité alimentaire pouvant être considérée comme naturel, l'on a assisté en 2012 à une détérioration généralisée des conditions de vie des populations. En effet, Confronté à une crise de nature complexe (religieux, politico sécuritaire) depuis janvier 2012, le Mali a traversé durant ces dernières année l'une des périodes les plus difficile de son histoire. Plusieurs mouvements armés ont occupé une bonne partie du territoire obligeant ainsi la population du Nord à migrer vers le sud dans des familles d'accueil; Encore le coup d'état militaire enclenché le 22 mars 2012 a rompu l'ordre institutionnel et occasionner le départ de plusieurs bailleurs de fonds. Ce cumul de difficulté a eu des conséquences négatives sur la population, notamment les femmes et les filles dans les régions occupées.

En ce qui concerne la situation spécifique des femmes rurales, elles constituent, aux côtés des hommes, une force vive dans toutes les exploitations agricoles et interviennent à toutes les phases du processus de production et de valorisation des produits. Cependant, force est de constater une forte disparité dans les relations hommes/femmes quant à la question d'accès et de contrôle des ressources et des revenus. En effet, la population agricole malienne est caractérisée par son for lien patriarcale qui confie systématiquement à l'homme les fonctions de responsabilités. Les chefs d'exploitation féminins ne représentent que 3.6% contre 96.4% pour les chefs d'exploitations masculins (Rapport CSCR 2011). Concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, du fait de la division traditionnelle du travail, les femmes jouent un grand rôle dans la survie des ménages. Malgré cet apport important dans l'économie familiale, le travail des femmes se conjugue avec la précarité et la non-reconnaissance morale et financière de leur contribution, surtout au niveau des exploitations familiales.

En lien avec son mandat, ONU Femmes en collaboration avec la FAO a initié un programme intitulé "**APPUI A L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES RURALES DANS LE CONTEXTE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**".

Le programme, pris globalement était constitué de deux composantes. La composante1 qui a été exécuté par la FAO, était basée sur l'accès des femmes aux facteurs de productions. En ce qui concerne la deuxième composante dont il est question dans la présente évaluation finale, elle portait sur l'accès des femmes aux opportunités économiques et commerciales.

III. PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS

L'évaluation finale du programme intervient à la phase de clôture. Elle est justifiée dans le cadre de ce programme ci, pour les raisons suivantes :

D'abord, la présente évaluation finale revêt un caractère informatif. Elle permettra d'édifier aussi bien les bailleurs de fonds, que l'équipe de gestion du programme, sur les niveaux de réalisation des

finalités assignées au programme. Elle s'intéressera aux produits, aux résultats et permettra de répondre à des questions classiques d'une évaluation.

Encore, l'évaluation finale était l'une des activités planifiées dans la suite logique de l'exécution du programme **"APPUI A L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES RURALES DANS LE CONTEXTE DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE "**.

Ainsi, à la fin du programme, une évaluation devait être conduite afin de mieux situer tous les acteurs sur l'atteinte des objectifs du programme d'une part et d'autre part, permettre la consolidation des leçons apprises.

Encore, consultant indépendant, l'évaluation finale a un caractère plus indépendant et fiable sur laquelle des personnes extérieures à l'exécution (les bailleurs) au programme accordent plus de crédits.

OBJECTIF DE L'EVALUATION :

L'évaluation finale du programme doit permettre de mesurer le niveau des résultats conformément à la planification et surtout les objectifs spécifiques qui était visé par le programme. Elle portera à ce titre, aussi bien sur les produits, les effets (résultats) que l'impact du programme. Contrairement aux autres évaluations, survenues durant le projet, l'évaluation finale mettra un focus sur les résultats.

Aussi, l'évaluation permettra d'estimer réellement la contribution du programme aux indicateurs du plan de de travail annuel (AWP) d'ONU femmes.

Pour finir, l'évaluation finale permettra de faire un apprentissage (leçons apprises) plus complet sur le programme. A travers une méthode d'évaluation participative, tous les acteurs contribueront afin de pouvoir expliquer les écarts des résultats et des objectifs spécifiques du programme, les insuffisances d'ordre programmatiques, sociologiques, culturelles etc. La consolidation des leçons apprises permettra de susciter de nouvelles questions de développement d'une part et d'autre part, elle permettra de mieux formuler une éventuelle extension du présent programme.

IV. ETENDUE ET LIMITES DE L'EVALUATION

La présente évaluation concernera seulement la composante 2 du programme c'est-à-dire le volet exécuté par ONU femmes Mali. Cependant, pour des raisons de complémentarité des résultats issus des deux volets, le consultant visitera dans le cadre de cette évaluation le volet exécuté par la FAO ;

Les thématiques couvertes par l'évaluation :

Dans le cadre de l'évaluation du programme, le consultant devra concevoir des outils de manière à couvrir tous les résultats et objectif du programme (composante 2). Cela impliquera l'analyse des thématiques ci-dessous :

- L'accès des femmes à l'équipement énergétique ;
- La réduction de la consommation des bois de chauffe;
- Utilisation de foyer amélioré
- Insertion des femmes rurales dans le tissu économique en milieu rural;
- Le réseautage des femmes rurales dans le commerce;
- Amélioration des conditions de vie des femmes rurales.

La taille du programme à évaluer:

Tous les volets du programme mis en oeuvre depuis début 2014 à maintenant, sont concernés par la présente évaluation. Ainsi, l'évaluation finale du programme portera sur la totalité de la composante 2 **"Accroître l'accès des femmes rurales aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois et aux opportunités économiques et marchés (ONU Femmes)"**

Couverture géographique :

Le volet du programme exécuté par ONU femmes a été conduit dans 14 localités. Les produits issus de la mise en oeuvre du programme seront visités dans le cadre de la présente étude. Il s'agit des unités de transformation des produits locaux. Cependant un échantillonnage pourrait être fait pour les interviews à conduire

V. LES QUESTIONS DE L'EVALUATION:

Les critères et les questions de l'évaluation à aborder

Durant l'évaluation le consultant fera une analyse de **la pertinence** du programme, de son **efficacité**, de son **efficience** et de sa **durabilité** à l'aide de questions spécifiques.

La pertinence du programme :

Elle sera analysée suivant le degré d'adhésion de la communauté au programme et surtout les potentialités du programme à résoudre un problème réellement existant dans les communautés.

Ainsi, la question de la pertinence conduira donc au passage en revue d'un certain nombre de questions :

- Le projet est-il aligné aux politique (s) nationales (s), est-il adapté aux besoins des femmes de la zone d'intervention?
- Les activités des projets portent-elles sur des problèmes identifiés?

L'efficacité du programme :

Ce point fera ressortir la façon dont les résultats sont obtenus, surtout les résultats imputables à l'approche de management du programme, à la synergie des actions etc. il fera une comparaison suivant la quantité et la qualité des résultats obtenus, en fonction des délais prédéfinis et des cibles prédéfinis. Ainsi, le point sur l'efficacité donnera une réponse aux questions ci-dessous :

- Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats?
- Dans quelle mesure les résultats ont-ils été réalisés? Quelles sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation?
- Quels changements le projet a-t-il apporté dans les différents aspects du dispositif national juridique et politique de prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre ?

L'efficience du programme :

L'équipe du consultant fera une analyse du rapport cout/résultat afin de jugé si les résultats obtenus sont à la hauteur des montants engagés. Il s'intéressera aussi à toutes les actions entreprises visant à faire des économies d'échelles ou à obtenir un meilleur rapport qualité prix (value for money). Si possible, le consultant envisagera une comparaison du programme avec un autre programme de même nature, géré par une autre organisation.

Dans la cadre de la recherche de l'efficience du programme, le/la consultant fournira des réponses aux questions suivantes :

- Quelles mesures sont les mesures prises afin que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets ?
- Les produits et services ont-ils été livrés à temps à moindre coût grâce à l'adoption et / ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières?

La durabilité du programme :

Les initiatives de développement (projet/programme) visent au final à transférer aux communautés des acquis, des capacités et des attitudes. Les bénéficiaires sont donc appelés à poursuivre la pérennisation des acquis à travers des actions individuelles, ou dans un cadre plus normatif (administration locale, régionale ou nationale). Pour cela, il s'agira de répertorier tout ce qui a été fait dans le sens de la continuité du programme, après la fin du financement des bailleurs. Ainsi, les questions ci-dessous seront abordées afin de capter la durabilité du programme :

- Quelles sont les perspectives locales, nationales de continuité du programme au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
- Y a-t-il des éléments du programme qui sont pris en charge par les autorités locales, régionales ou nationales?
- À quel point le partenariat entre ONU Femmes et ses partenaires a-t-il conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du programme ?
- Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme, au niveau local et national ?

La participation au programme :

La participation effective des bénéficiaires aux différentes activités du programme, constitue la preuve matérielle de l'intérêt qu'ils accordent au programme. Cette participation est aussi, un signe garant de la bonne exécution d'un programme. Elle constitue à elle seule un facteur déterminant pour la réussite d'un programme et surtout pour l'impact qui en est attendu. Aussi, la notion de redevabilité fait de la participation des bénéficiaires, une obligation pour les autres acteurs. L'on s'interrogera par exemple comme suit :

- Quelles sont les preuves de l'implication des bénéficiaires dans la conception et la mise en oeuvre du projet ?

VI. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans le cadre de la présente évaluation se veut mixtes (quantitatives et qualitatives) et tout le processus sera participatif. Elle adoptera les méthodes d'une évaluation axée sur le genre, etc. De manière explicite, l'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. L'évaluateur utilisera des méthodes d'évaluation appropriées pour répondre aux questions d'évaluation proposées. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification à l'étape du rapport final. La méthodologie sera ensuite présentée pour approbation au Gestionnaire des tâches de l'évaluation et au Groupe de référence.

La méthode d'évaluation sera délimitée comme suit:

- Une conception de l'évaluation qui s'appuie sur les questions d'évaluation détaillées et retenues puis organisées en une matrice d'évaluation,
- Les instruments et outils (entretiens, observations, groupes de discussion, revue de la littérature, enquête, visites de sites, etc.) qui seront utilisés pour recueillir des informations et des données pertinentes, y compris l'identification d'une variété d'informateurs clés à interviewer;
- Les approches pour l'analyse et l'interprétation des données (par exemple les types d'analyse de données utilisées, les instruments de collecte de données, le niveau de précision, les méthodes d'échantillonnage);
- La liste des sources d'informations recueillies sera annexée au rapport (sources: les documents, les bases de données institutionnelles, les dossiers financiers, les bénéficiaires, le personnel, les bailleurs de fonds, les experts, les représentants du gouvernement et les groupes communautaires, les media ect)
- Un plan de travail détaillé et un plan de mission indiquant clairement le calendrier des activités, les délais et l'utilisation des ressources livrables;
- Les risques et la stratégie d'atténuation de risques ;
- la stratégie de communication et de diffusion des résultats de l'évaluation.

Par ailleurs, il faut signaler que la méthodologie de cette évaluation finale sera conçue de manière à couvrir tous les volets du programme. De nature participative, elle impliquera toutes les parties prenantes du programme et portera sur tous les volets du programme.

Avec des outils conçus pour collecter de données qualitatives et quantitatives, l'équipe de l'évaluation sillonnera toutes les zones ayant bénéficié du programme, y compris celles abritant, les unités de prise en charge holistique, les cliniques juridiques, les centres d'hébergement. L'équipe de l'évaluation déterminera les cibles idoines à rencontrer afin d'avoir des informations fiables.

Pour ce qui est des zones à forte insécurité, s'il est clairement montrer que le consultant pour raison d'insécurité, le consultant pourra faire des entretiens téléphones ou rencontré une personne clé du partenaire de mise en oeuvre afin d'obtenir des informations sur ce qui a été fait dans ces zones à forte insécurité.

Aussi, la méthodologie permettra de capter les progrès réalisés durant cette première moitié de la durée du programme.

Encore, l'évaluation finale doit permettre aux parties prenantes d'apprendre des leçons, de les documenter en vue d'une amélioration des interventions de même nature à venir. En plus de

perception des acteurs sur les difficultés du programme, Le consultant fera une analyse socioéconomique des insuffisances évoquée.

VII. PROCESSUS D'ÉVALUATION ET CALENDRIER

La durée estimative de la présente évaluation est de 30 jours, à compter de la signature du contrat. Les étapes ci-dessus seront observées durant le processus :

1. Rapport de conception initial

L'évaluateur proposera une méthodologie et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation dans le cadre du rapport de conception initial. Ce dernier précisera la part qui revient à la revue documentaire, à l'observation, aux entrevues et discussions de groupe, sans oublier la participation des parties prenantes concernées. *Date estimative 01 Août 2015*

2. Présentation des conclusions préliminaires et le pré-rapport

L'évaluateur animera une séance de présentation des résultats préliminaires et la première mouture de rapport d'évaluation comprenant des recommandations énumérées selon un ordre de priorité et le soumettra pour examen et commentaires au gestionnaire de l'évaluation qui en discutera avec le Groupe de référence.

En un deuxième temps, la version améliorée du rapport d'évaluation sera soumise au Comité de Direction de l'Évaluation pour une période de cinq jours ouvrables au-delà de laquelle le Consultant pourra rédiger la version finale du rapport d'évaluation. *Date estimative 25 août 2015*

3. Le Rapport final d'évaluation

Le rapport d'évaluation final aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Référence et du Comité de Direction et sera rédigé en langue française. Ce rapport sera soumis au gestionnaire de l'évaluation ainsi qu'au Groupe de référence des tâches. *Date estimative 30 août 2015*

En termes de suggestion, Le consultant pourra décliner sa mission en trois étapes :

a- La phase de démarrage :

- ✓ Constitution de documentation et revue documentaire ;
- ✓ Prise de contact avec les parties prenantes;
- ✓ Rencontre avec le comité de référence ;
- ✓ Proposition de draft de méthodologie et des outils (rapport conceptuel initial)

b- La phase du terrain :

- ✓ Révision de la méthodologie et outils suite aux différentes rencontres;
- ✓ Faire un récapitulatif des données de base (les données de références)
- ✓ Faire les visites de terrain (enquête, focus, informateurs clé etc.)

c- La phase d'analyse des données et rédaction du rapport :

- ✓ Contrôle de qualité et analyse des données ;
- ✓ Rédaction du premier draft du rapport d'évaluation;
- ✓ Partage des grands résultats avec le comité de référence;
- ✓ Prise en compte des observations et rédaction du rapport final d'évaluation;
- ✓ Soumission du rapport final

VIII. SOURCES D'INFORMATION DISPONIBLES

Dans le cadre de sa mission le consultant retenu, aura accès aux sources d'information ci-dessous :

- Le document de programme soumis aux bailleurs de fond pour financement;
- Les rapports d'étape des partenaires de mise en oeuvre;
- La note stratégique d'ONU femmes;
- Les contrats avec les différents partenaires;
- Le rapport de synthèse des rapports des partenaires de mise en oeuvre;
- Les orientations du chargé de programme;
- Les orientations de la conseillère au programme;

- Les orientations du chargé des évaluations au niveau du bureau régional;
- Les orientations du chargé de Suivi Évaluation Mali;

Au besoin, l'équipe de l'évaluation pourra rencontrer les différents partenaires de mise en œuvre.

NB : La liste sources d'informations recueillies sera annexée au rapport (sources: les documents, les bases de données institutionnelles, les dossiers financiers, les bénéficiaires, le personnel, les bailleurs de fonds, les experts, les représentants du gouvernement et les groupes communautaires, les media)

La présence du consultant doit permettre de comprendre les difficultés liées à l'axe d'intervention "renforcement des capacités économiques des femmes" d'Onu femmes. Spécifiquement pour le programme en cours d'exécution, les activités seront conduites de manière professionnelle en vue d'obtenir tous les résultats escomptés

IX. COMPETENCES

A titre d'exemple, l'évaluation sera effectuée par un évaluateur indépendant ayant la compétence requise pour mener une évaluation finale.

L'évaluateur doit avoir une expérience et une expertise établies en matière d'évaluation axée sur le genre. L'évaluateur mettra à contribution son expérience pour livrer un rapport d'évaluation de haute qualité. L'évaluateur sera tenu de présenter deux exemples de rapports d'évaluation achevés récemment dont elle/il a été le principal auteur ou à défaut auquel elle/il a contribué de manière significative. Les consultants ayant mené une évaluation similaire auront un avantage supplémentaire.

En d'autres termes, l'évaluateur devrait avoir l'expertise suivante:

- Être un (e) expert (e) Senior pour les analyses économique, le développement, ou pour les sciences sociales, y compris en matière d'évaluation axée sur le genre, ou de recherche-action sur des problématiques sociales;
- Avoir un minimum de cinq années d'expérience de travail en évaluations qualitatives et quantitatives;
- Avoir un haut niveau de compétences dans la conception et la conduite d'évaluations ainsi que dans l'analyse de données;
- Avoir une capacité à traduire des données complexes en des rapports efficaces, stratégiques et bien ficelés;
- Avoir de l'expérience en analyse genre et droits humains;
- Avoir exercé les compétences d'évaluation au Mali;
- Avoir une connaissance d'ONU Femmes, dans ses aspects tant normatifs qu'opérationnels; est souhaitable ;
- maîtriser le français, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Une connaissance pratique de la langue anglaise est un atout important

L'évaluation sera donc conduite par un consultant indépendant ou un bureau d'étude. Le consultant ou le bureau d'étude doit disposer de préférence de diverses qualifications afin de mieux conduire les différentes thématiques du programme.

Pour ce qui est du consultant principal, il doit avoir les qualifications ci-dessous :

- Titulaire d'un diplôme de deuxième cycle (master) en science Économique, statistique ou sociale ;
- Avoir au moins 05 d'expérience dans le domaine des évaluations et particulièrement celles relatives au renforcement des capacités Économiques;
- Avoir une bonne expérience dans l'évaluation des projets et programmes ;
- Avoir une bonne connaissance du milieu rural ;
- Avoir déjà fait des évaluations/revues de projets à caractère humanitaire.

Ethique et Valeurs :

Le consultant retenu pour la présente évaluation devra adopter les attitudes et lignes directrices arrêtées par le groupe des nations unies pour les Evaluations (UNEG) :

- **Traiter tous les informant avec respect et attention :** les femmes seront de préférence interrogées par des femmes, le droit de s'exprimer dans les langues locales sera respecté, les

mots et les images utilisés correspondront au niveau d'alphabétisation de la personne interrogée, les évaluateurs porteront des vêtements compatibles avec le contexte culturel, etc.

- **Garantir le caractère confidentiel des informations collectées** : Expliquer aux informant pourquoi ils cherchent des informations et comment ces informations seront utilisées. Garantir l'anonymat si possible, être franc lorsque ce n'est pas possible. Ces règles devront être explicitement indiquées lors de chaque interaction avec les intervenants à qui on demande de donner des informations factuelles ou d'exprimer des opinions ou des points de vue.
- **Écarter tous les risques de biais de réponses** : Interroger les parties prenantes séparément lorsqu'il existe entre elles des différences de pouvoir, d'intérêt ou d'influence : on séparera par exemple les femmes des hommes, les détenteurs de droits des responsables, le personnel du programme des bénéficiaires, les supérieurs des subordonnés et les groupes entre lesquels le niveau d'information diffère ou au sein desquels une personne est, du fait de son statut, en position d'autorité par rapport à une autre UNGE. Sachez toutefois que pour procéder ainsi, un accord préalable ou des négociations peuvent être requis.

Au-delà des principes susmentionnés liés aux évaluations, le/la consultant(e) démontrera un engagement aux valeurs d'intégrité des Nations Unies/ONU Femmes et des standards d'éthique; il/elle prendra des actions appropriées au contexte religieux et culturel, et montrera du respect, du tact et de la considération pour les différentes cultures;

Gestion des relations:

Les relations entre le consultant et le staff d'ONU femmes et toutes les autres parties prenantes doivent être très professionnelles. Le consultant va donc :

- Réagir de façon flexible et positive au changement, à travers une participation active;
- Planifier, définir les priorités et exécuter les tâches à temps;
- Fournir l'information orale et écrite d'une façon opportune, efficace et facilement compréhensible;
- Exprimer ses idées dans l'intention de résoudre les problèmes, prendre en considération les interventions des autres et sera ouvert à la critique;

Connaissance de l'organisation :

Démontrer une bonne connaissance de l'organisation et avoir un sens de bon jugement

Développer et renforcer l'équipe / Coaching and Mentorat : auto développement, prise d'initiatives et coaching du personnel de l'équipe

Travail en équipe :

Construire et promouvoir des équipes efficaces

Communiquer l'information et les idées :

Faciliter et encourager la communication ouverte au sein de l'équipe, communiquée efficacement

Auto-gestion et intelligence émotionnelle :

Créer des énergies à travers la maîtrise de soi

Gestion des conflits / Négocier et résoudre les désaccords

Partage de la connaissance / Apprentissage continue

Partage de la connaissance dans l'organisation et promouvoir une culture de partage de la connaissance

Compétences fonctionnelles

Le consultant doit avoir des compétences variées, de manière à être autonome et à pouvoir suivre la dynamique amorcée par ONU femmes. A titre indicatif, des compétences, en informatique, en gestion des projets, en finance, en suivi Evaluation, en GAR, gouvernance et genre seront très appréciées.

X. QUALIFICATIONS POUR LE RECRUTEMENT

Education:	Le consultant doit avoir un diplôme de 2eme cycle en économie, finance statistique out toutes autres disciplines connexe. le niveau doctorat sera un atout pour dans le processus de recrutement.
Expériences :	Le consultant devra avoir au moins 8 ans d'expérience, obtenue dans l'exercice d'un emploi similaire.il/elle doit aussi : <ul style="list-style-type: none">• Avoir une bonne connaissance de l'économie familiale et du secteur informel;• Avoir une expérience dans le management des groupements et coopérative ;• Avoir déjà entrepris des études de filières• Avoir une bonne connaissance de l'économie solidaire ;• Avoir une bonne connaissance des questions de GENRE
	Avoir une bonne connaissance en analyse de la pauvreté en particulier le secteur informel ;
Langue :	Maitrise du Français parlé et écrit et une bonne connaissance de l'anglais sont requises

XI. Soumission de dossiers :

Chaque dossier de soumission doit contenir (i) une offre technique et (ii) une offre financière

a. La Proposition technique

L'offre technique doit comprendre au moins :

- Le rappel des TDRs;
- La compréhension du mandat;
- La méthodologie utilisée.

b. La Proposition financière

Le soumissionnaire indiquera les coûts des services, en FCFA excluant la TVA et autres impôts indirects applicable, qu'il se propose de fournir dans un tableau de coûts. Ce tableau présentera une division des coûts unitaires par poste ou rubrique, par exemple selon le degré de qualification, le coût jour/homme et la durée en nombre de jour. Ce tableau des coûts sera présenté, indépendamment de la proposition technique dans une enveloppe fermée.

c. Procédure pour déposer une offre :

Les candidats intéressés doivent envoyer avant le **10/07/2015** leurs propositions techniques et financières par messagerie électronique ou par courrier, au plus tard à **12h00 GMT**.

Envoi des offres par courrier électronique :

Les candidats peuvent envoyer séparément (2 emails distincts) leurs propositions techniques et financières à l'adresse suivante adama.diallo@unwomen.org en indiquant en objet « **Offre technique : l'évaluation finale du volet 2 du programme RCE** » et « **Offre financière : l'évaluation finale du volet 2 du programme RCE** ».

Envoi des offres scellées et marquées, par courrier:

L'ensemble des éléments constitutifs de l'offre peuvent aussi être déposés directement au bureau ONU Femmes. Dans ce cas les dossiers doivent être présentés sous la forme d'une enveloppe dite « Principale », scellée et anonyme, portant uniquement les informations suivantes :

« **Evaluation finale du volet 2 du programme RCE** »

Bureau ONU Femmes Mali

Immeuble Abdoul Aziz Mangane Magnambougou Faso Kanu

Téléphone (223) 20 22 21 24, Bamako-Mali

L'enveloppe dite « Principale » contient deux autres enveloppes distinctes scellées portant sur (i) la Proposition Technique et (ii) la Proposition Financière.

Délai de soumission des propositions : le 10 juillet 2015 à 12H00 GMT

Annexe 2: Cadre d'évaluation des performances de la composante2 du programme RCE

Résultat 2 : Les femmes rurales ont un accès accru aux opportunités économiques, aux marchés et aux infrastructures utilisant des services énergétiques renouvelables moins coûteux préservant l'environnement et la valorisation des filières porteuses

Indicateurs :	<ul style="list-style-type: none"> • % de baisse des pertes sur la production fraîche (B : ND ; C : 30% en 2013) • % des femmes des zones d'intervention (Femmes, Hommes) ayant augmenté leur revenu (C : 20% en 2013) et • % de réduction des tâches domestiques des femmes rurales de (B : 0 ; C : 30% en 2013)
----------------------	--

Produits/Indicateurs	Activités Principales	Partenaires	Budget – ONU FEMMES	
			USD	Couronne suédoise
Produit 2.1 - Les femmes rurales ont davantage accès aux équipements technologiques énergétiques et à des unités de transformation adaptées pour la transformation de leur production Indicateurs : Nombre d'unités de séchoirs hybrides installé (B : 0 ; C : 3 en 2013) Nombre d'unité de transformation de poisson implanté (B : 0 ; C : 1) Nombre de centres multifonctionnels équipés au niveau des communes (B : 0 ; C : 10)	2.1.1 Installer trois (3) unités de séchoir hybride pour les fruits et légumes dans les trois chefs-lieux de Commune	Gouvernement	901 600	6 019 983
	2.1.2 Installer une (1) unité de transformation de poisson Diallakoroba	ACTION MOPTI		
	2.1.3 Réaliser les études de filières porteuses pour chaque commune et mettre en œuvre les actions pour leur développement	AMADER		
	2.1.4 Equiper les 10 centres multifonctionnels des femmes	Coopérative Femmes en Action		
	2.1.5 Organiser des séances de sensibilisation/ démonstration sur l'utilité des foyers améliorés et doter les ménages de 5000 foyers améliorés	OPIB etc.		
	2.1.6 Apporter une assistance technique pour les choix et les stratégies de transformation (spécialiste en agroalimentaire ; Expert en Genre et développement rural)			
Produit 2.2- Les entreprises rurales des femmes sont davantage structurées, professionnalisées et mises en réseau pour l'écoulement des produits Indicateurs : Nombre de filles/garçons maîtrisant l'utilisation et la maintenance des séchoirs hybrides (B : 0 ; C : 75)	2.2.1 Renforcer les capacités de 75 jeunes (filles/garçons) sur l'utilisation et la maintenance des séchoirs hybrides	Ministère de la Famille, de la promotion de la Femme et l'Enfant	200 000	1 335 400
	2.2.2 Mettre en place un pool de maintenanciers des équipements solaires au niveau de chaque commune	Ministère de l'Agriculture		
	2.2.3 Former 15 femmes de la Coopérative multifonctionnelle sur la maintenance et l'utilisation de l'Unité de poisson	Ministère du Commerce, des et de l'Industrie		
	2.2.4 Former 390 femmes sur l'emballage, la conservation, la labellisation et la commercialisation des produits (30 par commune et 30 capitales régionales)	Directions régionales ministères concernés		

Produits/Indicateurs	Activités Principales	Partenaires	Budget – ONU FEMMES	
			USD	Couronne suédoise
Nombre d'emplois directs créés pour les jeunes (filles/garçons) dans les zones cibles (B : 0 ; C : 150 en 2013) Nombre de femmes formés sur les différentes techniques de transformation, conservation et commercialisation (B : ND en 2012 ; C : 780 en 2013)	2.2.5 Renforcer les capacités des réseaux et leurs démembrements au niveau communal sur la gestion, les rôles et responsabilités, coordination, sensibilisation/communication etc.)	ACTION MOPTI		
	2.2.5 Acheter une voiture (4x4) pour la coordination technique et la supervision du programme, les missions de formation et de supervision	AMADER		
	2.2.6 Organiser des ateliers de formation au bénéfice de 390 femmes en techniques de transformation (séchage, fabrication des jus/comptes de fruits et légumes etc.)	Coopérative Femmes en Action OPIB etc.		
Produit 2.3 - Les femmes rurales ont davantage accès à des services en vue d'accroître les revenus (finance, conseils, accès aux NTIC) Indicateurs : <i>Existence d'un site web actualisé (B : non en 2012 ; C : oui en 2013)</i> <i>% des plans d'affaires financés (B : moins de 2% en 2012 ; C : 20%)</i>	2.3.1 Appuyer les coopératives et associations des femmes rurales au développement des plans d'affaire et à l'accès au crédit (fonds de garantie)	Gouvernement		
	Apporter une assistance technique pour la coordination des actions de mise en œuvre en direction des femmes rurales (Coordination technique du programme :)	ACTION MOPTI		
	2.3.2 Mettre à jour le site web du Réseau des femmes opératrices économiques avec les actions des femmes rurales et des formations sur le e-commerce	AMADER		934 780
	Renforcer la mise en place d'un appui conseil de 10 jeunes filles diplômées en marketing	Coopérative Femmes en Action OPIB etc.	140 000	
	2.3.3 Mettre en place un dispositif de circulation de l'information sur les opportunités sur le marché national et international			
TOTAL Résultat 2			1 241 600	8 290 163

Résultat de gestion : La redevabilité du programme est assurée par un mécanisme efficace de suivi, évaluation et de communication Indicateurs : Nombre de rapport de progrès produit (B : 0 en 2012 ; C : 3 en 2013) Nombre d'enquête réalisée (B : 0 en 2012, C ; 2 en 2013) Existence du rapport final d'évaluation du Programme (C : oui)	Coordination et gestion du Programme	FAO		ONU FEMMES	
		USD	Couronne suédoise	USD	Couronne suédoise
	Supervision, suivi et évaluation (enquêtes de base, de suivi, supervision, base de données de suivi des indicateurs, communication)	92 320	616 420	80 000	534 160
	Mettre à disposition des expertises pour la mise en œuvre des stratégies de communication et de suivi et évaluation du projet (ONU Femmes)	P M	PM	PM	PM
	Frais de Gestion (7% du montant par produit)	107 540	718 045	98 400	657 017
	Agent Administratif- FAO (1% total du Programme)	29 140	194 568	0	0
	TOTAL Fonds opérationnel	229 000	1 529 033	178 400	1 191 177
	GRAND TOTAL DU PROGRAMME	1 494 000	9 975 438	1420 000	9 481 340

Source : Prodod du RCE, 2013

Annexe 3: Chronogramme des activités sur le terrain**(Du 16 au 28 septembre 2015)**

N	activités	Durée (en jours)	Période / dates	Responsables / Participants
1	Voyage Bamako- Koro	01	Jeudi 16 septembre 2015	Equipe d'enquête (Consultants et enquêteurs)
2	Visite de terrain : rencontre avec les cibles et visite des sites sélectionnés (collecte de données) (Commune rurale de Dougouténé 1, Commune rurale de PignariBana, Commune urbaine de Mopti, Commune rurale de Pélangana, Commune rurale de Boky Wéré, Commune rurale de Kilidougou, Commune rurale de Baguineda)	07	Du vendredi 17 au mercredi 23 septembre 2015	Equipe d'enquête, Partenaires d'exécution, Bénéficiaires. Autorités locales
3	Intermède de la fête de Tabaski (Jeudi 24 au samedi 26 septembre 2015)			
4	Visite de terrain : rencontre avec les cibles et visite des sites sélectionnés (collecte de données) (Commune rurale de Ouéléssébougou, Commune VI de Bamako)	02	Dimanche 27 au lundi 28 septembre 2015	Equipe d'enquête (Consultants et enquêteurs)

Annexe 4 : Liste des personnes et structures rencontrées

a. Personnes rencontrées lors des enquêtes auprès des bénéficiaires directs

N°	Prénoms et nom	Villages	Commune	Cercle	Région	Contact
1	Moussa Sangaré	N'Tobougou	Kilidougou	Dioïla	Koulikoro	70 635 932
2	Bakary Sangaré	N'Tobougou	Kilidougou	Dioïla	Koulikoro	94 566 864
3	Fatoumata Sidibé	N'Tobougou	Kilidougou	Dioïla	Koulikoro	
4	Mafounè Sangaré	N'Tobougou	Kilidougou	Dioïla	Koulikoro	
5	Maïmouna Diakité	N'Tobougou	Kilidougou	Dioïla	Koulikoro	
6	Magnan Sangaré	N'Tobougou	Kilidougou	Dioïla	Koulikoro	
7	Djénéba Sangaré	N'Tobougou	Kilidougou	Dioïla	Koulikoro	72 940 655
8	Awa Samaké	Simidji	Ouésessebougou	Kati	Koulikoro	
9	Adiaratou Camara	Simidji	Ouésessebougou	Kati	Koulikoro	
10	Assan Doumbia	Baguinéda camp	Baguinéda camp	Kati	Koulikoro	66 023 361
11	Makolona Kouyaté	Baguinéda camp	Baguinéda camp	Kati	Koulikoro	
12	Moussdiè Diarra	Baguinéda camp	Baguinéda camp	Kati	Koulikoro	
13	Téné Traoré	Baguinéda camp	Baguinéda camp	Kati	Koulikoro	
14	Bingué Traoré	Baguinéda camp	Baguinéda camp	Kati	Koulikoro	77 737 067
15	Assitan Traoré	Simidji	Oulessebougou	Kati	koulikoro	64 21 25 52
16	Ami samaké	Simidji	Oulessebougou	Kati	koulikoro	
17	Sitan Traoré	Simidji	Oulessebougou	Kati	koulikoro	
18	Fatoumata Traoré	Pelegana	Pelegana	Segou	Segou	65114645 / 79042232
19	Mariam Sssouma	Pelegana	Pelegana	Segou	Segou	63 812 801
20	Kadiatou Samaké	Pelegana	Pelegana	Segou	Segou	68 387 299
21	Kadiatou Traoré	Pelegana	Pelegana	Segou	Segou	78 585 292
22	Djénéba Traoré	Pelegana	Pelegana	Segou	Segou	66 737 096
23	Korotoumou Oulé	Kouna	Boky wèrè	Macina	Ségou	77 47 09 65
24	Djénéba traoré	Kouna	Boky wèrè	Macina	Ségou	73 81 57 70
25	Awa Diawara	Kouna	Boky wèrè	Macina	Ségou	75 18 26 99
26	Faty savadogo	Kouna	Boky wèrè	Macina	Ségou	79 53 12 50
27	Awa Bellem	Kouna	Boky wèrè	Macina	Ségou	
28	Fatoumata Traoré	Goundaga	Pignari Bana	Badiangara	Mopti	_60 13 95 76
29	Fatoumata cissé	Goundaga	Pignari Bana	Badiangara	Mopti	65 12 34 15
30	Dicko Diakité	Goundaga	Pignari Bana	Badiangara	Mopti	78 71 11 57
31	Maimouna cissé	Goundaga	Pignari Bana	Badiangara	Mopti	
32	Rokia CISSE	Goundaga	Pignari Bana	Badiangara	Mopti	
33	Foumata cissé	Goundaga	Pignari Bana	Badiangara	Mopti	65 23 34 15
34	Bintou Togo	Toroly	Dougoutènè I	Koro	Mopti	
35	Adiarratou Togo	Toroly	Dougoutènè I	Koro	Mopti	
36	Aissata Guindo	Toroly	Dougoutènè I	Koro	Mopti	
37	Oumou Togo	Toroly	Dougoutènè I	Koro	Mopti	92 50 24 44
38	Dramane TOGO	Toroly	Dougoutènè I	Koro	Mopti	66 54 15 15
39	Kadidia Niangaly	Toroly	Dougoutènè I	Koro	Mopti	63 51 10 12

b. Personnes rencontrées lors des focus groupes (Unités de transformation)

N°	Prénoms et nom	Nom de l'organisation	Fonction	Villages	Commune	Cercle	Région
FG1	Ousmane doumbia ,	Demisseni Ton	Tresorier,	Simidji	Ouéléssébougou	Kati	Koulikoro
	Nanko Doumbia		President				
	Fomba Doumbia		Vice president				
	Abdoulaye Doumbia		Secretaire administratif				
FG2	Djoba Samaké	Benkan	Présidente	Simidji	Ouéléssébougou	Kati	Koulikoro
	Fatoumata Samaké		Comite de surveillance				
	Mamou Doumbia		Membre				
	Adjaratou Camara		Membre				
	Awa Samaké		Presidente d'Honneur				
	Sira Samaké		Membre				
	Nianah Koro Doumbia		Assistante				
	Rokia Doumbia		secrtaire adm				
FG3	Bafounè Sangaré	Jigiya	Vice president	N'Tobougou	Kilidouougou	Diola	Koulikoro
	Sanata Sangaré		Secretaire a l'organisation				
	Kadidia Sangaré		Membre				
	Niama Dembele		Membre				
	Noumoutene Sangaré		Membre				
	Maimouna Sangaré		Membre				
FG4	Kadidia Niangaly	Seo-odiou		Toroly	Dougouténé I	Koro	Mopti
	Assana Togo						
	Aissata Togo						
	Aissata Togo						
	Adiarratou Togo						
	Assitan Guindo						
	Oupiyou Togo						
	Djénéba Togo						
	Madina Togo						
	Maimouna Togo						
FG5	Kadiatou M Traoré	Segou	Vice president	Pelengana	Pelengana	Segou	Segou
	Djénéba Traoré		chargé comité de credit				
	Mariam Cissouma		présidente 1er groupe				
	Djénébou Maiga		chargé comité de contrôle				
	Halimata Dembélé		commission d'achat				
	Fatoumata Traoré		Commercialisation				
	Anzou Memou		Chargée d'achat				
FG6	Faty Savadogo	Reseau des femmes	1er Adjoint Présidente	Kouna	Boky Wèrè	Macina	Segou
	korotoumou Oulé		Secretaire Adjoint				
	Nah Dramé		Membre				
	Maria		Membre				
	Awa Diawara		presidente				
FG7	Rokia Cisse	Kawral	3e Vice Presidente	Goundaga	Pignari-Bana	Badiangara	Mopti
	Kadiatou Ongoiba		Sectaire a l'Org				
	Fatoumata Traoré		Secret Adm				
FG8	Lalla Diallo	Femme en action	Présidente	Bamko	6	Bamako	Bmako

	sana Tiemeta		Secret Adm				
	Kankou Diarra		Tresorière				
	Badji Matuma		Membre				
FG9	Moussodjè Diarra	Nietaa	Presidente	Baguineda	Baguineda	Kati	Koulikoro
	Assan Doumbia		Tresorière Adjt				
	Bintou Sanogo		Gardienne des clés				
	Maimouna Kouyaté		Membre				
	Djeneba Traoré		Membre				
	Awa Bah		Membre				
	Soundjè Kané		Membre				
	Téné Traoré		Membre				
	Fatou Diakité		Membre				
	Niabère Diarra		Membre				
	Mariam Fané		Membre				
	Binky Traoré		Membre				
FG10	Boubacar Diawara	Nietaa	secret Adm	Kouna	Boky Wèrè	Macina	Segou
	Amary Barry		Président				
FG11	Sekou Sangaré	Sinignessigui	Président	N'Tobougou	Kilidougou	Dioila	Koulikoro
	Youssouf Sangaré		Vice president				
	Bakary Sangré		2e Vice President				
	Souleymane Sangaré		Membre				
	Alou Sangaré		Tresorier				
	Moussa Sangaré		Membre				
	Bakary Yaya Sangaré		Membre				
	Mamadou Diakité		Membre				

c. Personnes rencontrées lors des enquêtes auprès des chefs de ménages

N°	Prénoms et nom	Villages	Commune	Cercle	Région	Contact
1	Idrissa Maïga	Pélangana	Pélangana	Ségou	Ségou	
2	Cissouma Bé	Pélangana	Pélangana	Ségou	Ségou	
3	Drissa Kondo	Baguineda	Baguineda Camp	Kati	Koulikoro	79 26 79 50
4	Souleymane Sangaré	N'Tobougou	Klidougou	Dioila	Koulikoro	71 05 96 39
5	Mohamed Diakité	N'Tobougou	Klidougou	Dioila	Koulikoro	76 93 71 56
6	Sina Sangaré	N'Tobougou	Klidougou	Dioila	Koulikoro	94 65 92 14
7	Moussa Sangaré	N'Tobougou	Klidougou	Dioila	Koulikoro	70 63 59 32
8	Komba Doumbia	Simindji	Ouélessébougou	Kati	Koulikoro	
9	Ousmane Doumbia	Simindji	Ouélessébougou	Kati	Koulikoro	66 22 86 21
10	Mohamed Doumbia	Simindji	Ouélessébougou	Kati	Koulikoro	65 67 80 94
11	Salif Doumbia	Simindji	Ouélessébougou	Kati	Koulikoro	90 80 36 66
12	Bakary Doukouré	Kouna	Boky Wéré	Macina	Ségou	75 02 45 00
13	Diadié Sylla	Kouna	Boky Wéré	Macina	Ségou	75 05 44 90
14	Fatou Coulibaly	Kouna	Boky Wéré	Macina	Ségou	
15	Minata Tangara	Kouna	Boky Wéré	Macina	Ségou	
16	Adama Kodio	Goundaga	Pignari Bana	Bandiagara	Mopti	69 76 43 92
17	Bouréma Traoré	Goundaga	Pignari Bana	Bandiagara	Mopti	62 70 82 76
18	Bassény Cissé	Goundaga	Pignari Bana	Bandiagara	Mopti	66 89 97 16
19	Karim Dembelé	Goundaga	Pignari Bana	Bandiagara	Mopti	65 88 92 75
20	Abdoulaye Togo	Toroli	Dougouténé 1	Koro	Mopti	73 75 84 35

21	Kalidou Goro	Toroli	Dougouténé 1	Koro	Mopti	73 75 42 18
22	Souleymane Togo	Toroli	Dougouténé 1	Koro	Mopti	73 33 85 38
23	Souleymane H. Togo	Toroli	Dougouténé 1	Koro	Mopti	79 18 48 91
24	Lassana Noni	Pélengana	Pélengana	Ségou	Ségou	

d. Personnes rencontrées lors des entretiens autres d'autres acteurs

N°	Prénoms et nom	Nom de l'organisation	Fonction	Contacts	Commune	Cercle	Région
1	Drissa Mory Sangaré	Conseil communal	Maire		Kilidougou	Dioila	Koulikoro
2	Drissa Coulibaly	Conseil du village	Conseiller	65 53 37 32	Baguineda camp	Kati	Koulikoro
3	Konimba Doumbia	Conseil du village	Conseiller		Ouélessébougou	Kati	Koulikoro
4	Mamadou Traoré	Conseil du village	Conseiller	78 82 56 77	Boky Wèrè	Macina	Ségou
5	Modibo Minta	Conseil du village	Conseiller		Boky Wèrè	Macina	Ségou
6	Awa Diawara	Conseil communal	Maire		Boky Wèrè	Macina	Ségou
7	Diadié Sylla	Conseil communal	2eme adjoint au Maire		Boky Wèrè	Macina	Ségou
8	Bréhima Traoré	Conseil du village	Chef du village	63 70 82 76	Bandiagara	Bandiagara	Mopti
9	Hamadoun Karembe	Conseil communal	Maire	76 05 41 03	Pignari Bana	Bandiagara	Mopti
10	Binta Togo	Conseil communal	Maire		Dougouténé I	Koro	Mopti
11	Abdoulaye Samaké	Action Mopti	Chargé de projet	76 38 64 37	Mopti	Mopti	Mopti
12	Abdoulaye Dem	CARP Mali	Responsable administratif	66 78 65 45	Commune I	Bamako	Bamako
13	Jean Claude Kamisspko	CARP Mali	Responsable Suivi-évaluation		Commune I	Bamako	bamako

e. Personnes rencontrées lors des entretiens avec le staff chargé de la composante 2

N°	Prénoms et nom	Nom de l'organisation	Fonction
1	Hawa Djiré	ONU-Femmes	Chargée de Programme Genre
2	Zan Fomba	ONU-Femmes	Chargée de Programme Gouvernance
3	Adama Diallo	ONU-Femmes	Chargé de Suivi-évaluation

Annexe 5 : Outils de collecte des données

Guide d'entretien pour les organisations des bénéficiaires directs du RCE

Bonjour Mesdames / messieurs, je vous remercie d'avoir accepté de répondre à nos questions ce moment précis et vous souhaite une très bonne journée de travail.

ONU-Femmes est une organisation du Système des Nations Unies qui accompagne le Mali dans le développement depuis plusieurs années. Ainsi, en partenariat avec la FAO, elle a initié un programme appelé « Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique » mis en œuvre avec ses partenaires de 2012 à 2015 dans 14 localités du Mali. Il s'agissait pour le programme de contribuer d'ici septembre 2015 à :

- (i) la réduction de l'insécurité alimentaire en équipant et en rendant fonctionnel 25 périmètres maraîchers à partir des forages fonctionnant en énergie solaire avec des systèmes facilitant l'arrosage (système goutte à goutte) dans 10 communes;
- (ii) Accroître l'accès des femmes rurales aux opportunités économiques, aux marchés ainsi qu'aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois.

La présente activité est l'évaluation finale dudit programme dans sa composante « Accroître l'accès des femmes rurales aux opportunités économiques, aux marchés ainsi qu'aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois. » dont la mise en œuvre a été pilotée par l'ONU-Femmes et ses partenaires d'exécution. Cette évaluation finale du programme permettra de mesurer le niveau des résultats conformément à la planification et surtout les objectifs spécifiques qui étaient visés par le programme. Elle portera à ce titre, aussi bien sur les produits, les effets (résultats) que la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet.

1. IDENTIFICATION :

Village : _____ Commune : _____ Cercle : _____ Région : _____

Nom de l'Organisation : _____ Type d'organisation : Mixte / ___ / F / ___ / H / ___ / Nbre de membres : / ___ / dont F / ___ /

Nom et prénoms des personnes rencontrées: _____ Fonction: _____

Date de l'interview : _____ Enquêteur : _____

2. QUESTIONS/THEMES :

- a. **Pouvez-vous nous rappeler l'historique de votre relation avec l'ONUF-Femmes et de son programme RCE ?**

i. Quelle était votre activité avant le projet d'autonomisation économique des femmes dans le contexte de sécurité alimentaire et de changement climatique ?

ii. Avec le projet, rappelez très clairement les activités mises en œuvre en faveur de votre groupement?

iii. Selon vous, est-ce que les actions et activités réalisées répondent aux besoins du contexte de votre localité et des cibles intégrées dans ces activités ? Commentez.

iv. Qui a décidé de la nature des actions mises en œuvre ? Y a-t-il eu des activités mises en œuvre que vous n'auriez pas souhaitées ? Commentez le processus.

- Dans le cas d'activités non souhaitées, est-ce que des changements ont été apportés ?

- Si oui rappelez les actions non souhaitées et les changements apportés sur vos requêtes.

v. En tant qu'acteurs directs du projet, quelles appréciations faites vous des outils techniques et méthodologiques mis en œuvre dans le cadre du projet ?

vi. Quelles appréciations globales faites- vous du projet ?

b. Appréciations générales des actions du RCE :

i. Qu'est-ce qui vous semble avoir marché dans les actions initiées par le RCE ?

- Pourquoi ?

ii. Qu'est ce qui vous semble n'avoir pas marché ?

- Pourquoi ?

iii. Quelles sont selon vous les perspectives pour les actions du projet dans la zone ?
Pourquoi ?

iv. Etes-vous satisfaits des prestations du RCE et de ses autres partenaires ? Oui /_/ Non /_/ Expliquez.

c. Changements intervenus :

i. Donnez une appréciation des résultats du RCE sur la base du tableau ci-dessous :

Description		Évolution des indicateurs			Observations (Part du RCE dans l'évolution)
Variables	Identificateurs Objectivement vérifiables (IOV)	Situation de départ en 2013	Période intermédiaire 2014	Situation actuelle 2015	
Produit 2.1 : Les femmes rurales ont davantage accès aux équipements technologiques énergétiques et à des	Nombre d'unités de séchoirs hybrides installés				
	Nombre d'unité de transformation de poisson implanté				

unités de transformation adaptées pour la transformation de leur production	Nombre de centres multifonctionnels équipés au niveau des communes				
Produit 2.2 : Les entreprises rurales des femmes sont davantage structurées, professionnalisées et mises en réseau pour l'écoulement des produits	Nombre de filles/garçons maîtrisant l'utilisation et la maintenance des séchoirs hybrides				
	Nombre d'emplois directs créés pour les jeunes (filles/garçons) dans les zones cibles				
	Nombre de femmes formés sur les différentes techniques de transformation, conservation et commercialisation				
Produit 2.3 : Les femmes rurales ont davantage accès à des services de soutien à la commercialisation en vue d'accroître les revenus (finance, conseils, accès aux NTIC)	Existence d'un site web actualisé				
	% des plans d'affaires financés				

- ii. Dans quelles mesures, le projet a-t-il contribué à l'émancipation des femmes et/ou l'amélioration de la perception de la communauté sur le statut des femmes ? Expliquez.

INDICATEURS	Situation des indicateurs sur l'implication selon le genre des bénéficiaires				Observations, Part du projet
	Au démarrage du projet 2013		Actuellement en 2015		
	Non	Oui	Non	Oui	
Implication dans la planification					
Implication dans l'exécution					
Implication dans le suivi : évaluation					
Accès aux bénéfices					

- i. Commentez le contenu du tableau ci-dessus

d. Potentialités pour l'appropriation des actions après la fin du projet.

- i. Les actions de développement pourront-elles continuer même après la fin du projet ?
Oui / ___ / Non / ___ /
- ii. Qu'est ce qui justifie cette réponse ?

e. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet :

i. Quelles sont, selon vous, les forces et faiblesses du RCE

ii. Fournir votre appréciation en indiquant les potentialités détectées et obstacles à surmonter par le projet dans votre ressort d'intervention.

f. Quelles recommandations pensez-vous devoir faire au RCE pour améliorer ses interventions:

Questionnaire d'entretien auprès des bénéficiaires

Bonjour Monsieur/Madame, je vous remercie d'avoir accepté de répondre à nos questions ce moment précis et vous souhaite une très bonne journée de travail.

ONU-Femmes est une organisation du Système des Nations Unies qui accompagne le Mali dans le développement depuis plusieurs années. Ainsi, en partenariat avec la FAO, elle a initié un programme appelé « Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique » mis en œuvre avec ses partenaires de 2012 à 2015 dans 14 localités du Mali. Il s'agissait pour le programme de contribuer d'ici septembre 2015 à :

- (i) la réduction de l'insécurité alimentaire en équipant et en rendant fonctionnel 25 périmètres maraîchers à partir des forages fonctionnant en énergie solaire avec des systèmes facilitant l'arrosage (système goutte à goutte) dans 10 communes;
- (ii) Accroître l'accès des femmes rurales aux opportunités économiques, aux marchés ainsi qu'aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois.

La présente activité est l'évaluation finale dudit programme dans sa composante « Accroître l'accès des femmes rurales aux opportunités économiques, aux marchés ainsi qu'aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois. » dont la mise en œuvre a été pilotée par l'ONU-Femmes et ses partenaires d'exécution. Cette évaluation finale du programme permettra de mesurer le niveau des résultats conformément à la planification et surtout les objectifs spécifiques qui étaient visés par le programme. Elle portera à ce titre, aussi bien sur les produits, les effets (résultats) que la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet.

1. Identification de l'enquêté (e) :

Village de : _____ Commune de : _____ Cercle de : _____ Région : _____

Prénom et nom _____ Sexe : H /___/, F/___/ Age (ans) : ___ Contact : _____

Statut matrimonial : Marié /___/ Célibataire /___/ Divorcé(e) /___/ Veuf (ve) /___/

Total membres du ménage : ___ Hommes : ___ Femmes : ___ Enfants : Garçons () Filles ()

Appartenance à un (e) groupement / organisation : Oui/___/, Non/___/

Si oui, nom du groupement / organisation : _____ Statut juridique : _____

Statut dans le groupement/organisation: _____

Activités du groupement / organisation : _____

Date de l'interview : _____ Enquêteur : _____

2. Connaissance du RCE de l'ONU-FEMMES :

a. Dans quelles circonstances avez-vous connu le projet RCE de l'ONU-FEMMES ?

b. Quels sont, selon vous, ses objectifs dans votre localité?

c. Quels sont les domaines d'intervention du RCE en général et dans votre zone en particulier?

d. Quels sont les bénéficiaires de ses actions en général et dans votre zone en particulier?

e. Quels sont les partenaires du RCE en général et dans votre zone en particulier?

f. Qu'est ce que le RCE fait actuellement avec votre organisation ?

3. Commentez votre situation avant le projet et dites nous comment avez-vous été inscrite dans les activités du projet ?

4. Les actions et activités prévues et réalisées répondent-elles à vos besoins ? À ceux de votre organisation ? Commentez, s'il vous-plaît.

5. Types d'appui reçu

a. Qui a décidé de l'appui (le projet ou vous)?

b. Accès aux technologies de réduction de la consommation du bois énergie avec l'utilisation des foyers améliorés

En termes d'accès à l'énergie, quel a été l'apport du projet pour vous personnellement?

Energie pour la cuisson des aliments Oui /__/ Non /___/

Energie pour la transformation des produits agropastoraux Oui /__/ Non /___/

Energie pour l'allègement des tâches domestiques (décorticage et mouture des céréales, broyage de karité, exhaure de l'eau, irrigation, etc..) Oui /__/ Non /___/

Energie pour la modernisation/ développement d'activités génératrices de revenu Oui /__/ Non /___/

Quels ont été alors les effets de l'accès aux technologies énergétiques pour votre ménage ?

Création de l'emploi au niveau de la coopérative

c. Service financiers

Dans le cadre du projet, un membre de votre ménage a reçu de l'argent du FARIS pour entreprendre une activité économique ou pour la consommation dans le ménage? Oui /__/ Non /___/

Si Oui, donnez les informations sur le fonds reçu.

Montant reçu	Qui l'a reçu?	Le fonds est-il reçu à temps par rapport aux activités planifiées? <i>Oui =1 Non=2</i>	Destination du fonds

d. Actions de renforcement de capacités

Avez reçu des formations dans le cadre du projet

Rappelez les thèmes sur lesquels vous avez été formé

Thème 1 _____

Thème 2 _____

Thème 3 _____

Thème 4 _____

Thème 5 _____

Appréciation de la formation

Thèmes	Degré de satisfaction	
	1= satisfait	2= pas satisfait
Pertinence des objectifs du thème		
Clarté du contenu du cours thème		
Objectifs en rapport avec la formation		
Valeur formative de l'enseignement		
Exercices pratiques favorisant la compréhension		

Quels sont les points forts de la formation :

.....
.....
.....
.....

Quels sont les points à améliorer :

.....
.....
.....
.....

L'appui reçu est-il replicable après le projet, par qui et comment? Oui /__ / Non /__ /

Si oui, comment peut-on les diffuser?

e. Quels sont les mécanismes mis en place pour la pérennité (entretien, matériel didactique, recyclage, etc. ?

6. Quelles appréciations globales faites- vous du projet ? Quels sont les points forts du projet / points faibles ?

7. Quelles appréciations faites-vous des outils techniques et méthodologiques mis en œuvre dans le cadre du projet ? (commenter)

8. Quels sont les changements majeurs que le projet a apportés à vos activités?

a. Par rapport à la gamme et à la qualité des produits (commenter)

Description		Évolution des indicateurs			Observations (Part du RCE dans l'évolution)
Variables	Identificateurs Objectivement vérifiables (IOV)	Situation de départ en 2013	Période intermédiaire 2014	Situation actuelle 2015	
Augmentation de la gamme de produits	P1 :				
	P2 :				
	P3 :				
	P4 :				
	P5 :				
Amélioration de la qualité des produits	Q1 :				
	Q2 :				
	Q3 :				
	Q4 :				
	Q5 :				

Quel commentaire peut-on des variables du tableau et de leurs indicateurs au cours du temps

b. Augmentation de la part de marché

Description		Evolution des indicateurs			Observations (Part du RCE dans l'évolution)
Variables	Identificateurs Objectivement vérifiables (IOV)	Situation de départ en 2013	Période intermédiaire 2014	Situation actuelle 2015	
Augmentation de la part de marché	Évolution de la valeur des ventes				
	Volumes commercialisés				
	Évolution des prix				
	Niveau d'utilisation des infos commerciales				
	Participation à des événements commerciaux				
	Stratégie de mise en Marché				
	Nombre d'ententes commerciales signées				

Commentez si nécessaire

c. A votre avis, le développement des activités du projet constitue-t-il une source de revenus et de sécurité alimentaire à court terme (Amélioration globale de revenus (commentez) ?

i. Si oui, donnez une idée de l'évolution de votre revenu et son orientation depuis l'avènement du projet

Description		Évolution des indicateurs			Observations (Part de RCE dans l'évolution)
Variables	Identificateurs Objectivement vérifiables (IOV)	Au démarrage du programme en 2013	Période intermédiaire 2014	Situation actuelle 2015	
<i>Évolution du revenu</i>	Montant en F CFA				
<i>Orientation des revenus</i>					
Achat d'équipement de production de votre activité	Oui				
	Non				
	Si oui, quel est le niveau moyen de dépenses				
Achat de stock de matière première	Oui				
	Non				
	Si oui, quel est le niveau moyen de dépenses				
Achat des produits alimentaire pour la famille	Oui				
	Non				
	Si oui, quel est le niveau moyen de dépenses				
Achat de médicament pour la famille	Oui				
	Non				
	Si oui, quel est le niveau moyen de dépenses				
Frais de scolarisation des enfants	Oui				
	Non				
	Si oui, quel est le niveau moyen de dépenses				
Achat des animaux	Oui				
	Non				
	Si oui, quel est le niveau moyen de dépenses				
Financement de la campagne agricole	Oui				
	Non				
	Si oui, quel est le niveau moyen de dépenses				
Besoins personnels (Frais de mariage, habillement, etc.)	Oui				
	Non				
	Si oui, quel est le niveau moyen de dépenses				
Epargne	Oui				
	Non				
	Si oui, quel est le niveau moyen de dépenses				
Autres à préciser	Oui				
	Non				
	Si oui, quel est le niveau moyen de dépenses				

ii. En raison, des points évoqués ci-haut, le projet vous a-t-il permis de renforcer votre capacité de résilience ?

iii. Amélioration de statut social et / ou familial (commentez)

iv. Quels effets les activités du projet ont-ils eus sur l'environnement global des affaires dans votre localité ?

d. Quels effets positifs et négatifs sur l'environnement naturel ?

i. Depuis combien de temps utilisez-vous un foyer amélioré ?

ii. Utilisez-vous seulement le foyer amélioré ou le FA en combinaison avec d'autres types de foyers ?

iii. Combien de foyers améliorés disposez-vous ?

iv. Quelles sont les raisons qui vous poussent à acquérir un FA ?

v. Comment avez-vous acquis votre (vos) foyer(s) amélioré(s) ?

- Achat par paiement en cash

- Achat à crédit

vi. Si c'est à crédit, êtes-vous satisfait du mode de règlement de ce crédit ?

- Economie de revenus sur l'achat d'énergie (commenter avec une vue sur les quantités utilisées avant et avec projet)

Description		Évolution des indicateurs			Observations (Part du RCE dans l'évolution)
Variables	Identificateurs Objectivement vérifiables (IOV)	Situation de départ en 2013	Période intermédiaire 2014	Situation actuelle 2015	
Economie de revenus sur l'achat d'énergie	Chargement de charrettes				
	Épargne réalisée				
	Autres à préciser				

vii. Que proposez-vous pour améliorer l'acquisition de foyers améliorés à travers le microcrédit ?

viii. Combien de foyers améliorés souhaiteriez-vous avoir dans les conditions optimales ?

Nombre optimal :

Justifiez votre réponse :

ix. L'utilisation de foyers améliorés vous permet-elle d'économiser en dépenses en termes de charbon de bois et de bois-énergie ?

x. Quels sont les changements significatifs opérés par l'utilisation des FA par rapport à :

- Quotidien des familles ?

- Modes de pensées ?

-
-
-
- Pratiques ?

-
-
-
- Autres à préciser ?
-
-
-

9. Quelles sont les différentes difficultés auxquelles vous avez- été confrontés ?

10. Quelles recommandations feriez-vous, en vue d'une amélioration des bénéfices du projet ou pour une réplique d'un projet similaire dans la zone ?

Grille d'observation (infrastructures/ ouvrages / Éléments à observer)

Type d'infrastructures / ouvrages ou Éléments à observer	Nombre	Appréciation état par évaluateur

Questionnaire chef de ménage

1. Identification de l'enquêté (e) :

Village de : _____ Commune de : _____ Cercle de : _____ Région : _____

Prénom et nom _____ Sexe : H / ___ /, F / ___ / Age (ans) : ___ Contact : _____

Statut matrimonial : Marié / ___ / Célibataire / ___ / Divorcé(e) / ___ / Veuf (ve) / ___ /

Total membres du ménage : ___ Hommes : ___ Femmes : ___ Enfants : Garçons () Filles ()

Appartenance à un (e) groupement / organisation : Oui / ___ /, Non / ___ /

Si oui, nom du groupement / organisation : _____ Statut juridique : _____

Statut dans le groupement/organisation: _____

Activités du groupement / organisation : _____

Date de l'interview : _____ Enquêteur : _____

Connaissez- vous le projet RCE ? Oui / ___ / Non / ___ /

Que savez-vous des objectifs et des activités du projet RCE ?

Est-ce un ou des membres de votre famille ont bénéficié d'une action du projet ?

Oui / ___ / Non / ___ / Spécifiez le nombre : H / ___ / F / ___ /

Dans quelles activités, ils participaient ?

A1 _____ acteurs H ou F (entourez le cas)

A2 _____ acteurs H ou F (entourez le cas)

A3 _____ acteurs H ou F (entourez le cas)

Le projet a-t- il contribué à l'amélioration de la perception des femmes ? Oui / ___ / Non / ___ /

Expliquez

Les actions et activités prévues et réalisées répondent-elles aux besoins des femmes et aux priorités de votre communauté ? Expliquez

Depuis son ou leur intégration dans les activités du projet, quels sont les avantages qu'elles ont tirés ?

Autonomie financière améliorée..... /___/
Plus de respect dans le ménage..... /___/
Diminution de la fréquence corvée de ramassage du bois..... /___/
Alors rappelez la fréquence avant projet..... /___/ fréquence avec le projet..... /___/
Diminution du nombre de femmes impliquées dans la recherche de bois..... /___/
Alors rappelez le nombre de femmes avant projet..... /___/ avec projet..... /___/
Plus de cohésion dans le ménage..... /___/

Exode des filles maîtrisé : /___/, expliquez

Quels sont les changements majeurs que le projet a apportés à votre ménage?

Création d'emplois au sein de la coopérative /___/ Si oui combien d'emplois créés dans votre ménage : H/___/ F/___/

Création d'auto emploi /___/, spécifiez les types d'auto emplois entrepris

1 _____ acteurs H ou F (entourez le cas)

2 _____ acteurs H ou F (entourez le cas)

3 _____ acteurs H ou F (entourez le cas)

Contribution aux dépenses scolarisation des enfants /___/ le montant contribué /_____/

Contribution aux dépenses de santé /___/ le montant contribué /_____/

Contribution aux dépenses alimentaires /___/ le montant contribué /_____/

Contribution aux dépenses de la campagne agricole /___/, si oui quelle est la nature de la contribution ?

- Frais de labour /___/ le montant contribué /_____/
- Achat de semences /___/ le montant contribué /_____/
- Achat d'équipements /___/ le montant contribué /_____/

- Paiement de la main d'œuvre /___/ le montant contribué /_____/
- Besoins personnels (Frais de mariage, habillement, etc.) /___/

Quels sont les points forts du projet ?

Quels sont les points faibles du projet?

Quelles sont les recommandations que vous avez à l'endroit du projet ?

Guide d'entretien partenaires d'exécution

AMADER, CNESOLER, OPIB, LTA, Action Mopti, APROFEM, CARP Mali

Bonjour Monsieur/Madame, je vous remercie d'avoir accepté de répondre à nos questions ce moment précis et vous souhaite une très bonne journée de travail.

ONU-Femmes est une organisation du Système des Nations Unies qui accompagne le Mali dans le développement depuis plusieurs années. Ainsi, en partenariat avec la FAO, elle a initié un programme appelé « Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique » mis en œuvre avec ses partenaires de 2012 à 2015 dans 14 localités du Mali. Il s'agissait pour le programme de contribuer d'ici septembre 2015 à :

- (i) la réduction de l'insécurité alimentaire en équipant et en rendant fonctionnel 25 périmètres maraîchers à partir des forages fonctionnant en énergie solaire avec des systèmes facilitant l'arrosage (système goutte à goutte) dans 10 communes;
- (ii) Accroître l'accès des femmes rurales aux opportunités économiques, aux marchés ainsi qu'aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois.

La présente activité est l'évaluation finale dudit programme dans sa composante « Accroître l'accès des femmes rurales aux opportunités économiques, aux marchés ainsi qu'aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois. » dont la mise en œuvre a été pilotée par l'ONU-Femmes et ses partenaires d'exécution. Cette évaluation finale du programme permettra de mesurer le niveau des résultats conformément à la planification et surtout les objectifs spécifiques qui étaient visés par le programme. Elle portera à ce titre, aussi bien sur les produits, les effets (résultats) que la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet.

Nom de l'organisation: _____

Commune : _____ Cercle : _____ Région : _____

Nom et prénom de l'interviewé : _____

Fonction de l'interviewé dans l'Organisation: _____

Date de l'interview : _____ Enquêteur : _____

1. Depuis quand collaborez- vous avec le projet et en quoi consiste cette collaboration ?

2. Quelles appréciations faites- vous de votre partenariat avec le projet ?

3. Quelle était la situation économique, énergétique de votre zone d'intervention avant l'exécution du projet de façon générale ?

Et celle des femmes en particulier ?

4. Les actions et activités prévues et réalisées répondaient- elles aux besoins des bénéficiaires et de leurs organisations ? qu'est- ce qu'on pouvait faire d'autre ?

5. Le projet est- il en conformité avec les politiques nationales en matière de promotion économique des femmes, d'accès aux ressources énergétiques et à la politique de respect de l'environnement ? commenter.

6. Quelles sont vos appréciations globales des résultats obtenus sur la base du tableau suivant :

Description		Évolution des indicateurs			Observations (Part du RCE dans l'évolution)
Variables	Identificateurs Objectivement vérifiables (IOV)	Situation de départ en 2013	Période intermédiaire 2014	Situation actuelle 2015	
Produit 2.1 : Les femmes rurales ont davantage accès aux équipements technologiques énergétiques et à des unités de transformation adaptées pour la transformation de leur production	Nombre d'unités de séchoirs hybrides installé				
	Nombre d'unité de transformation de poisson implanté				
	Nombre de centres multifonctionnels équipés au niveau des communes				
Produit 2.2 : <i>Les entreprises rurales des femmes sont davantage structurées, professionnalisées et mises en réseau pour l'écoulement des produits</i>	Nombre de filles/garçons maîtrisant l'utilisation et la maintenance des séchoirs hybrides				
	Nombre d'emplois directs créés pour les jeunes (filles/garçons) dans les zones cibles				
	Nombre de femmes formés sur les différentes techniques de transformation, conservation et commercialisation				
Produit 2.3 - Les femmes rurales ont davantage	Existence d'un site web actualisé				

<i>accès à des services de soutien à la commercialisation en vue d'accroître les revenus (finance, conseils, accès aux NTIC)</i>	% des plans d'affaires financés				
--	---------------------------------	--	--	--	--

7. Sur la base du tableau ci-dessus et de vos expériences propres, quels sont les changements produits sur la vie des femmes et l'environnement ?

- Par rapport à la baisse des pertes sur la production fraîche

- Par rapport à l'augmentation de revenu des femmes des zones d'intervention

Par rapport à la réduction des tâches domestiques des femmes rurales

1. Le projet a-t-il collaboré avec tous les acteurs de sa zone d'intervention pour éviter les duplications?

2. Quels effets les activités du projet ont-ils eus sur l'environnement et la communauté (bénéficiaires directs et indirects) ?

3. Quelle est votre appréciation globale du projet ? Le projet a-t-il contribué à l'amélioration de la perception sur le statut des femmes dans leur localité?

4. Quels sont les points forts du projet / points faibles ?

5. Quelles sont les difficultés que votre structure a rencontrées dans la planification et la mise en œuvre du projet ?

6. Pensez-vous qu'après le projet les femmes seront en mesure de poursuivre leurs activités ? si oui, dans quelles mesures ? sinon, que faudrait-il faire d'autre ?

7. Quelles sont vos recommandations pour la suite à donner au projet ?

GUIDE D'ENTRETIEN – Cadres du projet (chef de projet, cadre de suivi évaluation)

Nom et prénom de l'interviewé : _____

Fonction de l'interviewé dans l'Organisation: _____

Date de l'interview : _____ Enquêteur : _____

1. Conception du projet

- a. Au démarrage du programme RCE en 2013, quels étaient les axes prioritaires de la vision stratégique de l'ONU-Femmes au Mali ?

- i. Comment l'ONU-Femmes voyait-elle le RCE contribuer à cette vision ?

- ii. Pensez-vous que le RCE contribue encore aux objectifs stratégiques de l'ONU-Femmes au Mali ?

- b. Critères de choix de la zone d'intervention et des bénéficiaires du projet

- c. Processus d'identification des priorités et des attentes des acteurs

d. Partenaires impliqués dans le processus de la conception ; Leurs attributs dans ce processus.

2. Mise en œuvre

a. Identification des acteurs clefs de la mise en œuvre du projet et définition des rôles prévus

b. L'approche qui consiste à travailler à la fois avec des groupements de femmes et acteurs individuels, utilisée par le projet était-elle appropriée? Dites nous pourquoi et comment?

c. La mise en œuvre a-t-elle respecté le dispositif (timing, processus et partenariat) prévu ?

• Changements intervenus dans le cadre logique? Pourquoi ?

d. Modalités de programmation des activités, approbation (critères de choix des bénéficiaires), modalités de mise en œuvre ?

e. Structure budgétaire du projet et réajustement opérés ?

f. Procédures d'acquisition des biens, des travaux et des services ?

g. Taux décaissement global et annuel ? Contraintes majeures constatées ?

h. Diligences du partenaire financier SUEDE / FAO : délais, respects des procédures et des règles ?

i. Mécanisme de suivi et d'évaluation – Efficacité du rapportage des partenaires (qualité, délais)

j. La composition de l'équipe projet a-t-elle été adéquate pour assurer une mise en œuvre efficace et efficiente du projet ?

k. Forces et les faiblesses de chacun des acteurs impliqués ?

l. Préoccupations ou observations majeures soulignées

3. Appréciation d'ensemble

a. Atouts et opportunités ayant déterminé la mise en œuvre du projet

b. Quelles sont les forces et les faiblesses du Projet ?

c. Contraintes majeures transversales (pesanteurs, sociales, culturelles, économiques et politiques) y compris le déficit d'harmonisation des approches ayant réduit l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet ;

d. Propositions pour améliorer la mise en œuvre du projet similaire sur la base de cette expérience ?

e. Quelle est la perception des bénéficiaires et des partenaires locaux (associations partenaires, services techniques, autorités locales) concernant les activités développées et les résultats atteints ?

a. Quelle est votre opinion sur les questions de sécurité au Mali et leur impact sur le processus de mise en œuvre du projet ?

b. Outre les objectifs assignés à l'évaluation, quelles sont vos principales attentes de cette évaluation (success stories ou données quantitative, dernier délai pour le rapport final, volonté de réplique etc.)?

c. Quelles sont les leçons apprises de la collaboration avec la FAO en lien avec la mise en œuvre du RCE?

Guide d'entretien pour les responsables villageois, les leaders d'opinions, les collectivités territoriales, les administrations, les services techniques, autres de la zone du projet

Bonjour Monsieur/Madame, je vous remercie d'avoir accepté de répondre à nos questions ce moment précis et vous souhaite une très bonne journée de travail.

ONU-Femmes est une organisation du Système des Nations Unies qui accompagne le Mali dans le développement depuis plusieurs années. Ainsi, en partenariat avec la FAO, elle a initié un programme appelé « Appui à l'autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et du changement climatique » mis en œuvre avec ses partenaires de 2012 à 2015 dans 14 localités du Mali. Il s'agissait pour le programme de contribuer d'ici septembre 2015 à :

- (iii) la réduction de l'insécurité alimentaire en équipant et en rendant fonctionnel 25 périmètres maraîchers à partir des forages fonctionnant en énergie solaire avec des systèmes facilitant l'arrosage (système goutte à goutte) dans 10 communes;
- (iv) Accroître l'accès des femmes rurales aux opportunités économiques, aux marchés ainsi qu'aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois.

La présente activité est l'évaluation finale dudit programme dans sa composante « Accroître l'accès des femmes rurales aux opportunités économiques, aux marchés ainsi qu'aux infrastructures et services énergétiques renouvelables moins coûteux et moins consommateurs d'énergie de bois. » dont la mise en œuvre a été pilotée par l'ONU-Femmes et ses partenaires d'exécution. Cette évaluation finale du programme permettra de mesurer le niveau des résultats conformément à la planification et surtout les objectifs spécifiques qui étaient visés par le programme. Elle portera à ce titre, aussi bien sur les produits, les effets (résultats) que la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet.

1. IDENTIFICATION :

Commune : _____ Cercle : _____ Région : _____

Nom et prénom de l'interviewé : _____

Nature de l'Organisation

- Administration générale
- Service technique
- Collectivité Territoriale
- ONG
- Autre : (à spécifier) : _____

Nom de l'Organisation : _____

- Fonction de l'interviewé dans l'Organisation: _____

Date de l'interview : _____ Enquêteur : _____

2. Questions/thèmes :

a. Connaissance du projet d'autonomisation économique des femmes :

i. A travers ses activités ?

Si oui /____/ Lesquelles activités ?

ii. A travers vos relations ?

iii. Autres à préciser

iv. Quels sont, selon vous, ses objectifs dans votre cercle?

v. Quels sont les domaines d'intervention du RCE en général et dans votre zone en particulier?

vi. Quels sont les bénéficiaires de ses actions en général et dans votre zone en particulier?

vii. Quels sont les partenaires du projet RCE en général et dans votre zone en particulier?

viii. Quel a été votre niveau d'implication dans les actions de terrain et dans les débats généraux au sein du projet ?

b. Appréciations générales des actions du RCE :

i. Qu'est-ce qui vous semble avoir marché dans les actions initiées par le RCE ?

- Pourquoi ?

ii. Qu'est ce qui vous semble n'avoir pas marché ?

- Pourquoi ?

iii. De façon générale, comment trouvez-vous le RCE ?

iv. Quelles sont selon vous les perspectives pour les actions du projet dans la zone ?
Pourquoi ?

c. Selon vous, y a-t-il eu des changements dans votre commune grâce au projet ?

i. Par rapport aux réductions de pertes sur la production fraîche

ii. Par rapport à l'augmentation de l'offre sur les produits de consommation sur le marché

iii. Par rapport à l'augmentation de revenus dont ceux des femmes de la zone d'intervention

iv. Par rapport à la diversification des produits de consommation sur le marché

v. Par rapport à la réduction des tâches domestiques des femmes rurales

vi. Par rapport à la cohésion et à la mobilisation sociales

vii. Quels changements peuvent être attribués au projet ?

viii. Lesquels ne peuvent pas être attribués au projet ?

ix. Quels sont les autres facteurs qui ont joué un rôle dans les changements intervenus ?

d. Forces et faiblesses du projet :

Fournir votre appréciation en indiquant les succès, échecs enregistrés, ainsi que les potentialités détectées et obstacles à surmonter par le RCE dans votre ressort d'intervention.

i. Quelles sont, selon vous, les forces du RCE dans la zone ?

ii. Quelles sont, selon vous, les faiblesses du RCE dans la zone ?

iii. Quelles sont, selon vous, les potentialités du RCE dans la zone ?

iv. Quelles sont, selon vous, les obstacles à surmonter par le RCE dans la zone ?

e. Pensez-vous que les activités du projet pourront continuer à l'arrêt du financement?

Oui /...../..... Non /...../

Justifiez votre réponse

3. Quelles recommandations faites-vous en vue d'une amélioration des réalisations du projet ?
